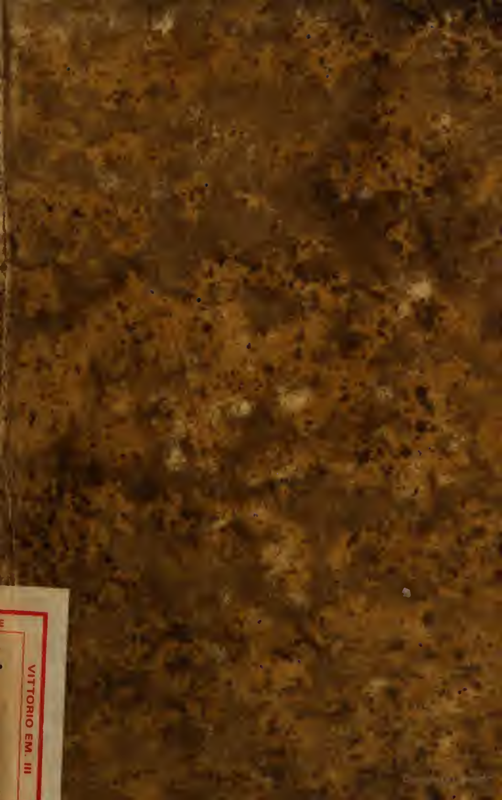
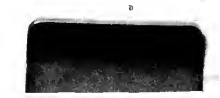

VITTORIO EM. III



TRAITÉ

SUR

LE SERVICE

DE L'INFANTERIE LÉGÈRE

EN CAMPAGNE.

Traduit de l'allemand; augmenté de Notes, et suivi d'un Essai de nouvelles manœuvres, à l'usage d'une compagnie de Voltigeurs isolée ou couvrant les mouvemens d'un bataillon dont elle fait partie.

DÉDIÉ

A MONSIEUR,

COLONEL-GÉNÉRAL DES SUISSES.

Par le Capne ALC. DE FORESTIER,

Lieutenant de Voltigeurs au 8e régiment d'infanterie de la Garde Royale.

ORNÉ DE DEUX PLANCHES.

A PARIS,

CHEZ ANSELIN ET POCHARD, LIBRAIRES,

RUE DAUPHINE, nº 9.

1824.

IMPRIMERIE DE GUEFFIER,
Rue Guénégaud, n° 31.

A SON ALTESSE ROYALE

MONSIEUR,

COLONEL-GÉNÉRAL DES SUISSES.

MONSEIGNEUR,

En daignant me permettre de lui dédier cet ouvrage, Votre Altesse Royale m'a accordé la récompense la plus flatteuse de mes faibles efforts. Mon but a été d'être utile aux jeunes militaires,

et la protection de votre auguste nom sera la plus sûre garantie du succès.

Si le mérite de cet ouvrage ne m'appartient pas en entier, j'aurai du moins saisi l'occasion de signaler mon zèle et la profonde vénération avec laquelle je suis,

MONSEIGNEUR,

de Votre Altesse Royale,
le très-humble et très-obéissant
serviteur,

ALC. DE FORESTIER.

PRÉFACE

DU TRADUCTEUR.

La réputation distinguée dont la première partie de cet ouvrage jouit en Allemagne m'a engagé à la traduire, en me faisant concevoir l'espérance d'être de quelque utilité à mes jeunes compagnons d'armes. Je m'estimerai donc heureux si, se rappelant le désir qui m'a guidé dans ce travail, ils l'accueillent avec l'indulgence que je réclame d'eux pour les fautes qui peuvent m'être échappées.

On possède déjà d'excellens ouvrages sur les troupes légères; mais quant à ce qui a rapport à leur service en temps de guerre, je crois pouvoir affirmer qu'aucun d'eux n'est aussi complet que celui-ci. Il renferme toutes les instructions, tous les détails que l'on aurait peine à trouver dans plusieurs ouvrages volumineux.

L'histoire de la plupart des campagnes du dix-huitième siècle, et particulièrement celles de 1744, 1778, et du commencement de la révolution, a démontré, encore plus victorieusement que les excellens ouvrages que l'on possède sur ce sujet, l'extrême importance des troupes légères. Et quoique la nouvelle théorie de la guerre, et surtout le système gigantesque des dernières guerres d'invasion, l'aient diminuée et aient rétréci la sphère de leur activité, elles n'ont pourtant jamais cessé d'être d'une im-

mense influence dans la guerre de détail. La réduction considérable des troupes légères autrichiennes, faite sous Joseph II, par les conseils du maréchal Lascy, a porté à cette armée le coup le plus funeste; tandis que vers la fin du siècle dernier, le principe adopté dans l'armée française, de répandre en tirailleurs de grandes masses d'infanterie de ligne, avant d'aborder les lignes ennemies, a été en partie la cause de ses brillans succès. Quel que soit dans chaque puissance le mode de leur organisation et de leur instruction, le rôle qui leur est assigné en temps de guerre ne varie pas. Veiller à la sûreté de l'armée, maintenir ses communications, éclairer sa marche, surveiller les mouvemens de l'ennemi, entraver sa marche, surprendre ses quartiers, etc., tels sont les services que l'on doit attendre de l'infanterie légère, services dont l'importance sera toujours en raison du degré de son instruction, de sa vigilance et de l'exactitude de ses rapports.

Un officier d'infanterie légère, et je dirai même d'infanterie de ligne, doit donc, dans toutes les occasions, savoir parfaitement quelle conduite il doit tenir pour s'acquitter des différentes missions dont il peut être chargé, et connaître exactement tous les détails du service des avant-postes.

Quoique la dénomination d'avant-poste fasse comprendre, pour ainsi dire, chacun des devoirs attachés à ce service, il n'est pas inutile de dire que leur but est de veiller à la sûreté de l'armée ou d'un corps d'armée, d'épier les mouvemens de l'ennemi et d'empêcher les espions d'approcher du camp ou des cantonnemens, ainsi que la désertion simple et la désertion à l'ennemi.

D'après ce court aperçu chacun comprendra facilement la diversité des devoirs qui sont à remplir dans ce genre de service, combien ils sont importans, et combien, enfin, il est nécessaire de s'y préparer en temps de paix.

Ce service exige, il est vrai, beaucoup d'activité et une forte constitution; il est inséparable de nombreuses fatigues et de beaucoup de responsabilité; mais il sert aussi à former de grands généraux, et offre de fréquentes occasions de se distinguer.

Cette idée, jointe à celle qu'il est souvent aux avant-postes ce qu'un général est à son armée, et que s'il fait preuve de talens il pourra parvenir à des grades élevés, doit suffire à tout jeune officier pour lui faire surmonter toutes les fatigues et difficultés qui peuvent se présenter.

Tout militaire sentira également la nécessité d'une bonne instruction pour l'infanterie légère. L'état de guerre continuel où se sont trouvées les armées françaises jusqu'en 1815 l'avait rendue très-difficile. L'on comprend facilement qu'une infanterie lancée en tirailleurs, si elle n'était nullement exercée à ce genre de manœuvres, et qu'elle fût seulement guidée par son courage, s'avancerait formée par petits pelotons, et serait alors exposée au feu très-meurtrier d'une infanterie légère ennemie habile au tir. En effet, la sûreté du tirailleur dépend de son isolement, de sa continuelle mobilité, de son adresse à profiter de tous les avantages que lui présentent les localités, à se servir avec succès de son arme, et non de la quantité de coups qu'il tire.

Les manœuvres qui suivent ce traité sont entièrement nouvelles; je me suis particulièrement appli-

qué à les rendre d'une exécution facile et très-prompte devant l'ennemi. Je crois pouvoir assurer qu'elles sont plus rapides que celles connues jusqu'ici. La formation sur trois rangs est conservée dans tous les mouvemens; celle sur deux rangs occasione des retards continuels. La méthode que, d'après ce principe, j'ai adoptée, de former la chaîne par files plus ou moins espacées entre elles, a de plus l'avantage d'établir entre les hommes qui les composent une espèce de fraternité et d'émulation, qui sont dans toutes les circonstances d'une si favorable influence.

J'ai cru ajouter à l'utilité de ce Traité en l'augmentant de notes, d'exemples remarquables tirés de l'histoire, et de deux chapitres, dont l'un traite de l'attaque et de la défense des convois, et l'autre du passage des rivières.



TRAITÉ

SUR

LE SERVICE

DE L'INFANTERIE LÉGÈRE.

CHAPITRE PREMIER.

Des avant-postes en général.

Dans toutes les armées, le service des avant-postes est confié aux troupes légères, que l'on fait soutenir par quelques pièces d'artillerie légère.

Les circonstances ou la nature du terrain sur lequel l'armée a pris position, décident si ces avant-postes doivent être placés simplement sur le front de l'armée, ou sur les deux flancs, ou enfin sur l'un d'eux seulement.

Dans le cas d'une position concentrique, chaque commandant d'avant-garde est en même temps commandant des avant-postes; mais si l'armée est divisée en plusieurs corps et qu'ils soient séparés, chaque corps a son commandant d'avant-garde particulier, qui est également chargé de déterminer la position des avant-postes et les a sous son commandement immédiat.

Le quartier-général du commandant des avant-postes est ordinairement fixé par le général en chef: sa position est toujours au centre de la ligne des avant-postes, en arrière, mais rapprochée d'elle autant que possible.

Les troupes destinées à faire ce service campent près de ce quartier-général et partent de ce point pour occuper les postes qui leur sont désignés.

Les ordres qui concernent le service des avant-postes émanent du commandant de l'avant-garde, et c'est à lui que sont envoyés les rapports journaliers des postes détachés.

Cependant, comme le commandant des avant-postes

serait hors d'état d'avoir sous sa surveillance immédiate une chaîne d'avant-postes qui serait étendue, cette chaîne est alors partagée en trois parties, savoir : l'aile droite, le centre et l'aile gauche, et chacune d'elles est sous le commandement d'un officier qu'il désigne.

Il arrive quelquefois que lorsqu'on reste en position, ces officiers gardent pendant un certain temps le commandement des troupes destinées à couvrir l'étendue de la ligne qui leur est confiée; mais lorsqu'on est en marche, ces commandans changent aussi souvent que leurs troupes sont relevées.

Chacun de ces officiers reçoit de son prédécesseur les instructions qui concernent son commandement, ainsi que les rapports journaliers des postes qui en dépendent; il les envoie au commandant des avant-postes, et transmet aux troupes qui sont sous son commandement les ordres qu'il reçoit de ce dernier.

S'il est nécessaire de placer des avant-postes sur les flancs de l'armée, chacun de ces flancs a un commandant particulier. Il a la même conduite à tenir que celle dont il a été parlé plus haut.

Pour rendre plus claires à un jeune officier les explications ultérieures à l'égard des différens services des avant-postes, il est nécessaire d'expliquer d'abord la manière de camper qui est maintenant en usage dans les armées, pour le conduire de la ligne du camp jusqu'aux sentinelles ou vedettes les plus avancées. De cette manière il pourra se former une idée juste de l'ensemble.

La nature du terrain, la position de l'ennemi, et souvent des circonstances impérieuses, fixent le choix du général sur la position de son camp. Une explication détaillée sur ce sujet n'entre pas dans le but que je me suis proposé; il suffit à un jeune officier de savoir comment une armée campe ordinairement.

L'ordre de bataille d'une armée consiste en deux lignes et une réserve; la seconde ligne est éloignée de la première d'environ trois-cents pas; la réserve est éloignée de cette dernière d'autant de pas, et forme la troisième ligne; cependant il arrive quelquefois que la réserve est placée différemment, selon le but qu'elle doit remplir.

L'avant-garde occupe, ainsi qu'il a été dit, la chaîne des avant-postes; sa distance de l'armée dépend également des circonstances et de la position de l'ennemi. Souvent elle est éloignée d'une ou de deux lieues.

Lorsque les avant-postes sont à une assez grande distance de l'armée, et que, dans l'intervalle qui les sépare d'elle, il existe des postes dont l'occupation est avantageuse, soit pour soutenir l'avant-garde, soit comme point de retraite, ou enfin utiles au maintien de la position de l'armée, ils sont occupés, non par l'avant-garde, mais par l'armée. Ces postes, ainsi que les postes placés devant le front de l'armée, et les piquets, sont sous les ordres immédiats de l'officier-général de jour, et ils doivent lui faire parvenir leurs rapports par le chemin désigné à cet effet.

CHAPITRE II.

De l'emplacement des avant-postes en général.

Lorsque l'armée marche à proximité de l'ennemi, les troupes qui font le service des avant-postes forment l'avant-garde, qui la précède immédiatement d'une ou de deux lieues.

Aussitôt que l'avant-garde est arrivée au lieu de sa destination, elle se range en bataille. La cavalerie est placée devant l'infanterie ou sur ses flancs; quelques détachemens formés de cavalerie ou d'infanterie, ou de ces deux armes réunies, seront envoyés dans différentes directions, et se tenant à une distance convenable, observeront attentivement les moindres mouvemens de l'ennemi.

En même temps les bataillons et escadrons qui sont destinés à occuper la ligne des avant-postes, se mettront en marche pour s'y rendre, aussitôt que le commandant de l'avant-garde aura donné à chaque commandant (1) les

(1) Il est bien entendu que cela regarde les officiers commandant le centre et les deux ailes de la ligne des avant-postes.

instructions nécessaires sur l'emplacement de la ligne qu'il doit former, sur ses communications, et sur l'occupation des postes principaux.

Si l'on craignait une attaque de la part de l'ennemi, le reste de l'avant-garde restera sous les armes jusqu'à ce que le rapport annonçant l'établissement de la ligne des avant-postes soit parvenu. Les détachemens envoyés à la découverte rejoindront le corps principal de l'avant-garde et camperont avec lui.

Si le général jugeait à propos de faire couvrir les flancs de son armée, les troupes nécessaires seront détachées de l'avant-garde et éclaireront les flancs de l'armée pendant sa marche, et disposeront la leur de manière qu'elles puissent occuper en même temps les points qui leur sont désignés.

Dans ce cas, ces deux détachemens se conduiront à l'égard de l'occupation des avant-postes, ainsi qu'il a été dit plus haut.

Cependant si, par faute de connaître la nature du terrain, le plan de la ligne des avant-postes n'avait pu être arrêté d'avance, le commandant de l'avant-garde se portera en avant, escorté d'un détachement assez fort de cavalerie et d'artillerie, reconnaîtra la contrée, tracera un plan sur le champ et donnera aux officiers qui doivent commander les différentes parties de la ligne, les instructions qui les concernent. L'occupation de la ligne se fera, du reste, ainsi qu'il en a été mention. Dans ce cas, les commandans des troupes destinées à couvrir les flancs de l'armée se conforment aux mêmes dispositions.

Lorsque l'armée est en marche pour occuper une position, les avant-postes sont placés, selon les circonstances, avant ou après l'arrivée de l'armée: dans ces deux cas, chaque commandant de la ligne reçoit les instructions qui le concernent, puis se met en marche et établit la ligne de ses postes avancés.

Aussitôt que le commandant des avant-postes a établi sa ligne (1), il désigne pour chacun de ces postes avancés,

(1) Le commandant de l'avant-garde a toujours soin de placer ses avant-postes de manière que l'armée ne soit pas continuellement exposée à de fausses alarmes qui fatiguent

des postes de soutien, ou grand'gardes, qui forment une seconde ligne.

Voici à peu près les observations principales sur l'occupation des avant-postes en général; elles sont susceptibles, d'après les circonstances, de quelques changemens; mais comme leur variété empêche de les apprécier en théorie, il faut les laisser à l'expérience de chaque officier.

CHAPITRE III.

De l'emplacement des postes avancés.

Chaque commandant de la ligne des avant-postes, soit des deux ailes ou du centre, sait, d'après les instructions qu'il en a reçues, les points où doit s'étendre sa ligne et où elle doit se lier à la ligne voisine.

Aussitôt que cet officier arrive au point où il veût établir son poste particulier, ou qui lui est désigné par le commandant de l'avant-garde, il divise son détachement en trois parties. La première est destinée à former la ligne des postes avancés et des sentinelles; la seconde, les postes de soutien; et la troisième, la réserve. Un officier prudent et expérimenté ne négligera dans aucune circonstance cette sage disposition, quelque peu nombreuse que soit sa troupe.

Le commandant, après avoir reconnu toutes les parties du terrain, détermine les points qui doivent être occupés par des officiers ou par des sous-officiers, et ceux qui doivent l'être par les postes de soutien, puis dirige sur ces points chaque détachement. Il est facile de comprendre que chacun

---

beaucoup la troupe. Il en couvre donc le front, soit par une chaîne de montagnes, une rivière, des marais, bois, etc., autant qu'il le peut. Il cherche enfin à ôter à l'ennemi, par la destruction des ponts, gués et par quelques ouvrages de campagne, la facilité de déboucher sur l'armée; chaque point de la ligne est occupé par l'arme qui peut le mieux le défendre d'après la nature du terrain. (*Note du Trad.*)

d'eux sera pourvu d'un guide qui doit le conduire à son poste, afin qu'il y arrive sans délai et sans être obligé de s'arrêter pour prendre des renseignemens.

Jusqu'à la réception des rapports qui lui annoncent l'occupation de ces différens postes, le commandant tient sous les armes la réserve, et la cavalerie ne peut mettre pied à terre.

Cette précaution est indispensable dans quelque occasion que ce soit, et l'on ne doit pas la négliger, quand même l'on aurait des motifs pour croire que l'ennemi est éloigné de quelques lieues ; car, en présence d'un ennemi vif et entreprenant, l'on ne saurait trop se garder des surprises.

Une fois pour toutes, je prie que l'on se rappelle que dans ce traité il ne sera fait mention des devoirs de la cavalerie que lorsqu'il se présentera des cas où elle se trouve mêlée à l'infanterie, mon but étant de traiter seulement des devoirs de l'infanterie faisant le service des avant-postes.

CHAPITRE IV.

De l'emplacement des postes d'officiers.

Lorsque, d'après les instructions qu'il a reçues, l'officier arrive au point où il doit établir son poste, la première chose qu'il a à faire est de se placer avec sa troupe sur une place qui le mette à l'abri d'une surprise. Elle doit lui permettre de tout découvrir autour de lui à la distance d'une portée de fusil. Il envoie aussitôt quelques petits postes d'avertissement sur ses flancs, son front et ses derrières. Ils ne doivent pas être trop éloignés de lui, et sont chargés de surveiller avec le plus grand silence et la plus grande vigilance tout ce qui se passe du côté de l'ennemi, et de le garantir de toute surprise. Le reste de la troupe reste sous les armes.

Il se rend ensuite sur une hauteur voisine, ou sur une place découverte qui lui donne la facilité d'observer à la plus grande distance possible ; il prend la carte du pays, dont il doit

toujours être pourvu, et questionne son guide sur le nom des villages, fermes, chemins, bois ou maisons qui sont dans l'étendue de terrain confiée à sa surveillance, ainsi que sur la nature des chemins et sentiers qui y aboutissent, pour mieux juger des endroits où il doit placer ses postes de sous-officiers et ses sentinelles.

Il est facile de comprendre que, dans le cas où ce point d'observation serait assez éloigné de sa troupe, il doit toujours se faire précéder de quelques soldats intelligens et déterminés; sans cela, il pourrait facilement tomber dans une embuscade et y perdre la vie ou la liberté.

Je dois, de plus, recommander, outre l'utilité d'une carte du pays qui est le théâtre de la guerre, celle d'une lunette d'approche. Avec le premier objet l'on peut étudier la nature du pays que l'on va occuper, et le second sert, dans mille occasions, à juger des mouvemens de l'ennemi et de sa force, lorsqu'on ne pourrait le faire avec la simple vue.

L'étude des cartes est pour un officier de troupes légères d'une utilité infinie. Jointe à quelques notions de topographie et à quelque pratique, elle le met en état de s'orienter lui-même, lorsqu'il est dépourvu de renseignemens exacts sur le pays qu'il doit parcourir. Cette connaissance a, de plus, l'immense avantage que, dans un pays ennemi, les guides peuvent difficilement l'induire en erreur.

J'ai connu des officiers qui, avec le secours d'une carte assez bonne, savaient si bien s'orienter, qu'ils jetaient dans le plus grand étonnement leurs guides, qui étaient persuadés que ces officiers étaient nés dans le pays, ou qu'ils y avaient fait un long séjour.

Lorsque l'officier s'est bien orienté et qu'il a pris toutes ses dispositions, il retourne vers sa troupe, fixe la force de ses postes, les place lui-même, puis, sans délai, envoie à son supérieur immédiat le rapport de l'occupation du poste.

Il doit choisir son emplacement de manière qu'il puisse découvrir, sinon tous ses postes détachés, du moins la plus grande partie; qu'il puisse les soutenir à temps, et, dans le cas d'une attaque, arrêter l'ennemi assez long-temps pour recevoir du secours du poste de soutien ou grand'-garde; ou qu'il reçoive l'ordre de se retirer.

Les endroits les plus favorables pour l'emplacement d'un

poste d'officier, sont : la lisière d'un bois ou bouquet de bois, l'issue d'un défilé, un pont, ou le point de réunion de plusieurs routes. Ils doivent être d'un abord difficile pour l'ennemi, et avoir dans les environs de l'eau et du bois.

Les fusils seront rangés à une espèce de ratelier que l'on construira à la hâte, et la troupe pourra établir ses feux, cuire ou se reposer, afin de trouver, dans le cas d'une marche, des forces nouvelles.

Lorsque l'officier a placé ses postes et fait les dispositions qu'exige la régularité du service, il doit, accompagné de quelques sous-officiers intelligens, faire la reconnaissance exacte de tout ce qui est à la portée de son poste, toutes les approches, et observer le côté qui offre le plus de facilité à une attaque de la part de l'ennemi. Si par cet examen il trouvait à faire quelque changement à ses premières dispositions, et qu'il dût même changer l'emplacement de son poste pour en occuper un plus avantageux, il est de son devoir de le faire avec la plus grande célérité ; il ne doit pas hésiter, car le commandant des avant-postes ne pouvant, la plupart du temps, fixer qu'approximativement les points les plus importans à occuper, laisse à l'intelligence de ses officiers le soin de les placer le plus avantageusement possible. Toutefois, aussitôt que l'officier aura changé la position de son poste, il en fera son rapport au commandant de l'avant-garde, en y rendant un compte détaillé des raisons qui l'y ont engagé.

Il est important que l'officier écrive sur son portefeuille le nom des villages, fermes, maisons, bois, routes et chemins à proximité de son poste. Il n'est même pas superflu de noter ceux des chapelles, statues, croix, et grands arbres isolés (dans la plupart des pays ils ont un nom). La rédaction de ses rapports en aura plus de clarté, plus de précision, et donnera au commandant une notion assez juste de la nature du pays confié à la surveillance de ce poste.

Lorsque sa troupe aura pris quelque repos, l'officier enverra plusieurs patrouilles dans la direction de l'ennemi, puis à sa droite et à sa gauche, vers les postes qui sont le plus près du sien. Les premiers s'informeront de la position de l'ennemi, de celle de ses avant-postes, de quelle force ils sont, et à quelle distance ils sont de son poste. Les autres

établiront la communication avec les postes voisins, et s'assureront des chemins les plus courts pour le service des patrouilles destinées à l'entretenir. L'officier doit aussi reconnaître lui-même les chemins qui existent derrière son poste, ainsi que chaque partie de ce terrain, afin que, dans quelque occasion que ce soit, il ne puisse hésiter sur la direction qu'il doit prendre. Cependant il usera de précaution dans cette reconnaissance afin de ne pas alarmer sa troupe.

Lorsque l'officier aura pris toutes les dispositions relatives à la sûreté de son poste et à la surveillance de l'espace de terrain qui lui est confié, il se fera un plan de défense qui embrassera le soutien de ces postes avancés ou petits postes, la manière dont ils doivent se replier sur lui, la défense de son poste, et enfin, sa retraite s'il était attaqué par une force supérieure. Dans le cas d'une attaque cette précaution lui fera disposer ses moyens de défense avec un calme qui influe toujours favorablement sur l'esprit du soldat, et qui l'empêchera de prendre de fausses mesures. Il doit, bien entendu, instruire chacun de ses sous-officiers de ce qu'ils auraient alors à faire.

Si l'officier avait un détachement de cavalerie sous son commandement, alors les vedettes seraient placées devant celles de l'infanterie, et de manière à ce qu'elles puissent étendre leur vue sur un rayon assez grand.

Pendant la nuit la cavalerie se retirera et ses vedettes seront placées près de celles de l'infanterie. Si le terrain était coupé, elle se retirerait tout à fait et et serait placée derrière le poste d'infanterie, et utilisée pour le service des patrouilles.

Lorsque l'ennemi est à proximité, le poste entier se placera sur un des côtés du feu, ou entièrement derrière. De cette manière, la lueur des feux empêchera l'ennemi de s'approcher sans être aperçu.

CHAPITRE V.

Du choix et de l'emplacement des postes de sous-officiers et des petits postes.

Il a déjà été dit que le choix de l'emplacement d'un poste d'officier lui était souvent confié ; ainsi donc, à plus forte raison, celui de l'emplacement des petits postes qui en dépendent. Pour le faire avec intelligence, il est nécessaire d'avoir le coup-d'œil juste et l'instruction suffisante pour tirer parti des accidens du terrain. Cet art doit s'acquérir en temps de paix, un officier zélé peut se livrer à cette étude avec la plus grande facilité. Dans tous les pays la nature du terrain est presque la même; il y a partout des montagnes, des hauteurs, des vallons, des ravins, des rivières, des ruisseaux, des forêts, des bois, des haies, des villes, des villages, des châteaux, des fermes, etc.; en un mot, il y a partout des pays plats et des pays coupés. Un officier qui a le goût du métier, peut donc, en se promenant, étudier la nature du pays, se former le coup-d'œil, et, aidé de son imagination, faire, d'après le terrain qu'il découvre, des plans d'attaque et de défense.

L'instruction suivante doit servir seulement de guide au jeune officier pour le choix qu'il doit faire de l'emplacement de ses postes dans plusieurs circonstances.

Il a déjà été dit que ces endroits doivent être couverts aussi bien que possible.

Dans un pays coupé, l'on employe plus d'infanterie que de cavalerie; dans un pays uni, c'est le contraire.

On place les postes de la cavalerie dans des endroits découverts, derrière des hauteurs et des embranchemens de route, afin qu'elle puisse exécuter avec facilité tous ses mouvemens. Les meilleurs pour l'infanterie, sont ceux qui sont à l'issue des chemins creux, à l'entrée d'un bois ou d'un village, près d'un pont, dans l'intérieur d'un verger, et



dans les défilés d'où ces postes peuvent observer chaque mouvement de l'ennemi sans être aperçus.

Cependant si ces convenances locales ne se trouvaient pas, par exemple, dans un pays de plaine, ou lors d'un blocus étendu, où, à défaut de cavalerie, il faut former la chaîne des avant-postes en partie avec de l'infanterie, l'on aura soin de pratiquer des fossés suffisamment spacieux (1), qui mettront les postes à l'abri d'une attaque subite de cavalerie, ainsi que les sentinelles avancées; car il est dans la nature du fantassin que lorsqu'il se voit tant soit peu à couvert de la cavalerie, il sent augmenter sa confiance en ses forces.

Si les avant-postes doivent être établis sur le bord d'une rivière ou d'un ruisseau, les moulins, les ponts, les gués, les chemins, les bouquets de bois et endroits semblables, sont les points les plus importans à occuper.

Le nombre et la force des postes qu'un officier doit détacher, dépendent uniquement des circonstances, de la nature du terrain et de l'étendue de la ligne qu'il doit occuper. Cependant il doit prendre pour règle que la force de ces postes ne doit pas être moindre que le tiers, et plus forte que la moitié de la troupe qui est sous ses ordres.

Un officier qui, surtout en présence de l'ennemi, détache trop peu de postes pour se garder, montre de l'insouciance; mais, d'un autre côté, celui qui s'entoure d'un grand nombre de postes, et ne garde pour ainsi dire rien en réserve, manifeste de la crainte, et il est dangereux de faire apercevoir à l'ennemi l'une ou l'autre. Dans le premier cas, cet officier court risque d'être surpris à chaque instant, et de perdre l'honneur, la vie ou la liberté; et le second fait croire à la troupe qu'il commande, que l'occupation de ce poste est extrêmement dangereuse. S'il était sérieusement attaqué, et qu'il dût soutenir ses postes avancés, il augmen-

(1) Lorsqu'on occupe ces postes plusieurs jours, on se couvre d'un abattis, si cela est possible; on élève derrière les abattis un petit terre-plein de terre, fascines et gazons, avec un parapet de quelques pieds d'épaisseur, et l'on donne à cet ouvrage l'élévation nécessaire pour voir et plonger pardessus les arbres abattus. (Inst. du grand Fréd.)

terait la confusion, serait obligé de les abandonner à leur sort, et, avant d'avoir donné aux troupes qu'il couvre le temps de se préparer à recevoir l'ennemi, il serait réduit à fuir honteusement.

Il faut donc qu'un officier ne détache de petits postes qu'autant que cela est nécessaire, et qu'il détermine leur force de manière qu'il y ait trois hommes pour chaque sentinelle. Ainsi donc, si le poste doit fournir une double sentinelle et deux simples, il sera composé d'un caporal, un appointé et neuf soldats; s'il ne doit avoir qu'une ou deux sentinelles, il le sera d'un appointé et de six hommes. D'après cette base, l'on pourra fixer la force de chaque petit poste.

S'il se trouvait à quelque distance, devant le poste occupé par l'officier, un bois, village ou chemin creux, dont on ne puisse occuper l'issue du côté de l'ennemi à cause du danger qu'il courrait d'être enlevé, il ne faudrait pas l'établir à l'entrée, mais laisser cet endroit entièrement libre ; cependant si, par cette disposition, l'on craignait d'être surpris, attaqué à l'improviste, l'on placera entre ce bois, village ou chemin creux, et le poste principal, un poste composé d'hommes sûrs ; il sera considéré comme poste perdu.

En établissant un poste, on doit aussi veiller à ce qu'il y ait la facilité de se procurer de l'eau et du bois.

Les fusils de ces postes sont, ainsi que ceux du poste de l'officier, appuyés à un ratelier, ou formés en faisceaux.

CHAPITRE VI.

De l'emplacement des sentinelles.

Les sentinelles seront, ainsi que les petits postes, placées dans un endroit couvert, qui leur permettra de tout découvrir autour d'elles, autant que possible, sans qu'elles soient continuellement exposées aux regards de l'ennemi, et qu'elles soient dans le danger d'être coupées et enlevées; ainsi donc une sentinelle ne sera jamais placée à plus de



cent pas du poste. Les endroits les plus favorables pour leur emplacement sont les fossés pratiqués autour des bois ou haies, la lisière et les angles saillans d'un bois, ravin, etc.; on a aussi coutume de les placer derrière des arbres, fontaines, petits tertres, rochers, meules de foin, granges, chapelles, croix, etc. Lorsque cette mesure de précaution ne pourra être prise, on placera deux sentinelles (ou sentinelle double), qui se mettront à convert par un petit fossé qu'elles pratiqueront.

Il arrive quelquefois que l'on fait monter nne sentinelle sur un arbre élevé, ou dans un clocher, afin qu'elle ait la facilité d'observer une plus grande étendue de pays.

De même qn'il a été dit qu'une grande quantité de petits postes ne met pas un poste dans une entière sûreté, de même un grand nombre de sentinelles n'augmentera pas celle d'un poste.

Si le poste est établi en rase campagne, et que l'ennemi ne puisse absolument pas s'approcher sans être vu, l'on pourra dimiuuer le nombre des sentinelles pendant le jour; car il est du devoir d'un officier de ne pas fatiguer sa tronpe mal à propos.

Il arrive aussi très-souvent que l'on doit placer, pendant le jour, plus de sentinelles que pendant la nuit. Par exemple, lorsqu'on est très-près de l'ennemi, et que l'on a à craindre quelque coup de main; alors on concentre non-seulement ses petits postes, mais l'on rapproche les sentiuelles et l'on en dimiuue le nombre.

Quelquefois, aussi, il se présente des cas où, pendant la nuit, l'on doit changer la position que les petits postes et les sentinelles occupent pendant le jour, afin de déjouer la tentative que l'ennemi pourrait faire pour les enlever, et, d'un autre côté, pour se rendre maître des patrouilles ennemies qui s'approcheraient imprudemment en se fiant à la connaissance qu'elles ont de leur position pendant le jour.

Il est, au reste, impossible de donner à un officier des instructions précises sur ce qu'il aurait à faire dans toutes les circonstances où il se trouverait, et je suis persuadé qu'un officier d'un mérite ordinaire pourra, d'après ce que j'ai dit, se conduire ainsi que le demanderont sa position, celle de l'ennemi, les convenances locales et les instructions parti-

culières qu'il aura reçues ; il faut, cependant, que j'ajoute que, si par hasard, un officier n'en avait reçu aucunes, ou qu'il crût devoir les modifier, il doit redoubler de prudence et d'activité, ne rien donner au hasard, et n'oublier jamais la responsabilité qui pèse sur lui.

CHAPITRE VII.

De la conduite des avant-postes en général.

Les avant-postes sont les oreilles et les yeux d'une armée, corps ou détachement, et sont placés pour sa sûreté. De leur vigilance et de leur courage dépend souvent le salut de l'armée, et même souvent d'une province entière (1).

Tout officier qui raisonne sensément, peut donc facilement comprendre quelles difficultés et responsabilités sont inséparables du service des troupes légères.

Elles sont dans le cas de se battre journellement avec l'ennemi : pendant que les troupes de ligne sont tranquilles dans leur camp, et jouissent, en un mot, de la plus grande sécurité, les troupes légères sont très-souvent engagées dans un combat très-sérieux ; elles sont, jour et nuit, dans un état d'activité continnelle, et sont obligées de profiter du moindre repos pour cuire.

Pour supporter ces fatigues il faut des hommes forts, endurcis à la fatigue, lestes et adroits. On doit donc faire une grande attention à ces qualités en choisissant des soldats pour les troupes légères.

Quant aux officiers, ils doivent être d'une constitution robuste, et posséder, outre les connaissances militaires

(1) A la bataille de Molwitz, le maréchal de Neuperg, malgré l'ordre qu'il avait donné à différens officiers de hussards, n'eut connaissance de l'approche du roi qu'en voyant son armée rangée en bataille devant ses cantonnemens, et fut réduit à former ses troupes sous le feu du canon prussien.

ordinaires, quelques notions sur les mathématiques et la fortification passagère.

Un officier qui se livre à ce genre de service, doit, en outre, avoir le coup-d'œil juste, être doné d'une rapide conception et de beaucoup de vivacité dans l'exécution. Le salut de la troupe qu'il commande en dépend souvent.

J'ai cru nécessaire, en parlant de l'importance du service des avant-postes, de faire mention des qualités que doit réunir un officier de troupes légères ; cela donnera, à un jeune officier qui sert dans les troupes de ligne, une idée du genre de connaissances auxquelles il doit se livrer, afin de se mettre en état d'être, dans l'occasion, utilisé pour le service des avant-postes. J'espère donc que l'on regardera cette courte digression sous ce seul point de vue.

Je classerai la conduite des différentes sortes de postes, ainsi que j'ai classé leur emplacement.

Les avant-postes sont composés : 1°. du corps principal, où se trouve le commandant de l'avant-garde ; 2°. de la réserve ; 3°. des postes de soutien ; et 4°. des postes d'officiers et petits postes. Je rangerai donc dans cet ordre les devoirs qui les concernent.

Le corps principal où se trouve le commandant de l'avant-garde, et ceux qui sont au centre de la chaîne des avant-postes, doivent tonjours camper, excepté quelques circonstances particulières. Ce corps sera considéré comme détaché de l'armée, et l'on y observera l'ordre de campement prescrit par les réglemens.

Il doit donc avoir ses gardes de drapeau et gardes du camp, qui sont relevées aux heures fixées.

Si les troupes détachées pour former la ligne des avant-postes sont éloignées, ou que des points importans soient entre ces troupes et le corps principal, ces points seront, ainsi que le commandant des avant-postes le jugera convenable, occupés par plus ou moins de troupes, pourvues ou non d'artillerie, qui seront relevées avant le jour.

Outre ces détachemens, le camp aura la moitié, ou au moins le tiers des troupes sous les armes ou de piquet. Cette troupe, après la parade, sera rangée devant le front du camp et formera ses armes en faisceaux. Elle restera, pendant le jour, dans ses baraques, sans se déshabiller, et sera tenue

sous les armes pendant la nuit. Il est vrai que la totalité du corps principal doit rester habillée nuit et jour ; mais, pendant le jour, lorsque l'on n'a rien à craindre de l'ennemi, elle pourra se reposer, jouir de quelques commodités, et s'occuper de l'entretien de ses armes, buffleric, etc. Toutefois, pendant la nuit, elle restera entièrement habillée, la cavalerie sellée et les pièces d'artillerie attelées.

Dans les endroits les plus favorables on établira des signaux d'alarme, et quelques pièces d'artillerie, dont la garde sera confiée à un détachement du piquet, afin que, dans le cas d'une attaque, les signaux d'alarme convenus puissent être donnés.

Chaque commandant de régiment sera instruit, par le commandant de l'avant-garde, de la place d'alarme de son régiment.

Aussitôt que trois coups de canon, tirés à un intervalle convenu, pendant le jour, ou que le signal d'alarme de nuit, annonceront une attaque, les troupes du camp se rangeront sous les armes, à leur place d'alarme, dans le plus grand silence et avec la plus grande promptitude, puis y attendront les ordres ultérieurs.

Comme les troupes des avant-postes ne sont jamais en sûreté, chaque commandant de corps ou de troupe ne peut permettre à un officier ou à un soldat de s'éloigner du camp.

La réserve de chaque partie de la ligne des avant-postes bivouaque au centre et en arrière de cette ligne. C'est là que se trouve le commandant de cette partie de la ligne.

Comme cette réserve est destinée à servir aux postes avancés, de point retraite, et à la faciliter, elle restera habillée nuit et jour; et même, lorsqu'on sera près de l'ennemi elle devra rester toute la nuit sous les armes. Cependant si l'ennemi ne donnait aucune inquiétude en raison de son éloignement, cette réserve prendrait les armes seulement deux heures avant le jour et resterait ainsi jusqu'à ce qu'il fût entièrement venu, et que les rapports des postes avancés eussent annoncé que tout est parfaitement tranquille.

La place d'alarme de cette réserve est immédiatement derrière son front. Elle doit non seulement avoir des sentinelles devant les armes; mais encore quelques petits postes

placés devant son front et ses flancs pour augmenter sa sûreté.

La réserve fournit encore un poste composé d'un officier et vingt hommes, ou pour le moins d'un sergent et douze hommes, placé à un point intermédiaire et au centre de la ligne des postes détachés, à l'embranchement des chemins. Ce poste recevra les rapports journaliers des postes avancés, les prisonniers, arrêtera les déserteurs et fera parvenir les uns et conduire les autres à la réserve. L'escorte de ces derniers pourra plus tôt rejoindre son poste, que si elle était détachée des postes avancés.

Derrière le camp de la réserve, deux signaux d'alarme (1) seront élevés sur une hauteur, de manière qu'ils puissent être aperçus par les troupes qui sont en arrière.

Les rapports du commandant de chaque partie de la ligne des avant-postes seront envoyés par une ordonnance de cavalerie au commandant de l'avant-garde.

Tous les espions, déserteurs, prisonniers, etc., lui seront envoyés dans le plus court délai, et il est défendu de les arrêter par aucune question.

Chaque commandant de la chaîne des avant-postes reçoit sous cachet le mot d'ordre et de ralliement et les ordres du commandant de l'avant-garde; il doit de la même manière les communiquer aux postes qui sont sous ses ordres.

Cet officier doit, par le bon ordre et la discipline qu'il maintient dans sa troupe, se concilier l'amour et l'attachement des habitans. Il pourra se procurer alors des renseignemens exacts; par ses patrouilles il fera observer chaque mouvement de l'ennemi.

Avec de l'intelligence et de l'activité, cet officier évitera au général beaucoup de peines. Ses rapports précis et circonstanciés lui feront connaître le plus ou moins d'importance des mouvemens que l'ennemi fera; et s'ils ne l'étaient pas, ils lui feraient prendre de fausses mesures en le trompant sur le temps et le mode d'exécution favorables aux entreprises qu'il a projetées.

Dans le cas d'une alarme toute la réserve se range en

(1) Ces signaux sont formés avec une botte de paille mouillée, élevée au bout d'une perche; on annonce l'approche de l'ennemi en y mettant le feu.

bataille sur la place d'alarme et y attend les ordres ultérieurs.

Il a déjà été dit que l'emplacement de la réserve doit être choisi de manière qu'il lui soit possible de le défendre, au moins assez long-temps pour que les troupes de soutien détachées du corps principal puissent arriver. On doit donc facilement comprendre que le but de la réserve est de soutenir les troupes qui sont devant elle et de faciliter leur retraite.

Les postes de soutien sont ceux qui sont les plus rapprochés des postes avancés, commandés par des officiers et sous-officiers, et servent à les soutenir dans l'occasion. Ils doivent être établis de manière qu'ils soient à portée de les soutenir le plus promptement possible.

Chacun de ces postes doit se composer au moins d'une compagnie, parce que, s'il était plus faible, le but que l'on se propose ne serait pas rempli.

La troupe doit rester habillée, à cause de leur proximité de l'ennemi, avoir le sac sur le dos et rester éveillée.

Sous peine de la plus sévère punition, personne ne doit, sous aucun prétexte, s'éloigner de son poste. Le bois et l'eau seront apportés par les habitans.

Si les postes détachés des officiers ou sous-officiers étaient éloignés, ou que le pays qui les sépare du poste de soutien fût coupé, celui-ci aura un ou plusieurs petits postes pour établir la communication.

Le commandant d'un poste de soutien doit, après avoir établi son poste, se bien orienter, et prendre ses dispositions d'avance pour quelque circonstance qui puisse se présenter.

Il doit envoyer, dans le plus court délai, à la réserve, les rapports, déserteurs, prisonniers et gens suspects. Tout retard serait blâmable. Toutes les demi-heures il dirige une patrouille vers le poste qui est détaché en avant, et très-souvent vers ses flancs et ses derrières (ce qui est indispensable dans un pays coupé). Il s'assurera de cette manière de la vigilance et du bon ordre de ses postes, et empêchera qu'aucun détachement ennemi ne se glisse entre eux et lui.

Pendant la nuit, à proximité de l'ennemi, et pendant le jour, lorsqu'il fait du brouillard, le poste sera sous

les armes, afin de ne pas être surpris par une attaque subite.

Dans le cas d'une attaque de l'ennemi, le commandant du poste de soutien doit, suivant l'exigeance des circonstances, soutenir sans délai ses postes détachés; mais, si elle était exécutée par des forces trop supérieures, il fera replier tous ses petits postes, et donnera à ses postes détachés devant lui, l'ordre de la retraite; et dans le cas où ceux-ci, par la supériorité de l'ennemi, auraient été forcés de rétrograder avant la réception de cet ordre, il les réunira, et tâchera de défendre son poste jusqu'à ce qu'il ait donné le temps à la réserve de lui envoyer du secours ou l'ordre de se retirer.

La retraite d'un poste de soutien, soit qu'elle soit commandée par la supériorité de l'ennemi, ou ordonnée par le commandant de l'avant-garde, ne doit se faire que lorsque tous les postes situés en avant auront rejoint, et jamais dans la direction précise de la réserve. Ce qui a rapport à la retraite d'un poste sera d'ailleurs l'objet d'un chapitre particulier.

Le commandant d'un poste de soutien ne doit jamais différer d'annoncer l'approche d'une attaque de la part de l'ennemi, tant aux commandans des détachemens situés derrière lui, qu'aux commandans des postes qui sont en communication directe avec lui, à sa droite et à sa gauche.

Les postes d'officiers et de sous-officiers sont, avec leurs sentinelles, situés sur la ligne la plus proche de l'ennemi, et sont particulièrement ceux qui sont chargés tant de surveiller les mouvemens que d'empêcher que rien ne se glisse à travers la ligne des avant-postes.

Du moment où cette ligne est établie, toute communication cesse avec le pays occupé par l'ennemi; toute personne non munie d'un passe-port du général-commandant (ou d'un officier qui y est autorisé) ne doit pas passer la ligne des avant-postes.

Le commandant de l'avant-garde lui-même, à moins qu'il n'en ait la formelle autorisation, n'a pas le droit de donner des passe-ports; ses espions seront porteurs d'une carte particulière (connue des différens commandans de la ligne des avant-postes, et ne pourront qu'en la montrant

passer outre. Ordinairement ils sont accompagnés d'un sous-officier jusqu'aux extrêmes avant-postes, d'où ils se dirigent librement où bon leur semble.

Un poste d'officier ne sera jamais composé de moins de vingt hommes, et celui d'un sous-officier de moins de six.

Il a déjà été dit, au chapitre qui traite de l'emplacement des postes avancés, que celui d'un officier doit être tel, qu'il puisse au moins résister assez long-temps pour que les postes situés en arrière puissent être avertis de l'approche de l'ennemi et disposés à le recevoir.

En conséquence, l'officier et le sous-officier doivent bien s'orienter dans le pays qui entoure leur poste; ils doivent connaître toutes les routes et sentiers qui mènent vers l'ennemi, prendre d'après cela leurs mesures de défense, et prévenir leur troupe comment ils doivent se comporter dans le cas où l'ennemi attaquerait.

Plus le temps est mauvais, plus il est rude, plus le brouillard est épais, plus l'officier et le sous-officier doivent être actifs et surveiller leurs sentinelles avancées, et faire faire des patrouilles dans toutes les directions autour de leur poste. Il faudrait bien se garder de se croire en sûreté par un temps semblable, car il favorise précisément les surprises. En général, la vigilance est l'âme du service des avant-postes, et le commandant d'un poste avancé ne saurait jamais être assez actif et sur ses gardes.

Un poste, quelle que soit sa proximité de l'ennemi, ne doit jamais pouvoir être surpris. Mais, si le commandant est négligent, il communiquera ce défaut à sa troupe, et courra risque à chaque instant de perdre l'honneur, la vie, ou au moins la liberté.

Lorsqu'il fait grand jour, on peut permettre à la moitié de la troupe de dormir quelques heures. Cette moitié, pourtant, aura les armes dans la main, car il est souvent arrivé que des postes entiers, se croyant en sûreté pendant le jour, se sont couchés, endormis, et ont été enlevés sans pouvoir se défendre, faute d'avoir pris cette précaution.

S'il fait un grand brouillard, ou que le pays, du côté de l'ennemi, soit coupé de manière à ce qu'il puisse se glisser, sans être aperçu, jusqu'à la proximité du poste, personne ne se couchera, et, dans ce cas, l'officier fera bien de tenir

sa troupe sous les armes, en permettant à chaque rang de s'asseoir d'après son tour, ayant toujours ses armes dans la main.

Je recommande particulièrement à l'officier et aux sous-officiers de veiller à ce que leurs gens, lorsqu'il leur est permis de se reposer, ne s'écartent pas; le soldat, dans ces occasions, cherche l'ombre et s'éloigne, indifférent sur ce qui peut lui arriver. Il est donc important de les avoir continuellement sous les yeux.

Il est d'un mauvais usage de faire construire des baraques aux postes les plus avancés ; les soldats sont moins lestes à se mettre sous les armes dans le cas d'une alerte.

Si le poste avancé est situé en rase campagne et n'a rien pour se garantir d'un vent froid, il est facile d'élever, du côté d'où il vient, un petit abri formé de branches ou de pailles, couchées sur des piquets fichés en terre.

Si l'ennemi est à proximité, et que l'on s'attende à une attaque, l'officier ou le sous-officier enverra des patrouilles fréquentes tont le long de la chaîne, afin de pouvoir à temps découvrir le moindre mouvement de l'ennemi. On envoie aussi souvent, dans cette occasion, des soldats déterminés et bien éprouvés, au-delà de la chaîne des sentinelles, surtout sur les chemins que l'ennemi doit absolument prendre; ils se couchent à plat-ventre, à droite ou à gauche du chemin, appliquent l'oreille contre terre, et font attention au moindre bruit ou mouvement : s'ils entendent quelque chose, l'un d'eux court sans délai en avertir l'officier et lui rendre compte de ce qui a été observé; mais l'autre demeure et écoute les mouvemens qui pourraient succéder; l'ennemi s'avance-t-il réellement, et arrive-t-il assez près, il fait feu sur-le-champ et rejoint son poste.

Avec de telles précautions l'on peut toujours avoir la certitude d'être à temps averti de l'approche de l'ennemi, et l'on ne sera jamais surpris. Cette méthode d'observer l'ennemi de si près, paraîtra à quelques officiers hasardée et dangereuse : elle n'est ni l'une ni l'autre; car l'on doit réfléchir que l'avant-garde ennemie ne peut être trop forte, et quoiqu'elle soit ordinairement composée des soldats les plus aguerris, lorsqu'il fait obscur, l'on avance toujours,

dans de telles occasions, avec une précaution qui fait que, si l'on reçoit un coup de feu inattendu, l'on reste dans l'indécision pendant quelques instans, si même l'on ne rebrousse pas chemin : un officier habile met alors ce temps à profit et se retire avec la plus grande sécurité. Celui qui a étudié la nature humaine, c'est-à-dire, qui a étudié l'homme comme homme, et qui s'est quelquefois trouvé dans de telles circonstances, saura quelle influence peut avoir un événement imprévu sur un homme et même sur l'homme le plus déterminé.

L'officier, lorsque ses derrières seront en sûreté, pourra, pendant la nuit, se placer avec ses sentinelles et la moitié de son poste, tout près de l'ennemi, afin de pouvoir mieux l'observer et de tenir ses gens plus alertes.

Si les sentinelles de l'ennemi étaient tellement rapprochées des siennes qu'elles pussent se parler (ainsi que cela arrive souvent), l'officier le défendra sous des peines sévères, cela étant sujet à de graves inconvéniens. Il doit permettre encore bien moins que les sentinelles s'approchent des sentinelles ennemies et se réunissent, parce qu'alors elles se mettent à boire et s'endorment. Je vais en citer un triste exemple, pour bien persuader combien ces réunions sont dangereuses. Dans la position que nous occupions en 1793 à Trischweiler en Alsace, nos postes avancés étaient si rapprochés de ceux de l'ennemi, qu'ils n'en étaient séparés que par un ruisseau d'environ neuf pieds de largeur. Les sentinelles françaises adressèrent les premiers la parole aux nôtres, ensuite elles apportèrent de l'eau-de-vie et leur en offrirent; plus tard elles les engagèrent à venir prendre de l'eau dans le ruisseau; il en résulta une espèce de confiance mutuelle, qui tourna le 22 novembre complètement à l'avantage des Français; plusieurs d'entr'eux vinrent comme de coutume près du ruisseau et s'entretinrent avec les nôtres; leur avant-garde saisit ce moment, et à la faveur d'un épais brouillard, passa le ruisseau, attaqua nos avant-postes les uns après les autres, et pénétra jusqu'au village de Frischweiler. La suite de cette faute fut la perte de la vie et de la liberté des coupables.

Il se présente souvent des circonstances où le devoir d'un officier détaché est de faire entamer une conversation avec

les sentinelles ennemies, lorsqu'il en reçoit l'ordre, dans le but d'en apprendre quelque chose d'important.

Souvent l'on est surpris de voir qu'un combat, dans lequel les troupes ont déployé beaucoup de courage, a eu une malheureuse issue; d'appreudre qu'un poste occupé par les meilleures troupes a été surpris, enlevé ou mis en fuite. L'officier cherche ici ordinairement la faute dans les dispositions de ses supérieurs, et souvent elle est dans la négligence, dans le défaut des mesures de sûreté, que le réglement ne prescrit pas, mais qne l'intelligence désigne. L'officier ne peut donc jamais être trop sévère à cet égard; il ne doit pas permettre que, sous ancun prétexte, les sentinelles de l'ennemi, ou personnes venant de son côté, viennent causer avec ses sentinelles.

Dans le jour, comme pendant la nuit, l'officier, ou sous-officier détaché, ne permettra jamais à sa troupe de chanter pendant la nuit, et veillera à ce que le plus grand silence règne; il ne faut pas, toutefois, empêcher ses soldats de chasser le sommeil par leurs histoires, pourvu qu'ils ne fassent pas trop de bruit.

Dans le cas où l'officier, immédiatement après avoir occupé son poste, s'être bien orienté et avoir fait toutes ses dispositions, serait informé de l'approche de l'ennemi, il ne perdra point son sang-froid. Aussitôt qu'il en sera instruit, il se rendra, pendant le jour, à un endroit d'où il puisse voir librement tout ce qui est à sa portée, et y rangera sa troupe en bataille. Si c'est pendant la nuit, il enverra de fréquentes patrouilles sur la direction indiquée, pour découvrir ce qui s'approche. Le premier rapport qu'il aura à faire est qu'il présume que l'ennemi est en marche ponr attaquer son poste ou les postes voisins; ensuite il tâchera de découvrir ce qui s'avance vers lui, et en fera sur-le-champ son rapport.

Lorsqu'il se sera convaincu, par ses propres yeux, combien l'ennemi a d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie, il enverra, sans délai, son second rapport; mais, pour ponvoir rédiger ces rapports avec précision, il faut que l'officier soit pourvu d'une bonne lunette et d'une bonne montre.

Les rapports doivent se faire par écrit, si ce n'est avec de l'encre, avec du crayon, et d'une manière très-lisible. Je joins ici quelques exemples d'un rapport de ce genre :

« Dans ce moment-ci j'aperçois l'ennemi du côté du vil-
» lage N. ; il se dirige en trois colonnes sur mon poste, ou
» sur celui de N. Une de ses colonnes marche à droite de la
» grande route qui, du village N., passe par le village où
» est mon poste, près de l'étang B.... Elle se prolonge au
» pied de la montagne A., et paraît vouloir prendre la direc-
» tion du village qui est occupé par nos chasseurs. Cette
» colonne est à-peu-près forte de 4000 hommes d'infanterie,
» de 1000 à 1200 hommes de cavalerie, et de 6 pièces d'ar-
» tillerie. La seconde colonne paraît être deux fois plus forte,
» et marche sur la grande route, directement vers mon
» poste. Elle peut avoir 20 canons avec elle. La troisième
» colonne est faible et se compose de quelques compagnies
» d'infanterie et escadrons, avec 2 canons. Elle semble des-
» tinée à couvrir le flanc gauche du corps qui s'avance ; elle
» marche à environ 1080 pas de la route principale, sur sa
» gauche, et prend une direction presqu'oblique, comme
» si elle voulait s'emparer du village qui est en avant de
» notre aile droite. Cependant, d'après toutes les apparences,
» l'ennemi veut d'abord attaquer mon poste. »

« L'ennemi marche toujours dans la même direction ; ma
» troupe est sous les armes ; j'ai fait prévenir les postes qui
» sont près de moi. »

Du poste près du bois de S.

G., lieutenant.

Autre exemple.

« Un paysan arrive en ce moment à mon poste ; il se dit
» envoyé par le maire du village de S...., pour m'annoncer
» verbalement qu'un corps ennemi, d'environ 5000 hommes,
» est arrivé hier à six heures du soir dans cet endroit, et qu'il
» paraît être, d'après les renseignemens que prend le com-
» mandant, destiné à attaquer les avant-postes de ce côté.

» Je m'empresse donc de vous renvoyer cet homme sous
» bonne escorte ; je vais aussi expédier sur-le-champ une
» patrouille dans cette direction, afin d'obtenir des rensei-
» gnemens exacts, et de savoir à temps ce qui pourrait
» s'approcher. »

Au poste situé devant G... le... à 1 h. 1/2 après minuit.

G., lieutenant.

Autre exemple faisant suite au précédent.

« Le caporal B., envoyé avec une patrouille vers le village
» S., revient à l'instant et m'annonce qu'il a réellement vu
» l'ennemi en marche, entre le village C. et le bois de V.
» Comme il était très-près de l'avant-garde de cette colonne,
» et qu'il avait remarqué qu'un des hommes de cette avant-
» garde quittait la route et s'avançait vers lui, il se retira en
» silence avec sa patrouille, observa cet homme et prit ses
» mesures pour le faire prisonnier. Il réussit et revient au
» poste avec lui.

» Je m'empresse de vous envoyer ce prisonnier. Ma troupe
» est sous les armes. J'ai fait prévenir tous les postes qui
» sont voisins du mien, de se tenir sur leurs gardes. J'envoie
» une seconde patrouille vers l'ennemi, et vous annoncerai,
» sans le moindre délai, ce qui pourrait survenir. »

A 2 heures 1/2 après minuit.

G., lieutenant.

» En ce moment, la patrouille que j'ai envoyée fait feu à
» environ deux mille pas d'ici. Elle aura vraisemblablement
» rencontré l'ennemi marchant vers nous.

» Un homme arrive en ce moment avec la nouvelle que
» l'ennemi s'avance ; il marche sur la grande route, et l'on
» entend distinctement le bruit que font les canons qu'il
» mène avec lui.

A 3 heures 1/4.

G., lieutenant.

D'après ces exemples, un officier pourra facilement concevoir comment il faut, dans chaque occasion, rédiger ses rapports. Je ferai seulement observer que l'officier doit chaque fois y faire mention de ce qu'il a vu, ou de ce qu'il a appris et de qui il le tient.

S'il venait à recevoir la nouvelle, ou que d'autres raisons lui donnassent lieu de croire que l'ennemi, après la perte d'un combat ou d'une bataille, a décampé sourdement pendant la nuit, ou que la plus grande partie de ses troupes se retire, et que par ruse il ne veuille retirer qu'une légère partie de ses petits postes avancés et de ses senti-

nelles, l'officier se tiendrait particulièrement sans cesse auprès de ses sentinelles, afin d'entendre et de découvrir tout lui-même, et de n'être pas induit en erreur par les sentinelles que l'ennemi aura laissées.

Lorsque l'on remarque que les feux de l'ennemi augmentent subitement, et qu'on entend le bruit des charriots, des canons, etc., le hennissement des chevaux, etc., l'on doit toujours être certain qu'il se met en marche. Toutefois l'officier doit être circonspect, et ne pas se laisser engager dans une imprudente poursuite. Les patrouilles sont le plus sûr moyen de savoir ce qui se passe à l'entour, car un officier aux avant-postes doit toujours observer l'ennemi.

S'il vient un officier supérieur visiter le poste, la sentinelle la plus proche en avertit l'officier, qui s'avance seul vers lui; s'il vient un général, ou le commandant de l'avant-garde lui-même, il lui fera son rapport après avoir été au-devant de lui à une légère distance.

Si le poste est situé de manière que l'ennemi ne puisse l'apercevoir, la troupe se rangera sans armes; s'il est en vue de l'ennemi, le poste ne se dérangera pas, parce qu'aux avant-postes, ni les sentinelles, ni la troupe ne rendent aucuns honneurs.

Le départ des patrouilles a lieu pendant la nuit, ainsi que le prescrit le règlement; elles sont reconnues de même.

S'il vient pendant la nuit plusieurs personnes vers le poste, la troupe prendra les armes et l'officier se tiendra sur ses gardes, car l'ennemi pourrait user d'une semblable ruse pour attaquer le poste à l'improviste. Dans ces cas, il ne faut se fier ni à l'habit, ni à la langue.

Si l'officier entend tirer quelques coups de fusil, soit pendant le jour, soit pendant la nuit, la troupe entière ne prendra pas les armes; mais il enverra aussitôt plusieurs patrouilles dans différentes directions, pour savoir ce qui se passe. Si l'une de ces patrouilles rencontre l'ennemi dans la proximité du poste, elle fera feu sur-le-champ, afin d'avertir du danger l'officier; si l'ennemi est supérieur en nombre, la patrouille se retirera, en tiraillant, sur l'un ou l'autre flanc du poste, afin de ne pas empêcher le poste de faire feu, ou, s'il était possible, de repousser l'ennemi à la baïonnette. Cependant si l'officier est forcé de céder à la

supériorité de l'ennemi, il fera retirer ses sentinelles avancées sur ses deux flancs, et se repliera lui-même, en combattant, sur l'une ou l'autre aile de son poste de soutien ; il doit, toutefois, être certain que les postes situés en arrière sont en ordre et préparés à recevoir l'ennemi : alors il fera sa retraite aussi lentement que possible, pour leur laisser le plus de temps qu'il se peut.

L'officier ne doit donc pas différer, dans le cas d'une attaque de l'ennemi, d'en avertir son poste de soutien par un homme sûr, qui, à cet effet, prendra le chemin le plus court ; et dans le cas où, pendant ce temps, il serait forcé de se retirer, il doit bien juger du temps dont ce poste a besoin pour être en ordre, et, d'après cela, faire régler ses dispositions de retraite. Pendant un combat, une retraite ou une attaque, un officier doit toujours conserver son sang-froid, sans cependant mettre de la lenteur dans ses dispositions.

Pendant la nuit, lorsque l'on relève les factionnaires, l'officier doit toujours envoyer un sous-officier pour ce genre de service, surtout lorsque l'ennemi est en présence. Ce sous-officier parcourra lentement la chaîne des sentinelles, et remplira ainsi le même but que s'il conduisait une patrouille.

L'officier doit, aussitôt que possible, faire à son supérieur immédiat le rapport de tous les changemens qui peuvent avoir lieu, tant à l'égard des dispositions de l'ennemi qu'aux siennes. S'il aperçoit le moindre changement dans les postes ennemis ou dans son camp, il ne doit pas le regarder avec indifférence, mais bien le faire connaître sans délai, parce qu'il ne peut savoir si le commandant des avant-postes le jugera de même.

Si une sentinelle avancée donne, en tirant un coup de fusil, une fausse alarme, il faut le lui reprocher ; mais il faut bien se garder de le lui reprocher durement ou de la punir, parce qu'il vaut mieux recevoir dix fausses alarmes que d'en négliger une véritable.

Quoiqu'un officier arrivant pour occuper un poste ait reçu de son commandant les instructions verbales qui le concernent, il est cependant impossible qu'elles renferment tous les cas qui peuvent survenir ; un officier zélé pour le

service doit, dans des occasions semblables, savoir se tirer d'affaire, et causer, en profitant de la nature du terrain et des circonstances, le plus de mal possible à l'ennemi, en l'arrêtant, et en donnant aux postes situés en arrière du sien le temps de se préparer à recevoir l'attaque de l'ennemi; car, dans le cas où l'on ne s'y attend pas, un quart d'heure de délai est d'une grande utilité.

Arrive-t-il à un officier d'être, par la suite d'une attaque imprévue, coupé de sa troupe, ou s'aperçoit-il qu'il est pris à dos, il doit réunir sa troupe, attaquer avec la plus grande impétuosité l'un des flancs de l'ennemi, et se faire jour de cette manière. De telles attaques ont complètement réussi, et rendu la liberté à des officiers que l'on regardait comme infailliblement perdus; si, toutefois, l'attaque ne réussissait pas, elle donnerait une preuve de la résolution de l'officier, et de ses efforts pour échapper à la captivité.

S'il arrive aux avant-postes des déserteurs ennemis, l'officier, aussitôt après l'annonce de la sentinelle, doit faire mettre sa troupe sous les armes; cette précaution est, surtout dans un terrain coupé, ou pendant la nuit, d'une très-grande importance, car l'ennemi se sert souvent d'une telle ruse; et, pendant que sans défiance l'on s'occupe de ces prétendus déserteurs, il sort de son embuscade, culbute les premiers postes, et s'en empare.

Lorsque le déserteur est amené au poste, l'officier lui demande de quelle troupe ou corps il est; combien de temps il est resté aux avant-postes; si les postes ennemis sont forts; où le corps principal est situé; qui le commande; s'ils sont suffisamment pourvus de vivres; de quels endroits ils les tirent; s'ils vivent en bonne harmonie avec les habitans, etc.; ensuite, il l'envoie avec ces renseignemens au poste de soutien.

S'il vient quelque voyageur au poste, l'officier doit leur faire subir l'interrogatoire suivant :

1°. Qui êtes-vous? 2°. D'où venez-vous? 3°. Où allez-vous? 4°. Avez-vous des passe-ports? 5°. Quel est le but de votre voyage? 6°. Où est situé le corps ennemi? 7°. De quelle force est-il en infanterie, cavalerie et artillerie? 8°. Où sont établis ses postes avancés, et de quelle force ils sont; 9°. s'ils ont des vivres en quantité suffisante, et d'où ils les tirent; 10°. s'ils

vivent en bonne harmonie avec les habitans ; 11°. ce qu'on dit dans l'armée ennemie ; 12°. où le général ennemi a son quartier général, comment il s'appelle, et si ses troupes ont confiance en lui ; 13°. de qui il se sert comme espion ; si l'ennemi a élevé des retranchemens, ou s'il est occupé à en construire ; s'il se sert des habitans ou de ses soldats. Il ne serait pas inutile que l'officier eût ces questions écrites sur son porte-feuille, afin d'écrire sur le champ les réponses qui lui sont faites. Il ne perdra aucun temps de cette manière.

Il vient très-souvent aux avant-postes des hommes ou des femmes qui vendent du pain, du vin, de l'eau-de-vie, etc. : que ces gens soient munis de passe-ports ou non, l'officier ne doit non-seulement jamais les souffrir aux avant-postes ; mais il doit au contraire les faire arrêter et les renvoyer en arrière sous bonne escorte. En général il ne doit pas souffrir que ses soldats boivent fréquemment de l'eau-de-vie, le soldat alors devient dormeur et négligent pour son service.

Il arrive souvent que par une convention réciproque, l'on permet aux habitans de travailler pendant le jour aux champs qui sont situés entre les deux chaînes des avant-postes. Dans cette occasion, la surveillance doit redoubler d'activité, et l'on doit empêcher le soldat de se mêler parmi eux, parce qu'ainsi ils désertent plus facilement.

Avant le plein jour l'officier ne permettra pas à ces paysans de dépasser la chaîne des sentinelles : ces gens ne doivent pas alors se rendre à leur ouvrage par différens côtés et un à un ; mais ils doivent se réunir, et passer sur un point désigné la chaîne des avant-postes. Le bourguemestre du village sera gardé comme otage. Le soir, ces ouvriers reviendront par le même point. L'officier aura soin d'écrire le nombre des sortans et les fera compter à leur rentrée.

Le magistrat du lieu doit être responsable que parmi les ouvriers il ne se mêle aucun étranger, parce que sans cela il pourrait s'y glisser quelque espion, qui aurait ainsi la facilité de franchir la chaîne des avant-postes. On doit aussi défendre aux habitans, sous peine de faire cesser le travail, de parler aux sentinelles ou vedettes ennemies.

Si l'on n'ose se fier aux habitans, les permissions ne seront jamais données.

Lorsqu'un poste est placé dans un village, et que la chaîne

des sentinelles est placée immédiatement devant, il faut, surtout en présence de l'ennemi, apporter la plus grande attention à ce que les habitans n'en sortent pas, lors même que l'on est dans son propre pays. Bref, aux avant-postes, l'on ne doit se fier à personne, et ne jamais ralentir sa surveillance.

Pendant la nuit, dans un tel village, il ne faut jamais tolérer que les habitans conservent la lumière dans leurs maisons, surtout lorque les fenêtres donnent du côté de l'ennemi, excepté dans les boutiques fermées, parce que cette lumière peut très-souvent servir de direction à l'ennemi.

De jour aussi bien que de nuit, l'on doit interdire le son des cloches, et vers la chute du jour l'on doit empêcher les habitans de circuler dans les rues; cette mesure de sûreté ne doit jamais être négligée, lors même que l'on n'aurait à occuper ce village que pendant le jour.

Il est, au reste, impossible de faire mention de toutes les précautions à prendre aux avant-postes pour sa propre sûreté. Un officier intelligent et zélé pour son métier, saura de lui-même suppléer à ce qui manque à ce chapitre.

CHAPITRE VIII.

Conduite des sentinelles avancées.

Pour remplir parfaitement leur destination, les sentinelles doivent être placées de manière qu'elles puissent voir librement autour d'elles et observer chaque mouvement de l'ennemi, sans qu'elles soient continuellement exposées à sa vue, et surtout de sorte qu'elles ne puissent être coupées. Elles ne doivent donc jamais être placées au-delà de cent pas du poste, lorsque le terrain est coupé; cependant, si à cause des circonstances l'on devait placer plus loin les sentinelles les plus avancées, il faudrait alors, entr'elles et le petit poste, placer une ou deux sentinelles.

Les sentinelles sont, pour ainsi dire, les yeux et les oreilles

du poste ; ainsi donc, rien ne doit gêner ni les uns ni les autres.

Les sentinelles ne doivent jamais, et surtout devant l'ennemi, se promener à la place qui leur a été désignée; mais elles doivent rester presque immobiles à la même place, observer exactement le côté de l'ennemi : lorsqu'elles ne sont pas tenues à cette immobilité elles observent mal; et lorsqu'un vent froid, venant du côté de l'ennemi, souffle avec force, il leur arrive de se tourner presqu'entièrement en arrière. Le but que l'on se propose est alors tout-à-fait manqué.

A l'époque des grandes chaleurs, comme le soldat peut facilement se livrer au sommeil, surtout lorsqu'il reste à la même place, les sentinelles seront alors relevées toutes les demi-heures, comme lorsque le froid est rigoureux.

Les sentinelles de la chaîne seront placées de manière à ce qu'elles aient continuellement sous les yeux l'endroit par lequel il peut se glisser quelque chose de suspect. Si l'une de ces sentinelles aperçoit vers le soir quelque personne qui veuille franchir la chaîne, elle doit lui crier de s'arrêter, et si elle ne s'arrêtait pas elle doit faire feu sur elle.

S'il vient quelqu'un du côté de l'ennemi, la sentinelle lui fera faire halte à une distance convenable, et dira à la sentinelle qui est derrière elle que l'on vienne chercher cette personne.

Lorsqu'un parlementaire ennemi se présentera, ayant avec lui un tambour ou trompette, elle agira comme ci-dessus.

S'il arrive quelques déserteurs ennemis, la sentinelle les arrêtera à la distance convenable, leur fera poser à terre leurs armes, et mettre pied à terre aux cavaliers : s'ils n'y consentent pas elle fera feu sur eux ; s'ils obéissent, la sentinelle leur ordonnera de faire face du côté de l'ennemi, et préviendra la sentinelle qui est derrière elle de leur arrivée.

La sentinelle ne doit jamais se laisser toucher par les prières des déserteurs qui se disent poursuivis ; quand même elle en verrait la preuve, elle ne doit pas leur permettre de s'approcher de plus de soixante pas, parce que l'ennemi peut pendant la nuit, et dans un pays coupé, se servir d'une telle ruse pour surprendre un poste.

Ce qui arriva en novembre 1796, pendant le siége de Kehl, prouve que les sentinelles ne sauraient être trop sur leurs gardes. Je veux raconter ce fait pour l'instruction des jeunes officiers, tel qu'il m'a été raconté par des témoins dignes de foi, dans l'espérance qu'ils se le rappelleront dans l'occasion et en profiteront. Il était deux heures après minuit, lorsque, sur la route qui conduit de Kehl à Marlen, un déserteur ennemi s'annonça à la sentinelle d'un régiment qui était alors aux avant-postes, en la priant de le prendre sous sa protection parce qu'il était poursuivi; la sentinelle, touchée de pitié, le laissa arriver jusqu'à elle; un second déserteur suivit bientôt le premier sous le même prétexte; l'un saisit la sentinelle par devant, l'autre par derrière; bref, ils l'étranglèrent sur le champ. L'avant-garde française arriva ainsi, surprit le poste placé à quelques centaines de pas du village, tua une grande partie des hommes qui le composaient, fit le reste prisonnier, parvint, presque sans être aperçue, jusqu'au village de Marlen, s'en empara ainsi que de Kelheim, avec très-peu de peine, et eût fait des progrès très-rapides, si les postes de réserve ne l'eussent arrêtée à temps. Par suite de cette faute l'on dut s'emparer de nouveau de ces villages et l'on perdit beaucoup de braves soldats.

Lorsqu'il vient vers la sentinelle plusieurs personnes, du côté de l'ennemi, elle doit sur-le-champ crier : Halte-là, qui vive ! puis : Aux armes ! afin que le poste soit à l'abri de toute surprise.

Aussitôt qu'elle voit venir un officier supérieur vers le poste, elle doit, sans délai, en avertir le poste; du reste, elle reste immobile et ne rend aucun signe d'honneurs.

A la chute du jour, ainsi que pendant un épais brouillard, elle arrêtera chaque individu s'avançant vers elle, par le cri de Halte-là, qui vive! en apprêtant ses armes. Si l'on répond : Patrouille ! elle criera d'une voix forte : Halte la troupe, le chef au ralliement !

Si le mot de ralliement était mal donné, ou ne l'était pas du tout, ou bien que la troupe ne voulût pas s'arrêter, elle fera feu sur-le-champ, et criera fortement : Voilà l'ennemi ! Et si l'attaque a véritablement lieu, elle se retirera sur l'une ou l'autre aile de son poste.

Si la sentinelle remarque que l'ennemi s'avance vers le poste et se dispose à l'attaquer, elle en donnera à temps l'avis au poste. Si le poste était effectivement attaqué, la sentinelle ferait feu sur l'ennemi à son approche, et continuerait à tirer sur lui avec celles qui sont placées à sa droite et à sa gauche, jusqu'à ce qu'elles soient forcées à la retraite. Dans ce cas, elles se retireront lentement, en continuant leur feu, sur l'une ou l'autre aile de leur poste, afin de ne pas gêner le feu de la troupe, et continueront à l'arrêter avec elle.

Si deux sentinelles sont placées près l'une de l'autre, elles ne doivent pas se parler, mais observer attentivement le pays qui s'étend devant elles, dans la direction de l'ennemi; et s'il vient une troupe ennemie vers elles, l'une d'elles retourne vers le poste et en donne l'avis à l'officier qui le commande (1). Elles doivent faire une très-grande attention au mot de ralliement, parce que sans cela il peut se faire beaucoup d'erreurs et de fausses alarmes. L'officier ou le sous-officier fera très-bien de se faire répéter le mot de ralliement, toutes les fois que le caporal de pose partira pour relever les faction-

(1) On doit recommander aux sentinelles d'être très-attentives, pendant la nuit, à l'aboiement des chiens, aux hennissemens des chevaux; elles entendront de loin et distingueront facilement la marche d'un corps de troupes, surtout si les chemins sont pierreux, et si elles appliquent de temps en temps l'oreille contre terre. En Autriche l'on donne, dans plusieurs corps de troupes légères, un signe et un contre-signe. Le contre-signe est un geste de convention que les rondes ou patrouilles doivent faire avant d'être admises à donner le mot.

Il peut consister à mettre la main sur la tête, sur la poitrine, ou à frapper un certain nombre de coups sur telle ou telle partie du corps ou de l'armement.

Le signe des sentinelles doit être un mot de la même espèce que le mot ordinaire, et cependant différent de celui qu'on donne aux sous-officiers chargés de faire les rondes ou de reconnaître les troupes.

On doit changer le signe et le contre-signe aussitôt qu'un soldat du poste a déserté. (*Guide de l'Off.*)

naires. Il en est de même à l'égard du mot d'ordre que l'on a coutume de donner aux caporaux et aux appointés ; on sait, par expérience, combien souvent il arrive que ces gens estropient les mots d'ordre et souvent les dénaturent complètement, lorsqu'ils ne sont pas d'une prononciation facile. Cela est aisé à remarquer en temps de paix : l'on passe alors très-souvent, avec trop de légèreté, sur cette partie du service ; mais en temps de guerre l'on ne saurait y apporter une trop scrupuleuse attention. Quant à moi, je ne me contenterais pas de ces questions ; mais lorsque je visiterais la chaîne de mes sentinelles, je les renouvellerais chaque fois, et chercherais ainsi à m'assurer qu'elles l'ont bien compris. Je ferais même plus, j'interrogerais chaque sentinelle sur tous ses devoirs, et si elles ne me répondaient pas avec exactitude, je les reprendrais, et les leur expliquerais le plus clairement possible. Ce genre d'instruction, qui a rapport aux lieux et aux circonstances, forme beaucoup mieux le soldat que ces lectures qui se font en temps de paix devant toute une compagnie. Là, l'homme sent ce qu'il a besoin de savoir, et en apprend en même temps les motifs ; ici, au contraire, les circonstances variant à l'infini, il ne peut faire de bien utiles remarques. C'est pour cela qu'on ferait sagement, en temps de paix, de figurer des avant-postes, de supposer différentes circonstances et de faire pratiquer à chaque homme ce qui lui a été appris en théorie : son instruction serait alors complète.

Si la sentinelle observe qu'à l'approche de la nuit les sentinelles de l'ennemi s'approchent, et que ses patrouilles montrent plus d'activité que de coutume, elle doit en faire avertir aussitôt le poste, parce qu'ordinairement cela est l'indice d'un prochain mouvement, soit qu'il ait rapport à une attaque ou à une retraite. Dans ces deux cas, les sentinelles doivent redoubler d'attention, et annoncer chaque changement qu'elles aperçoivent dans les dispositions de l'ennemi.

Lorsqu'on pratique des fossés pour les sentinelles placées en rase campagne, afin de les mettre à l'abri des surprises de la cavalerie, elles doivent y rester tranquilles, et ne donner jamais lieu à d'inutiles escarmouches ; cependant, si des sentinelles ennemies voulaient s'approcher trop près d'elles,

c'est-à-dire, si elles quittaient leurs places habituelles pour s'avancer vers elles, elles doivent les en éloigner en faisant feu sur elles, car l'ennemi ne doit jamais s'approcher impunément de notre ligne.

Les sentinelles placées entre les postes et les sentinelles avancées ne doivent pas s'imaginer qu'elles n'ont rien à observer, et qu'elles peuvent se reposer sur la vigilance de celles qui sont placées devant elles ; elles doivent, au contraire, se persuader qu'elles sont la sûreté du poste, aussi bien que des sentinelles avancées ; il faut donc qu'elles observent attentivement ce qui se passe autour d'elles ; car, dans un pays coupé, l'ennemi peut se glisser à travers les sentinelles avancées et surprendre le poste : surtout pendant la nuit, ou lorsque le temps est nébuleux, leur vigilance doit redoubler, et elles doivent porter une attention particulière sur chaque cri des sentinelles placées en avant.

Lorsqu'une sentinelle sera placée sur un clocher ou sur un arbre élevé, elle redoublera d'attention et annoncera à celle qui est placée en bas, chaque mouvement de l'ennemi, afin que celle-ci puisse l'annoncer.

Je ne puis m'empêcher d'ajouter ici un conseil très-salutaire pour un officier, il est même trop important pour que je le passe sous silence. Il est impossible de visiter ces sentinelles aussi souvent que d'autres ; elles sont donc plus abandonnées à elles-mêmes ; un officier doit donc avoir la précaution de n'employer, pour ce service, que les gens les plus adroits et les plus sûrs, et dans aucun cas, des gens qui se livrent facilement au sommeil ou à la boisson, ou qui, d'ailleurs, sont maladroits, parce que l'on en retire peu de profit, et qu'ils peuvent faire beaucoup de tort.

Lorsqu'une sentinelle entend, pendant la nuit, devant elle, de l'un ou de l'autre côté, quelques pas d'homme ou de cheval, elle se couchera aussitôt à terre, et prêtera une oreille attentive en la tournant vers la terre ; elle pourra alors facilement distinguer le moindre bruit. Lorsque deux sentinelles sont placées ensemble, l'une d'elles peut s'avancer de quelques pas, pour mieux juger encore ce qui peut causer le bruit qui s'est fait entendre.

Si une sentinelle remarque qu'une sentinelle placée près d'elle est passée à l'ennemi, elle l'annoncera sur-le champ,

afin que l'on puisse changer, aussitôt que possible, les mots d'ordre et de ralliement.

CHAPITRE IX.

Des patrouilles.

Comme il est impossible de compléter la sûreté de l'armée avec des postes avancés et des sentinelles, et de surveiller l'ennemi aussi exactement que cela est nécessaire, surtout lorsqu'il est un peu éloigné, on tâche d'atteindre ce double but par de fréquentes patrouilles.

On peut encore, aux avant-postes, avoir d'autres vues que l'on tâche de remplir par le moyen des patrouilles. On doit donc en distinguer plusieurs sortes.

D'après l'usage établi dans notre armée, je les partage en trois classes, savoir : patrouilles de sûreté, patrouilles d'expédition et patrouilles offensives.

Patrouilles de sûreté.

Le but de ces patrouilles est non-seulement d'entretenir la vigilance des postes et des sentinelles, mais aussi d'empêcher que dans l'espace qui les sépare, il ne se glisse quelque troupe ennemie, ou quelque individu suspect.

Ces patrouilles seront envoyées du poste principal vers le poste principal, et de celui-ci vers les postes d'officiers et de sous-officiers, mais de ces derniers, le long de la chaîne des sentinelles.

Les patrouilles ordinaires sont composées d'un caporal et de quatre hommes ; elles ne doivent jamais engager un combat avec l'ennemi.

A la chute du jour, ou plutôt au commencement de la nuit, la première patrouille part du poste de l'officier ou du sous-officier ; elle commence par l'une ou l'autre aile du poste, et va jusqu'à l'autre aile.

La patrouille, dans sa marche, forme cette figure :

(*a*)

(*b*) (*e*) (*c*)

(*d*)

a est celui qui est le plus avancé, *b* et *c* sont les flanqueurs, *d* est celui qui empêche que la patrouille ne soit surprise par derrière, enfin *e* est le caporal. Toutes les patrouilles doivent marcher ainsi; si cependant le peu de largeur de la route ou un obstacle quelconque forçait à aller l'un après l'autre, *a b c* marcheraient en avant, *e* viendrait ensuite, puis enfin *d*.

Le but de ces patrouilles est, ainsi qu'il a été dit plus haut, d'entretenir la vigilance des postes et des sentinelles, et d'empêcher qu'il ne se glisse entre eux aucune troupe ennemie, ou personne suspecte; il faut donc qu'elles fassent attention que non-seulement les sentinelles, mais encore les postes, soient très-vigilans, et que rien de suspect et de dangereux ne puisse pénétrer à travers la chaîne; elles doivent, aussitôt qu'elles entendront le moindre bruit sur leur chemin, continuer leurs recherches jusqu'à ce qu'elles en aient connu la cause, et ne traiter légèrement aucune chose de cette nature; sans cela un malheur pourrait en résulter: une patrouille ennemie pourrait se disposer à attaquer une sentinelle ou même le poste, et s'en rendre maître; apercevant la patrouille, elle se couchera à terre afin de ne pas en être aperçue, cela occasione naturellement un bruit qui ne doit pas échapper à une patrouille attentive. Un caporal doit donc, dans cette occasion, rassembler sa patrouille, faire front du côté de l'ennemi en s'arrêtant, et envoyer un homme du côté où il aura entendu le bruit, avec le fusil armé; sa troupe sera aussi prête à faire feu. Si l'homme détaché ne trouve rien, et qu'il soit prouvé que c'était le bruit occasioné par un gibier quelconque, il revient et fait son rapport; ensuite la patrouille continue son chemin. Si cet homme rencontre l'ennemi, il fait feu et s'écrie fortement : Voilà l'ennemi ! Le caporal, aussitôt qu'il l'aperçoit, fait tirer sur lui quelques coups de fusil et se retire sur l'une des plus proches sentinelles, d'où, si l'ennemi

le poursuivait en forces supérieures, il se retirerait sur l'un des côtés de son poste.

Dans la nuit du 1er au 2 juin 1794, un sous-officier intelligent nous préserva ainsi d'une surprise. Conduisant une patrouille dans le bois de Freispach près de Qweich; il découvrit le tiers de l'avant-garde ennemie qui avait traversé la chaîne des sentinelles par le haut Kornfeld; il fit feu sur l'ennemi et alarma ainsi tous les postes voisins, qui furent aussitôt sous les armes et déjouèrent les tentatives de l'ennemi.

Lorsqu'une patrouille sera arrêtée par une autre patrouille se dirigeant vers le poste, le caporal de la première exigera de la seconde le mot d'ordre, parce qu'une patrouille ennemie pourrait facilement l'arrêter et demander le mot d'ordre afin de le connaître ; on ne saurait trop recommander cette précaution aux caporaux envoyés en patrouille.

Ils ne devront dans aucun cas prendre un chemin plus court ou plus commode que celui qui leur est désigné pour ce service; mais parcourir celui-ci très-exactement, s'arrêter souvent en faisant observer à leurs hommes le plus grand silence, appliquer souvent l'oreille contre terre, car pendant la nuit les oreilles servent plus que les yeux, et surtout faire attention que pendant la marche les armes de la troupe ne puissent, en s'entre-choquant, faire aucun bruit. Cette précaution est importante. La troupe doit être aussi prévenue de s'abstenir de fumer ou de battre le briquet. Il a été dit dans le chapitre concernant la conduite d'un officier détaché aux avant-postes, qu'il doit envoyer des patrouilles vers les postes qui sont en communication avec lui. Ces patrouilles sont de la même sorte que celles dont nous parlons ; la conduite qu'elles ont à tenir est la même.

Lorsqu'une patrouille, dans le cours de son service, s'apercevra qu'une sentinelle a quitté sa place accoutumée, elle visitera attentivement tout l'espace de terrain qui est à sa proximité, afin de savoir si la sentinelle, pressée par quelque besoin, ne s'est pas par ce motif éloignée de sa place : si le caporal ne la trouve pas, il détachera sur-le-champ un homme, afin de l'annoncer à l'officier commandant le poste ; le caporal restera avec sa troupe jusqu'à ce qu'une autre

sentinelle ait remplacé celle qui a déserté ; et aussitôt qu'elle sera posée, il continuera son chemin ; il le fera aussi annoncer à l'officier, afin qu'au moins le mot de ralliement soit changé sur-le-champ.

Au reste, il est encore à observer que la seconde patrouille qui partira du poste doit prendre le même chemin que la première, mais dans le sens opposé, par exemple : la première patrouille aura commencé par l'aile droite, la seconde doit commencer par l'aile gauche, afin qu'elles se croisent continuellement.

Des patrouilles d'expédition.

Comme ces patrouilles sont envoyées afin de découvrir les desseins secrets de l'ennemi, ce qu'elles ont à observer est d'une très-grande importance ; il faut donc qu'elles soient composées des soldats les plus déterminés, et conduites par des sous-officiers intelligens. Il arrive même souvent qu'elles sont conduites par un officier.

Si le sous-officier conduisant la patrouille ne connaît aucunement la nature du pays où il est envoyé, il doit être accompagné d'un guide fidèle et intelligent ; il le tiendra toutefois continuellement sous ses yeux.

Ces patrouilles ne peuvent être que de cinq hommes y compris le sous-officier, car elles ne doivent jamais engager aucun combat avec l'ennemi, mais seulement faire feu si elles le rencontraient à proximité du poste.

La disposition de la petite troupe est la même que celle décrite plus haut ; seulement le sous-officier confie la surveillance du guide au cinquième homme.

Une patrouille d'expédition parcourt le chemin qui lui a été désigné, aussi vite que possible, et tâche d'éviter, si cela se peut, les villages, chemins creux, bois, etc., où elle pourrait facilement tomber dans une embuscade ; si cela ne pouvait se faire, elle ne doit pas s'y engager avant de les avoir fait fouiller exactement par l'homme destiné à éclairer la marche de la patrouille ; et lorsqu'il annonce qu'il ne s'y trouve rien de suspect, la patrouille continue son chemin.

Lorsqu'elle aura atteint le lieu de sa destination, l'officier ou sous-officier choisira un endroit favorable pour y cacher

son monde, et cherchera lui-même à apprendre ou a découvrir ce dont il est chargé; et aussitôt qu'il y sera parvenu, il reviendra avec les mêmes mesures de précaution, avec l'attention, toutefois, de prendre, s'il est possible, un autre chemin.

S'il arrive qu'elle découvre une patrouille ennemie éloignée de quelque distance, elle ne doit pas se détourner du but qu'elle doit atteindre; elle se couchera à terre à côté du chemin, s'il fait obscur, et si c'est en plein jour et qu'elle soit aperçue par l'ennemi, elle se retirera vers un bois voisin, taillis ou monticule, et y restera cachée jusqu'à ce que l'ennemi l'ait perdue de vue ou qu'elle soit dépassée par lui; ensuite elle continuera son chemin.

Aucun homme de la patrouille ne doit s'arrêter dans un village, auberge isolée, moulin ou ferme, même sous le prétexte de s'y désaltérer, parce que souvent il arrive que ces hommes tombent dans une embuscade de l'ennemi et sont faits prisonniers, ainsi qu'il est arrivé à une patrouille de hussards, en 1793, du côté de Famars. Je fus moi-même, en 1796, témoin de la prise d'une patrouille de cavalerie ennemie, qui était occupée à piller un moulin situé près de Durlach. Cette précaution doit être prise aussi par le sous-officier lorsqu'il revient.

Lorsqu'une patrouille de cette sorte se fait dans un pays ennemi, ou dans un pays dont les habitans sont suspects, il faut redoubler de précaution, et tâcher d'éviter tous les villages, quand même il faudrait faire un détour; car il vaut mieux apporter quelque retard dans l'exécution de sa mission, que de la manquer par imprévoyance, et d'y risquer la perte de sa vie ou de sa liberté.

Il se présente souvent des occasions où ces patrouilles doivent percer la chaîne des avant-postes ennemis, afin d'y apprendre les renseignemens nécessaires, tant sur la position qu'occupe l'ennemi, que sur sa force, autant que cela est possible. Cette mission n'est toutefois pas aussi difficile qu'on pourrait se l'imaginer; il faut alors la confier à un homme qui ait de la résolution et beaucoup de sang-froid. Le chef du détachement s'avance avec la plus grande précaution à cent ou tout au plus cent cinquante pas vers la chaîne des avant-postes ennemis, bien entendu lorsque le pays est coupé;

arrivé là, il se couche à terre et prête une oreille attentive au bruit que font les patrouilles ennemies, afin de pouvoir, par sa direction, bien saisir celle de la chaîne. Il s'entend facilement que pour exécuter cette mission il faut que la nuit soit très-obscure et bien connaître la nature du terrain.

Par les cris des sentinelles qui arrêtent les patrouilles, et l'intervalle de temps qui sépare chacun d'eux, il est facile de juger combien les sentinelles sont éloignées l'une de l'autre, et de choisir l'espace qui est le plus favorable pour traverser la chaîne, qui est le plus long. Aussitôt que le chef du détachement remarque que la patrouille a été arrêtée pour la troisième fois au premier point, il traverse entre deux sentinelles, et franchit, s'il est possible, l'espace de la chaîne, en marchant sur les genoux et les mains, pénètre cent et même cent cinquante pas derrière la chaîne, se couche à terre et fait attention quel est le chemin ordinaire que prend la patrouille ennemie; ensuite il s'avance sur-le-champ plus loin. L'on peut avec plus de sécurité s'assurer de l'intervalle qui existe entre les postes; car l'on peut être persuadé que l'ennemi ne présume pas une reconnaissance de nuit faite sur la seconde ligne de ses avant-postes; seulement il faut bien se garder de réveiller, par quelque bruit, l'attention de l'ennemi; on peut s'avancer alors (en évitant les routes fréquentées et les villages) jusqu'au front du camp ennemi, le parcourir d'une aile à l'autre, compter le nombre des feux; enfin remplir sa mission, et retourner à son poste, en observant les mêmes précautions.

Je sais qu'on s'est servi rarement de ces sortes de patrouilles pour obtenir des renseignemens sur la position de l'ennemi, ainsi que sur sa force; cependant je puis assurer que cela est arrivé, et qu'un général très-célèbre s'est souvent servi de ces reconnaissances de nuit. Ces patrouilles doivent partir immédiatement après la nuit close, et revenir deux heures avant la pointe du jour, moment où l'ennemi est ordinairement le plus vigilant.

Le chef de cette patrouille reçoit ses instructions de vive voix ou par écrit; et aussitôt qu'il est certain d'effectuer sa retraite, il s'arrête avec sa troupe dans un bois ou autre endroit sûr, la laisse reposer, fait son rapport par écrit, et envoie sur-le-champ un homme à l'officier qui l'aura envoyé;

et aussitôt que sa troupe aura pris quelque repos, il reviendra au poste.

S'il arrivait que la patrouille tombât dans une embuscade ou donnât dans une forte patrouille ennemie, la troupe tâchera de se disperser, surtout lorsqu'elle sera éloignée de ses propres avant-postes. Ici il ne s'agit pas d'opposer une vive résistance; un ou deux hommes de la patrouille doivent courir de toutes leurs forces, afin d'annoncer au commandant des avant-postes ce qui est arrivé; si cela était impossible dans ce moment, l'un des hommes les plus déterminés devra le tenter pendant la première nuit. Dans tous les cas, le chef du détachement doit bien instruire sa troupe, afin que si ce malheur arrivait, elle ne découvrît pas à l'ennemi le véritable but de leur expédition, et lui-même tâche, dans ce cas, de détruire, sans être remarqué, l'instruction écrite qu'il peut avoir reçue.

Patrouilles offensives.

Comme cette sorte de patrouille est souvent forcée à entamer une escarmouche avec l'ennemi afin de remplir sa destination, sa force doit se régler d'après la nature de sa mission, la situation et la force de l'ennemi. La nature du pays décide si ces patrouilles doivent être composées simplement de cavalerie ou d'infanterie, ou de ces deux armes réunies. Dans un pays de plaine et peu coupé, et lorsque l'ennemi est éloigné, l'on ne se sert que de cavalerie. Lorsque le pays est très-coupé, l'on n'emploie au contraire que l'infanterie, à laquelle l'on joint quelques hussards qui sont employés pour transmettre promptement les rapports.

Une patrouille de cette sorte, quand même elle serait commandée par un sous-officier, ne doit se composer jamais de moins de vingt hommes; cependant elle peut, d'après les circonstances, être composée d'un officier et de trente et cinquante hommes. Il y a même des cas où l'on emploie un officier supérieur avec un bataillon, un ou plusieurs escadrons de cavalerie, soutenus par quelques pièces d'artillerie. Alors ce n'est plus une patrouille, mais un grand détachement.

Le but que l'on se propose par ces patrouilles, quelle que

soit leur force, est de savoir la position de l'ennemi et d'avoir connaissance de ses mouvemens; d'éclairer les flancs de l'armée; de faire des prisonniers; d'enlever des transports ennemis; de porter des nouvelles à un corps détaché ou coupé, ou à une place bloquée; ainsi de suite.

Le chef d'un pareil détachement doit non-seulement être entreprenant, mais aussi intelligent et expérimenté, parce que l'on ne peut lui donner des instructions pour les différentes circonstances où il peut se trouver; il faut donc s'en rapporter entièrement à ses talens, son expérience et son courage éprouvé. Pour ne pas enlever à cet officier la confiance qu'il doit avoir en lui, et afin de lui laisser la facilité d'entreprendre ce qu'il croit utile à l'armée, il est nécessaire de lui donner un ordre par écrit, et le décharger de toute responsabilité, même lorsque son entreprise ne devrait pas réussir entièrement.

Quelle que soit la destination d'une patrouille offensive, son commandant doit, avant tout, s'assurer que sa troupe est pourvue de bons souliers et de munitions nécessaires pour le temps que doit durer son expédition; il ne doit jamais tolérer que le soldat, afin d'alléger sa charge, se débarrasse de son pain, car il arrive souvent que l'on doit passer certaines étendues de pays qui ne sont pas habitées; alors il éprouverait le manque de vivres; ensuite il se pourvoit de bons guides connaissant parfaitement le pays vers lequel il doit se diriger, ainsi que celui qu'il va traverser. On se sert ordinairement des chasseurs, gardes-champêtres ou forestiers, marchands, etc., qui ont coutume de parcourir le pays.

L'officier alors fait des dispositions de marche; il forme son avant et arrière-garde, ainsi que ses flanqueurs, et apprend à ces derniers le signal par lequel ils doivent l'avertir de la présence ou de l'approche de l'ennemi pendant sa marche.

Les précautions à prendre pendant la marche sont les mêmes que celles que nous avons citées à l'article des patrouilles d'expédition, avec la différence qu'une patrouille offensive ne doit pas toujours éviter les endroits habités, les chemins creux, gorges et les bois, mais les passer avec les mesures de sûreté nécessaires en pareilles occasions.

Lorsqu'une patrouille offensive rencontrera des voyageurs ou autres personnes, elle les arrêtera, et l'officier ou sous-officier les interrogera avec soin; s'il trouve que leurs réponses sont de quelque importance et ont rapport à sa mission, il renverra l'individu à son commandant en le faisant escorter par un ou deux hommes et en y joignant une courte explication; je dis à dessein: *si ses réponses sont de quelque importance au sujet de sa mission*, car l'on devrait bien se garder pour chaque bagatelle de fatiguer ses soldats.

Lorsqu'une patrouille se dirigera sur un village qui n'est pas occupé par des troupes amies, elle s'arrêtera à quelque distance, enverra deux hommes de l'avant-garde qui s'en approcheront avec précaution; l'un d'eux restera à l'entrée de la rue, et l'autre s'avancera vers la première maison, verra s'il s'y trouve de la lumière, et tâchera d'en faire sortir un habitant, auquel il demandera s'il ne se trouve aucun détachement ennemi dans le village, s'il y envoie des patrouilles, et à quelle heure il les envoie, etc. S'il obtient la certitude qu'aucun ennemi n'est dans le village, il l'annonce à l'homme qui est resté à l'entrée de la rue, puis avec la même prudence pénètre plus avant dans l'endroit en se glissant le long des maisons et des haies, et tâche d'amener le bourguemestre ou l'aubergiste du village vers le chef du détachement. S'ils affirment qu'il ne s'y trouve aucun ennemi, la patrouille entière ne doit pas tenter de traverser le village sans avoir de réserve, car il peut se faire facilement qu'à l'insçu des habitans une troupe ennemie ait dressé une embuscade. L'officier, dans cette circonstance, y fera entrer toute l'avant-garde; celle-ci se partagera et fouillera avec la plus grande exactitude les cours, les granges et maisons jusqu'à l'extrémité opposée du village: si elle n'y trouve rien de suspect, elle s'arrêtera à la sortie de l'endroit. Le sous-officier de l'avant-garde enverra sur-le champ son rapport. Alors, seulement, tout le détachement traversera le village, et continuera sa route. Pendant que l'avant-garde fouillera le village, le chef du détachement interrogera le bourguemestre ou l'aubergiste sur ce qu'il lui importe de savoir, et ne le relâchera que lorsqu'il aura dépassé l'endroit.

S'il avait besoin de prendre des renseignemens sur la route

qu'il va prendre, il devra lui adresser des questions sur des chemins qui ont différentes directions, afin que, s'il ne peut se fier aux habitans, ils ne puissent connaître la route sur laquelle s'est dirigée sa troupe et les trahir. En général, il doit faire en sorte que ses questions, dans quelque occasion que ce soit, ne laissent deviner quels sont ses projets.

L'avant-garde ne doit pas s'arrêter long-temps en fouillant le village; il doit donc être défendu aux hommes qui la composent de s'arrêter; car, souvent, c'est ou pour boire ou pour piller. Cette défense doit être faite sous des peines extrêmement sévères.

Si l'avant-garde, en visitant le village, rencontrait l'ennemi, l'homme qui l'apercevrait le premier ferait feu sur lui, le reste de l'avant-garde se retirerait aussitôt et se jeterait dans les premières maisons. Si l'ennemi sortait véritablement de son embuscade, et qu'il ne soit pas trop supérieur en force à sa troupe, l'officier l'attaquera avec la plus grande impétuosité, et cherchera à le chasser hors du village, ce qui lui réussira infailliblement; car l'ennemi, fût-il véritablement supérieur, sera surpris par une vigoureuse attaque, perdra contenance et pliera, dans la persuasion qu'il est attaqué par une troupe beaucoup plus nombreuse et soutenue par une réserve.

Si l'ennemi est repoussé, l'on ne doit pas songer à le poursuivre, mais à continuer sa marche sans le moindre délai.

Dans le cas où l'ennemi, rencontrant la patrouille, réussirait à la repousser, elle devra se retirer dans le plus grand ordre, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée dans un lieu sûr, tel qu'un bois ou un village; alors elle attendra l'ennemi de pied ferme, et fera la plus vigoureuse résistance; cependant, si l'ennemi persistait toujours dans son attaque, et qu'il fût beaucoup plus fort qu'il ne l'avait présumé, l'officier fera replier sa troupe, mais, dans aucun cas, n'abandonnera le but de sa mission; il doit donc, aussitôt qu'il le peut, reprendre sa route, à moins qu'il ne soit intimement persuadé que l'ennemi est réellement dans le pays et l'a occupé. Dans ce cas, il restera dans un endroit favorable, jusqu'à la pointe du jour; cherchera alors à s'assurer de la position de l'ennemi, et fera son rapport en conséquence;

cependant il restera avec sa troupe dans un lieu propre à la couvrir, observera ensuite l'ennemi et ne se retirera jamais avant d'y être forcé, ou d'en avoir reçu l'ordre de son supérieur.

Je vais essayer d'expliquer d'une manière encore plus précise la conduite d'un officier chargé d'une semblable mission.

Je suppose qu'un officier soit commandé, avec 50 hommes, pour savoir si un corps ennemi, que l'on sait, par les espions, être destiné à opérer une diversion sur l'un ou l'autre des flancs de l'armée, s'est véritablement mis en marche, de combien il s'est avancé et quelle direction il a prise.

L'officier reçoit l'ordre de passer par les villages A, B, C, D et F, pour arriver au village G, et s'adresser à Mr. N, qui lui donnera les renseignemens les plus positifs sur l'ennemi. Cet officier arrive sans obstacle jusqu'à D, où il rencontre l'ennemi, qui l'attaque, le repousse et le poursuit jusqu'à C; ici, l'officier a la preuve que l'ennemi s'est véritablement avancé jusqu'à D et s'y est établi. Il rédige donc ainsi son rapport :

« Hier, à la chute du jour, je me suis mis en marche avec » une patrouille ; d'après les ordres que j'ai reçus, j'ai traversé les villages A, B et C, sans rencontrer le moindre » obstacle, et sans avoir la moindre nouvelle que l'ennemi » s'était approché. Mais, pendant que j'arrivais devant le » village D, je le faisais fouiller par mon avant-garde ; l'ennemi l'attaqua ; il était posté sur un des côtés du village. » L'avant-garde fit feu et se replia sur mon détachement. » Comme je présumais que la troupe ennemie n'était qu'une » simple patrouille, je résolus de l'attaquer sur-le-champ : » je m'avançai donc vers elle par la rue principale; mais l'ennemi, rassuré par sa supériorité, repoussa mon attaque. Je » fus donc obligé, après une demi-heure de combat, et une » perte de deux hommes tués et de trois blessés, de céder » au nombre ; je me retirai, en tiraillant, jusqu'au petit » bois situé devant le village F, que la route traverse ; je » pris, dans cet endroit, une position avantageuse, et reçus » l'ennemi avec un feu si bien nourri, qu'il se désista de sa » poursuite et se retira sur le village D, où, d'après le

» nombre des feux, je puis juger qu'il a trois postes
» avancés.

» Comme j'avais assuré le derrière de ma position par
» l'occupation du village F, je la gardai.

» Aussitôt que le jour parut, je me portai sur une petite
» hauteur qui s'élève devant le bois, et remarquai que le dé-
» tachement ennemi bivouàque en avant du village D et se
» compose d'un escadron de cavalerie et de deux compagnies
» d'infanterie; sur la gauche du village F se trouve tout le
» corps ennemi. Il campe sur une ligne et a sur son front
» quelques postes de cavalerie; le détachement qui occupe D
» paraît destiné à couvrir son flanc droit.

» Malgré toutes les promesses, je n'ai pu jusqu'à présent
» trouver un seul homme qui voulût essayer d'aller à F pour
» recevoir de M. N. des renseignemens positifs et plus dé-
» taillés sur l'ennemi.

» D'après ce que je puis juger, le corps ennemi est fort
» de huit à neuf mille hommes. Il m'a été impossible de
» savoir combien il mène avec lui de pièces d'artillerie, car
» elles sont cachées par les maisons du village.

» L'ennemi resté dans sa position, je resterai aussi dans
» la mienne jusqu'à ce que l'ennemi me force à me retirer,
» et observerai tous ses mouvemens. »

Du bois situé devant le village F, le 6 sept. 7 heures 1/2 du matin.

N. N. premier lieutenant.

Ce rapport peut faire connaître à un général le mouvement d'un corps ennemi : il sait que ce corps est en ce moment à F et qu'il a fait occuper D; il ignore cependant où il s'est dirigé pendant l'intervalle du temps qui s'est passé depuis l'expédition du rapport, où ce qui peut être survenu; il s'ensuit naturellement que l'officier doit continuer ses observations et baser ses calculs sur de bons principes pour ne pas induire le général en erreur. Il doit bien se pénétrer de l'idée que ce dernier fait ses dispositions en comptant sur l'exactitude de ses rapports. Il doit donc tenir sa troupe cachée autant que possible, faire lui-même attention au moindre mouvement de l'ennemi, et envoyer ses rapports avec la plus grande promptitude; il ne doit pas s'inquiéter

de sa propre sûreté, car le commandant qui l'a détaché a pris toutes les mesures pour le soutenir ou pour assurer sa retraite.

Je suppose que l'ennemi, après quelques heures de repos, continue sa marche depuis F, par G et H, dans la direction de notre flanc droit, et que l'officier remarque que le détachement en D se met en marche en même temps, afin de couvrir ainsi le flanc droit du corps, et qu'il n'en soit séparé que par un quart de lieue. Alors il fait aussitôt ce rapport :

« En ce moment le corps ennemi se met en marche et se » dirige (1) à gauche vers les villages G et H. Le détache- » ment posté à D s'est mis également en marche et prend » sa direction à gauche, à un quart de lieue de moi, afin de » couvrir, à ce qu'il paraît, le flanc droit du corps prin- » cipal.

» Il me semble que l'ennemi veut se diriger sur I et s'en » emparer, afin de tourner notre flanc droit, pendant que le » reste de l'armée nous occupera sur notre front; je co- » toyerai autant que je le pourrai la marche de ce corps et » vous instruirai très-promptement du moindre événement.

» Le 6 à 11 heures.

» N. N. Lieutenant. »

« P. S. L'ennemi marche sur une colonne; mon précé- » dent rapport a dû vous faire connaître sa force, je ne puis » jusqu'à présent estimer qu'à 22 le nombre de ses pièces » d'artillerie. »

D'après cet exemple, un officier peut rédiger un rapport

---

(1) Il y a un moyen très-simple de connaître la direction des colonnes aux reflets de leurs armes. Si les reflets ou rayons que le soleil occasione en frappant sur les armes, viennent droit à celui qui observe, alors la colonne s'avance; si les reflets sont incertains, passagers, inégaux, la colonne se retire.

Si les rayons ou reflets viennent de gauche à droite, alors la colonne marche sur la droite; c'est tout l'opposé si la colonne marche sur la gauche. Il faut toutefois faire attention à la position où se trouve la colonne relativement à celle que l'heure du jour donne au soleil.

dans toutes les circonstances semblables ; il faut toutefois que je fasse observer que ces rapports doivent être très-précis et très-lisibles, afin qu'ils ne puissent faire tomber dans des erreurs qui pourraient avoir de funestes résultats.

Si l'officier ne rencontre sur sa route aucune résistance, aussitôt qu'il sera arrivé à l'endroit qui lui sera désigné, il choisira pour l'emplacement de sa troupe un lieu qui lui donne la possibilité de résister pendant quelque temps à une attaque de l'ennemi; je lui conseille de ne choisir à cet effet les villages que le plus rarement possible, si leur position n'est pas d'une importance particulière, parce que pendant la nuit les soldats peuvent s'écarter facilement et produire du désordre dans les maisons; les postes les mieux situés sont ceux qui sont près d'un pont, bouquet de bois ou de l'issue d'un défilé. Si la personne à laquelle il est adressé n'habite pas un lieu favorable à la défense, il placera quelques sentinelles sur les chemins qui mènent vers l'ennemi, et gardera le reste de la troupe auprès de lui; ensuite, lorsqu'il aura pris toutes les mesures de sûreté, il se rendra auprès de la personne de qui il doit recevoir des nouvelles, et en prendra note.

S'il n'est adressé à personne, et qu'il soit arrivé près de la position de l'ennemi, il placera son détachement dans un endroit convenable, reconnaîtra lui-même la position de l'ennemi, ainsi que tous les chemins qui conduisent vers lui, se gravera bien dans la mémoire tous les accidens du terrain; et lorsque sa troupe aura pris quelque repos, il se mettra en marche pour retourner au camp, sans jamais prendre la même route, et sans perdre de vue les précautions qui sont à observer pendant la marche; à son arrivée, il fera à son commandant le rapport détaillé de ce qu'il a observé.

Lorsque l'officier trouvera nécessaire de faire prendre quelque nourriture à son détachement, il devra faire en sorte que le plus grand ordre règne dans ce genre de réquisition, et faire apporter à sa troupe hors du village tout ce dont elle a besoin, et ne jamais souffrir que des soldats n'entrent dans aucune maison sous quelque prétexte que ce soit.

Dans une semblable mission il faut se garder de tenir

des discours irréfléchis et capables de trahir le but que l'on se propose.

L'on ne saurait trop recommander au chef d'une semblable expédition d'user continuellement de bons traitemens envers les habitans ; car fatigués par de pareilles visites, et irrités par de mauvais traitemens, ils pourraient révéler à l'ennemi sa marche, et même prendre les armes pour se débarrasser d'hôtes aussi incommodes.

Si cet officier avait par hasard le malheur de tomber entre les mains d'une troupe ennemie infiniment supérieure, ou de se laisser surprendre, il aura à se conduire ainsi qu'il a été dit au sujet des patrouilles d'expédition.

En parlant de la conduite qu'une patrouille offensive doit tenir, je me suis borné à parler de celles commandées par un officier subalterne.

CHAPITRE X.

De la conduite à tenir en relevant les avant-postes.

Lorsque l'armée ou un corps d'armée occupe pendant quelque temps une position, les troupes faisant le service de la chaîne des avant-postes sont relevées tous les quatre jours, ou, selon les dispositions du commandant de l'avant-garde, plus ou moins tard ; celles qui occupent les postes les plus avancés se relèvent toutes les vingt-quatre heures.

Ces postes, ainsi que les postes de soutien, sont relevés par la réserve de l'avant-garde.

Excepté quelques cas particuliers, ils le sont ordinairement deux heures avant la pointe du jour : les détachemens de la réserve partent déjà à minuit pour relever les postes de soutien ; et aussitôt qu'ils sont arrivés, la troupe qui a occupé ces derniers postes va relever les postes avancés.

Avant le départ de la troupe destinée à relever ces derniers, les officiers et sous-officiers examinent si tous les hommes sont à jeun et pourvus de munitions nécessaires ;

si les armes sont en bon état, et annoncent à leurs supérieurs immédiats le résultat de leur inspection.

Pendant la marche, le plus grand silence doit régner, et il doit être défendu expressément de fumer ou de battre le briquet.

Chaque détachement se fera précéder d'une petite avant-garde, qui éclairera la marche.

A l'arrivée de la troupe, et après que l'officier aura, d'après le réglement, relevé l'ancienne garde, il ira lui-même s'assurer de la position des sentinelles, afin de bien connaître la position du poste.

Après que les sentinelles sont relevées, les deux postes ou gardes se reposeront sur leurs armes; et s'il n'y a rien à craindre de la part de l'ennemi, la moitié de chacune pourra se reposer, en gardant toujours ses armes dans la main; si l'ennemi est près du poste, les deux gardes resteront sous les armes.

L'officier qui est relevé instruira l'officier qui arrive de tout ce qui s'est passé pendant les vingt-quatre heures, de la position des postes ennemis; lui dira quelle direction prennent ordinairement ses patrouilles et de quelle force elles sont; il lui montrera avec quels postes il a ses communications à droite et à gauche, etc. L'officier récemment arrivé prend note de tous ces renseignemens, ensuite il fait son rapport qu'il a relevé le poste de N, et ce qui peut se trouver de nouveau.

Il est facile de comprendre que si c'est la première fois qu'il relève ce poste, et que sa troupe n'en connaisse pas les alentours, aussitôt qu'il a relevé l'ancienne, il doit envoyer une patrouille le long de la chaîne des sentinelles du nouveau poste, à laquelle sera adjoint un caporal de pose de l'ancienne garde, afin qu'il instruise le nouveau du terrain qu'il doit parcourir avec les patrouilles.

L'ancienne garde reste jusqu'à ce qu'il fasse plein jour, ou, d'après les ordres du commandant des avant-postes, jusqu'à l'heure où le renfort du poste est arrivé; alors, s'il n'est rien survenu, il se dirige en bon ordre vers la réserve, où il annonce son arrivée, comme le réglement le prescrit. Aussitôt que l'ancienne garde est partie, l'officier visite ses

sentinelles et cherche à reconnaître le pays qui environne son poste.

S'il trouve qu'une sentinelle ou un poste détaché, d'après le changement des circonstances, ne remplit plus, par sa position, le but que l'on s'était proposé en le plaçant, il peut le changer, en en faisant, toutefois, le rapport au commandant de l'avant-garde.

CHAPITRE X.

De la conduite à tenir lorsqu'on est en marche pour occuper un poste.

Il arrive souvent qu'un officier est détaché pour occuper un poste situé à une distance considérable, lorsque ce poste établit la communication avec un corps d'armée ou une place forte, ou empêche les partis ennemis de battre la campagne de ce côté ; ces postes sont, selon leur importance, occupés par plus ou moins de troupes ; mais la conduite à tenir dans ces différentes occasions est toujours la même.

Aussitôt que l'officier aura rassemblé son détachement et en aura passé une exacte inspection, ainsi qu'il a été dit plus haut, il ira recevoir, de son commandant, les instructions nécessaires ; et comme une mission de ce genre doit durer plusieurs jours, il devra s'informer avec précision d'où il tirera les vivres pour sa troupe ; s'il devait s'en procurer par voies de réquisitions, il se munira d'un ordre par écrit, qui lui donnera, à cet effet, des instructions détaillées.

Tout officier, dans une pareille occurrence, quelle que soit la manière dont il se procure des vivres, doit se faire une règle d'en avoir au moins pour quatre jours, afin de ne pas être pris au dépourvu.

Après s'être mis en règle de ce côté et s'être pourvu d'un bon guide, il formera son avant et son arrière-garde, ainsi que ses flanqueurs, et se mettra en marche.

Il est facile de comprendre qu'aussi long-temps que l'on

se trouve entre l'armée et les avant-postes, l'on n'a pas besoin de ces derniers, que l'on n'envoie qu'après avoir dépassé la chaine des sentinelles avancées.

Pendant la marche, particulièrement dans la proximité de l'ennemi, le plus grand ordre et le plus grand silence doivent régner dans la tronpe.

Avant de traverser les villages, bois, bouquets de bois, chemins creux, etc., les précautions mentionnées à l'article des patrouilles offensives seront ponctuellement observées. Chaque voyageur sera interrogé ainsi qu'il a été déjà dit.

Il est toujours plus avantageux de prendre, dès le commencement, un guide qui vous conduise jusqu'à votre destination, que d'en changer à chaque instant; si cela n'est pas possible, il faut s'en faire donner par les bourguemestres des endroits par lesquels on passe, et n'employer à cet effet que des gens qui sont propriétaires.

Dans un pays ennemi ou dans un pays où l'on ne peut trop se fier aux habitans, l'on ne doit pas perdre de vue son guide pendant un seul instant; et si l'on devait marcher tout à fait près de l'ennemi, ou s'il était à craindre de rencontrer des patrouilles, il faudrait menacer le guide de le tuer à l'instant même, s'il conduisait la troupe dans une embuscade. Il est donc en général avantageux pour un officier de prendre pour guide un habitant dont la femme, les enfans et les propriétés sont en son pouvoir; l'on ne doit pas s'attendre à en être trompé.

L'officier, en changeant ses guides et en questionnant les voyageurs, doit bien se garder de laisser soupçonner ses projets.

S'il rencontre une patrouille ennemie, il ne doit pas cesser de continuer sa marche; si elle est forte, il l'attaquera avec impétuosité et essayera de la repousser; s'il croit ne pas devoir s'engager avec elle, il tâchera de l'éviter et de continuer sa marche en prenant un détour; si la patrouille ennemie, après avoir été repoussée, se tenait à quelque distance de lui afin d'observer sa marche, l'officier devra prendre à dessein une direction tout opposée et la suivre aussi longtemps qu'il sera vu par l'ennemi, ensuite il reprendra celle qui le mène au lieu qui lui est désigné.

Il est impossible de prévoir tous les cas où un officier peut se trouver pendant une marche semblable, cependant je crois que cette courte instruction, jointe à une intelligence naturelle, mettra un officier en état de tirer le meilleur parti des circonstances qui se présenteront.

Cet officier reçoit le mot d'ordre et de ralliement de son commandant. Il doit bien se les graver dans la mémoire.

CHAPITRE XII.

De la conduite d'un officier commandant un poste détaché.

L'instruction que l'officier a reçue, et l'explication bien détaillée de l'objet de sa mission doivent être la base sur laquelle il fait toutes ses dispositions.

Cependant, comme dans cette occasion, ainsi que dans mille autres, le général ne peut prévoir tous les cas et lui donner à cet égard des instructions complètes, il doit laisser le principal à la capacité et à l'activité de l'officier. Celui-ci a donc la plus belle occasion de donner des preuves de ses talens et de son courage; et quoique beaucoup de difficultés et une grande responsabilité soient liées à ce genre de commandement, un officier zélé pour son métier ne doit pas l'éviter, car c'est une marque de confiance et une distinction qui peut, par la manière dont on conduit l'entreprise, donner l'occasion de déployer ses talens.

J'ai dit au commencement du chapitre précédent, que l'occupation d'un poste est envisagée sous plusieurs points de vue importans, je n'en citerai ici que deux, savoir : la communication avec un corps quelconque et l'attaque des partis ennemis qui battent la campagne. Je ne ferai donc mention que de ces deux cas, et je crois que cela sera suffisant pour instruire un officier de ce qu'il a à observer alors.

Lorsque l'officier sera arrivé au lieu de sa destination, il rangera sa troupe en bataille et détachera aussitôt pour sa

sûreté quelques petits postes à cent cinquante et deux cents pas de son front et de ses flancs.

La première chose qu'il doit faire, est de bien s'orienter dans le pays qui environne son poste, avec le secours de la carte du pays et d'un guide qui le connaisse parfaitement.

S'il doit ouvrir une communication avec une place forte, située sur l'un de ses flancs, ou avec un corps détaché, l'officier s'assurera de quelle manière l'ennemi pourrait la couper ou l'inquiéter, se fera expliquer avec détail la nature des chemins qui le meneraient à ce but, et, d'après ces renseignemens, prendra toutes ses dispositions, toutefois en les conformant aux instructions qu'il aura reçues.

Ensuite il fixera l'emplacement de ses postes de sûreté et la marche que devront tenir ses patrouilles, puis fera former les faisceaux à sa troupe et rompre les rangs.

Alors, l'officier reconnaîtra bien les alentours de son poste, dressera à la hâte un plan de défense, dans le cas où elle lui serait ordonnée, ou que des circonstances l'y forceraient; il le communiquera à ses sous-officiers, et instruira chacun d'eux de ce qu'il aurait à faire. Avant d'avoir pris toutes ces mesures, il ne doit songer à prendre aucun repos.

Si le poste est dans une petite ville entourée de murs, ou dans un château ou ferme, il est toujours préférable, s'il ne se trouve aucune position convenable devant ou derrière eux, de camper sur la place; car je ne conseille à aucun officier, l'ennemi fût-il éloigné, de loger sa troupe chez les habitans, surtout lorsqu'on est en pays ennemi. On s'est bien souvent repenti de ne pas avoir pris cette sage précaution.

L'on pourra, lorsque le temps et les circonstances le permettront, donner des ordres pour que les vivres de la troupe lui soient toujours apportées, et l'on ne souffrira jamais qu'aucun homme entre dans les maisons.

Les officiers ne doivent ni se loger ni entrer dans les maisons pour faire leurs repas, afin de ne pas donner un mauvais exemple à leur troupe; tout officier doit principalement chercher, en campagne, à prouver à ses subordonnés qu'il est en état de supporter aussi bien qu'eux toutes les privations qu'impose le bien du service. C'est ainsi que l'on gagne leur amour et leur confiance.

Si le poste devait être établi dans un lieu ouvert, et qu'il fallût l'occuper aussi long-temps que possible, le commandant ferait toutes ses dispositions en conséquence.

Comme, dans ce cas, ainsi que dans beaucoup d'autres, un officier doit rendre un village tenable, ou au moins le mettre à l'abri d'un coup de main, il en sera parlé à la défense d'un village.

L'établissement d'une communication et l'éloignement des partis ennemis ne dépendent pas simplement de l'occupation d'un poste; mais l'on doit aussi, afin de parvenir à ce but, envoyer dans différentes directions des patrouilles fréquentes ainsi que des petits détachemens.

Les petits postes établis à cette fin doivent être bien choisis et placés de manière à remplir ce but, sans courir le danger d'être coupés du poste principal; dans ces deux cas les patrouilles sont chargées du rôle le plus important; leur conduite mérite donc une attention toute particulière; souvent elles seront dirigées par des officiers.

La discipline la plus sévère et le meilleur ordre doivent régner dans le poste principal, ainsi que parmi toute troupe qui en sera détachée. Je le répète, le moindre excès envers les habitans doit être puni d'une manière exemplaire. Une seule faute de ce genre peut apporter le plus grand préjudice à toute troupe détachée.

Si l'on est en pays ennemi, et que l'on ait des raisons de se méfier des habitans, l'officier doit faire surveiller le bourguemestre de l'endroit à son insçu, s'assurer que l'ordre règne dans ses postes détachés, et surtout qu'une police exacte soit exercée sur les habitans de la part des autorités locales; elles doivent défendre à tout habitant de s'éloigner de l'endroit à l'insçu du commandant du poste, et de correspondre avec le pays où l'ennemi se trouve ou envoie ses patrouilles. Cette dernière défense doit être faite sous peine de mort.

Lorsque le poste est tout à fait dans la proximité de l'ennemi, l'officier doit défendre que, soit pendant le jour, soit pendant la nuit, les cloches de l'endroit sonnent et que le garde de nuit (1) annonce en criant les heures de la nuit.

(1) Nachtwæchter.

L'on a eu l'expérience qne l'ennemi s'est souvent servi de ces signaux pour surprendre des postes détachés.

Ordinairement l'officier public d'un endroit y a des ennemis; l'officier doit donc faire en sorte de les connaître, ce qui n'est pas difficile : il doit tâcher de leur faire surveiller ses démarches; s'il apprend qu'il a envoyé un paysan hors de la chaîne de ses postes et même du village, il faut sur le champ lui ordonner de quitter l'endroit; s'il a des preuves de son intelligence avec l'ennemi, il s'en empare et l'envoie sous bonne escorte au quartier-général; toutefois cette mesure doit être prise de manière à ne faire aucun éclat, parce que, s'il était aimé des habitans, ceux-ci feraient tout leur possible pour le délivrer : il faut donc user, pour s'en emparer, d'un prétexte adroit; par exemple, on peut lui faire dire que le général-commandant désirerait avoir un entretien avec lui sur des choses importantes; en même temps il faut se donner toute la peine possible ponr éloigner de son esprit tout soupçon : on le fait sortir de la maison, accompagné d'un sous-officier que l'on dit nécessaire ponr sa propre sûreté, pendant que l'on envoie en avant l'escorte qui l'attend dans un lieu convenable, d'où elle le transporte plus loin.

Si le poste est attaqué par l'ennemi, l'officier se conduit d'après la nature des circonstances; et s'il en a l'ordre, ou que le poste soit d'une grande importance, il le défendra à toute outrance; s'il n'avait à ce sujet aucun ordre particulier et que l'ennemi soit très-supérieur à lui, qu'il n'ait enfin aucune espérance de se maintenir dans son poste et de recevoir du secours, il ne devra quitter son poste, ni à la première vue de l'ennemi, ni aussitôt qu'il sera instruit de son approche, mais cependant assez à temps pour ne pas être coupé de l'armée et être fait prisonnier. Dans ces deux circonstances, il est impossible de préciser la durée de la défense, cela dépend de la force et de l'importance du poste, de la nature de l'attaque, et de la destination du poste; ce dont l'officier doit bien se pénétrer d'avance.

Il doit envoyer ses rapports avec la plus grande exactitude par les cavaliers qui sont sous ses ordres.

L'on ne peut nettoyer un pays des partis ennemis qu'en tâchant de s'emparer d'eux le plus souvent possible; la perte que l'on fait alors essuyer à l'ennemi le rend circons-

pect. De fréquentes embuscades sont le moyen le plus efficace pour parvenir à ce but. Une étude exacte du pays que l'ennemi parcourt indiquera à l'officier les endroits les plus favorables pour cette sorte d'entreprise. La manière dont on doit disposer une embuscade sera l'objet d'un chapitre particulier.

CHAPITRE XIII.

De l'attaque d'un poste.

Mon intention n'est pas de traiter ici de l'attaque d'un village ouvert ou retranché, pendant une bataille ou grande reconnaissance. Je ne parlerai donc que de l'attaque d'un village qu'un officier reçoit l'ordre de faire pendant une reconnaissance armée, ou entreprend lui-même, lorsqu'il le trouve nécessaire.

Je suppose qu'un officier supérieur, ayant reçu l'ordre de reconnaître la position de l'ennemi, rencontre, pendant sa marche, une troupe ennemie, occupant un village qu'il lui est indispensable de traverser. Il ordonne donc à l'officier commandant l'avant-garde d'emporter de vive force ce village; celui-ci tâche, du premier coup-d'œil, de découvrir son côté faible, et aussitôt qu'il l'a découvert, il dispose ainsi son attaque.

Il partage son avant-garde en deux parties ou sections, dont la plus faible se déploie aussitôt en tirailleurs, et s'avance vers le point choisi pour l'attaque; lui-même alors suivra avec le reste de l'avant-garde, et essayera, par ses marches et contre-marches, de tromper l'ennemi sur le véritable point d'attaque.

Les tirailleurs ne devront pas s'occuper à faire feu, mais s'avancer, sans s'arrêter, jusqu'à soixante ou soixante-dix pas de distance du village, ensuite courir de toutes leurs forces vers le point désigné pour l'attaque, tâcheront de s'emparer des premières haies ou des premiers jardins, chasseront avec la baïonnette les tirailleurs ennemis qui l'occupent, et ne

leur donneront pas le temps de se rassembler; mais l'officier, dès qu'il sera près de son point d'attaque (qui est toujours celui qui est occupé par le gros de la troupe ennemie), et qu'il aura remarqué que ses tirailleurs se sont emparés des premiers jardins, prendra avec sa section le pas de charge, sans tirer, croisera la baïonnette et tâchera de forcer l'ennemi à la retraite. Aussitôt qu'il aura réussi (ce qui arrive presque toujours), il le poursuivra avec ordre et ne lui donnera aucun repos qu'il ne l'ait expulsé du village, ensuite il pourra lui envoyer quelques décharges pour augmenter sa confusion.

Si quelques ennemis cachés dans les jardins ou les maisons continuaient à faire feu sur les flancs de la troupe, il ne faudrait pas s'en occuper, parce que, s'ils ne se retirent pas promptement, ils sont faits prisonniers aussitôt que la troupe ennemie est chassée du village.

Lorsque l'officier en sera maître, il doit bien se garder de poursuivre l'ennemi trop vivement avant l'arrivée de la troupe principale; alors ses tirailleurs s'avanceront et poursuivront, l'ennemi qu'il suivra avec son détachement.

J'ai dit que dans ce genre d'attaque l'on doit s'avancer sans tirer, parce que cela ne servirait à rien ou au moins à très-peu de chose, et que l'on serait par cela même arrêté, et d'autant plus long-temps exposé au feu de l'ennemi.

Voici la manière d'attaquer un village pendant le jour: il faut au contraire, pendant la nuit, avancer avec plus de précaution, sans cela l'on courrait de grands dangers, surtout si l'on ne connaît pas exactement les localités. Dans ce cas, le plus sage parti à prendre, lorsqu'on en a le temps, est de faire reconnaître la position du village par des patrouilles, et d'en disposer l'attaque d'après les renseignemens qu'on en obtient; si l'on n'en a pas le temps, l'on attaque avec impétuosité le village, et on confie le succès au bonheur; seulement il faut recommander à sa troupe de ne pas s'éparpiller si l'attaque réussissait, mais bien de se réunir le plus promptement possible au-delà du village.

En général, la surprise où l'on doit jeter l'ennemi doit, dans une attaque de nuit, tout faire. C'est pourquoi il faut tâcher de s'approcher du village avec le plus grand silence, sans cela il serait rare que l'attaque réussît.

Une fois pour toutes, dans des attaques de nuit l'on doit se ménager une réserve sur laquelle la troupe, en cas de revers, puisse se replier.

Lorsque l'officier conduisant une patrouille offensive, rencontre sur son chemin un village, par lequel il faut absolument qu'il passe, occupé par l'ennemi, et qu'il ait la preuve que l'ennemi n'est pas supérieur à son détachement, il l'attaquera comme il vient d'être dit; seulement, comme l'officier n'a point derrière lui de troupes qui s'avancent pour le soutenir, il doit se former une réserve; mais pendant la nuit, si son chemin passe directement à travers ce village, il doit, en prenant les précautions citées plus haut, s'en rapporter à son bonheur, et avoir principalement confiance dans la surprise qui s'emparera de l'ennemi; car lorsqu'on sait bien s'en servir, elle fait des miracles. Je connais plusieurs exemples où un officier de courage, avec très-peu de monde, a, par une attaque vive et bien combinée, chassé d'un village un détachement ennemi qui était deux fois plus fort que le sien. L'expérience et quelque mémoire enseigneront à un officier comment il doit dans cette occasion disposer son attaque.

Si l'on est convaincu d'avance de sa propre infériorité, et que le village doive être enlevé à quelque prix que ce soit, il faut l'attaquer en même temps de plusieurs côtés afin de troubler l'ennemi; pendant la nuit cette mesure produit de très-bons résultats. On fait tourner d'abord le village par deux petits détachemens qui observent le plus grand silence, et l'on fond ensuite sur l'ennemi en poussant de grands cris; dans le premier moment, ils jetteront de la confusion dans ses rangs, surtout lorsqu'une attaque sérieuse leur succèdera immédiatement; si l'on différait de la faire sur-le-champ même, tout avantage serait perdu, l'ennemi ayant le temps de se reconnaître.

La troupe faisant l'attaque principale ne doit pas crier, sans cela elle ne pourrait obéir aux commandemens, il en résulterait même du désordre. Il faut donc avertir les tirailleurs, formant les attaques de flancs, de cesser eux-mêmes de jeter des cris aussitôt que l'attaque principale commencera.

CHAPITRE XIV.

De la défense d'un village.

Je ne veux parler ici que de la défense d'un village occupé par un poste détaché ou faisant partie de la ligne des avant-postes.

Quelles que soient les raisons qui aient décidé l'occupation d'un village et sa défense, les principes de cette dernière doivent toujours être conformes à ceux qui ont motivé la première.

Aussitôt que l'officier est arrivé dans l'endroit avec son détachement et qu'il a reconnu les alentours du village, il fait ses dispositions d'avance pour le défendre. Si l'officier a quelque connaissance dans le lever des plans, il fera très-bien de dessiner, d'après une assez grande échelle, le contour du village avec l'étendue de terrain qui l'environne. Il pourra d'un coup d'œil saisir les points les plus avantageux et les plus faibles pour la défense, et prendre le plus promptement possible les mesures qui peuvent en assurer le succès.

Ensuite, il partage sa troupe d'après la nature du village, montre à chacun de ses subordonnés le point qu'il doit défendre, et lui explique ce qu'il a à faire dans le cas d'une attaque, et comment, s'il y était forcé, il doit se retirer.

Cependant, comme tous les points d'un village ne peuvent être occupés et défendus par sa troupe, il faut que l'officier trouve le moyen de les rendre impraticables, ou au moins d'en rendre l'attaque très-difficile, pour porter ses forces principales sur le point le plus menacé.

Ordinairement, jusqu'à l'ouverture des rues, les villages sont entourés de haies, de planches ou de murs. Il faut donc tâcher de fermer l'entrée des rues avec des voitures, auxquelles on enlève une roue, et chargées de pierres, ou avec des tonneaux, des abattis. Lorsqu'on en a le temps, il faut pratiquer un fossé derrière lequel on élève un parapet. Il faut faire attention de bien lier les voitures ensemble.

Si l'on n'a pas une assez grande quantite de voitures, on peut se servir de tonneaux vides. On en réunit autant qu'on le peut; on les enfonce d'un côté et on les range debout sur une ligne qui traverse la rue. On les remplit de terre, en cet état ils rendent le même service. Si l'on ne peut avoir de grands tonneaux, on en met un second rang au-dessus du premier; s'ils présentent une hauteur trop grande pour que l'homme puisse tirer par-dessus, l'on peut établir dans le côté intérieur une banquette qui en donnera la facilité. Si l'on a trop peu de tonneaux pour les mettre les uns sur les autres, on peut creuser un petit fossé derrière, qui conduirait au même résultat.

Si les tonneaux et les voitures sont en trop petite quantité, l'on peut défendre l'accès d'une rue avec un abattis; faute d'autres arbres, l'on se sert d'arbres fruitiers, que l'on coupe à leur base, et dont l'on tourne les branches vers l'ennemi. Elles doivent être taillées en pointe. On rangera les arbres de manière à ce qu'ils couvrent le soldat sans lui ôter la facilité de faire feu.

Dans le cas où l'on en aurait le temps, ou que les moyens précédens manqueraient, l'on peut creuser en travers de la rue un fossé de six pieds de largeur et autant de profondeur, jeter la terre en dedans; ensuite, si l'on n'a pas autre chose, l'on enfonce des piquets à la distance de quatre pieds, toujours deux rapprochés l'un de l'autre; l'on place entre eux des planches et portes, et l'on se forme ainsi un solide parapet; l'on jette contre ce parapet la terre provenant du fossé, jusqu'à la hauteur de quatre pieds. Les parois ou talus du fossé doivent être très-rapides, et se resserrer assez vers la base pour que l'ennemi ne puisse se rassembler dans le fossé. L'on peut aussi dans cet endroit y multiplier des piquets bien enfoncés et très-aigus.

Si l'on a l'ordre d'occuper un tel poste pendant quelque temps, et que l'on ait les matériaux nécessaires, l'on peut défendre ainsi les avenues importantes du village. L'on prend des pièces de bois de charpente, on les fait scier de la longueur de neuf à dix pieds, ce qui fournit une sorte de palissade que l'on fait aussi aiguë que possible aux extrémités; ensuite l'on fait creuser en travers de la rue un fossé de trois pieds et demi ou quatre pieds de profondeur, et

deux pieds de largeur, l'on place ces palissades perpendiculairement aussi serrées que possible ; à quatre pieds de terre, l'on cloue fortement un linteau qui s'étend horizontalement le long de l'intérieur des palissades, afin d'augmenter leur solidité. Cependant, afin que la troupe puisse faire feu, l'on doit pratiquer à la hauteur convenable des créneaux de trois pouces carrés. Pour rendre l'approche plus difficile, l'on peut à l'extérieur des palissades pratiquer un fossé, qui doit être au moins de six pieds de largeur ; l'intervalle qui le sépare du pied des palissades ne doit pas excéder deux pieds.

Lorsqne les principales avenues du village sont fortifiées, il faut tourner son attention vers les autres points de sa ligne de défense ; si le village est entouré de faibles haies, ou de palissades interrompnes, il faut chercher à rendre les endroits défectueux susceptibles de défense.

Si l'on n'a ni le temps ni les matériaux nécessaires, il faut faire pratiquer un fossé profond devant ces points, jeter la terre du côté de la haie, dont on dispose le côté intérieur de manière à ce que les hommes puissent en être protégés.

Si l'importance du poste l'exige, l'on peut, du côté de l'ennemi, faire creuser un fossé tel que celui qui est intérieur. Il s'entend bien qu'il doit exister une distance de quatre pieds entre le fossé et la haie, sans cela il n'y aurait pas de place pour la terre qui provient du fossé ; le talus que l'on en forme doit être très-rapide.

Lorsque l'enceinte des jardins consiste généralement en murs, on les fait créneler ; les trous doivent être éloignés de quatre pieds les uns des autres. Il est impossible, dans de pareilles circonstances, de pratiquer ces trous d'une manière régulière, il est donc suffisant de les percer de sorte qu'ils donnent la facilité de tirer. Si l'on a assez de temps et si l'on a les matériaux nécessaires, lorsque les murs ne seront pas beaucoup plus haut que de six pieds, on formera derrière eux des bancs que l'on tirera des maisons, ou des échaffaudages, sur lesquels les soldats monteront pour tirer sur l'ennemi. Il faut toutefois qu'ils soient assez solides pour ne pas céder au poids des hommes.

Les points les plus faibles sont les angles saillans, par con-

séquent ceux sur lesquels on dirige le plus souvent l'attaque ; il est donc nécessaire que dans la défense d'un village un officier y apporte beaucoup d'attention et qu'il fasse occuper sur les côtés des points d'où le feu qui en partirait se croiserait devant ces angles.

L'on doit aussi compter parmi les endroits les plus faibles, ceux dont l'ennemi peut s'approcher sans être aperçu ou exposé aux coups de fusil.

Il se trouve souvent des parties de village situées sur la pente d'une hauteur, ou dans une gorge, ou enfin sur le bord d'un ruisseau, qui, formant plusieurs sinuosités, se prolongent dans la direction de l'ennemi et le favorisent dans l'approche de cette partie du village : l'officier doit donc être également attentif à la défense de tels points ; car, si l'ennemi connaît bien la position du village ou qu'il ait le temps de la reconnaître, il choisira certainement ces points pour son attaque ; il doit donc les faire occuper par un fort détachement, ou pousser en avant quelques petits postes, ou enfin s'assurer à temps de l'approche de l'ennemi, en envoyant dans sa direction de fréquentes patrouilles. Ces points doivent de même être fortifiés d'après les convenances locales : ceux qui sont le plus difficiles à défendre, sont les parties de village qui sont situées à mi-côte, parce que, si l'on ne peut défendre la crête de cette hauteur, il est impossible de se mettre à l'abri du feu de l'ennemi lorsqu'il a gagné la partie supérieure.

On aura souvent remarqué que dans beaucoup et même dans la plupart des endroits, il se trouve des sentiers qui, pratiqués à travers les jardins des grandes fermes, conduisent dans la campagne ; ces chemins sont faits pour éviter aux habitans de mauvais passages qui se trouvent dans le village, ensuite ils se réunissent plus loin au grand chemin. De tels passages doivent être considérés comme des rues réelles ; ils sont d'autant plus dangereux lorsque leur direction peut donner à l'ennemi la facilité d'arriver sur le flanc ou sur les derrières du poste. Un officier doit donc bien se garder de les négliger.

Il doit ensuite placer ses postes de soutien d'une manière aussi avantageuse que le permettent les localités ; ils doivent être en état de soutenir à temps les points les plus menacés.



Pour l'emplacement du principal détachement ou de la réserve, un officier doit choisir le point du village qu'il peut encore défendre en supposant que la partie avancée serait au pouvoir de l'ennemi.

Les cimetières placés dans l'intérieur du village, ou dominant le chemin qui vient du côté de l'ennemi, et les fermes entourées de bons murs, fournissent de très-bons moyens de défense; un officier doit toujours essayer de les rendre tenables. Il sera qnestion plus tard des moyens à employer pour y parvenir, lorsque l'art et la nature n'anront pas déjà tout préparé.

Pour faciliter la commnnication entre les postes, l'on doit pratiquer les ouvertures nécessaires dans les haies, planches ou murs qui séparent les jardins de l'intérieur du village.

Quelques officiers pourront regarder comme impossible de prendre toutes ces mesures pendant un court espace de temps; cependant je puis les assurer, d'après ma propre expérience, qu'un officier intelligent et actif, en employant avec discernement ses travailleurs, peut en peu d'heures faire faire beaucoup d'ouvrages, surtout lorsqu'ils n'exigent pas une grande perfection.

Lorsqu'un officier détaché aura pris toutes ces dispositions, il pourra attendre tranquillement l'ennemi, sans toutefois se relâcher de sa vigilance. Si l'ennemi l'attaque réellement, il doit garder son sang-froid, ne se laisser jamais décontenancer par une attaqne imprévne, mais examiner avec calme les dispositions de l'ennemi pour l'attaquer, chercher à deviner quel est le point de la véritable attaque, ne pas le perdre de vue, prendre toutes les dispositions avec promptitude et ne pas se laisser tromper par une fausse attaque. Il faut donc, je le répète, du calme et du courage, car les plus belles dispositions seraient inutiles, si un officier attaqué par l'ennemi perdait l'usage de ces deux qualités. Il ne faut ni irrésolution, ni précipitation.

La partie de son détachement employée comme poste avancé, se formera en tirailleurs autour de l'enceinte du village qui fait face à l'ennemi, et commencera son feu lorsqu'il sera à une distance convenable. Chaque homme devra se couvrir autant que possible et faire feu avec la

plus grande tranquillité, en se donnant le temps de bien ajnster.

Comme l'ennemi ne peut attaquer de tons les côtés à la fois, l'on doit recommander à ses gens de protéger par nn feu oblique les points situés sur leurs côtés, s'ils venaient à être attaqués avant eux, et de se retirer vers les points les plus menacés, si ceux qu'ils occupent ne l'étaient pas. Ils ne doivent toutefois le faire que s'ils n'étaient pas sous le commandement immédiat d'un sous-officier, qui doit à cet égard avoir ses instructions. Si l'ennemi avait pénétré sur un point sans être très-fort, il faudrait le charger en flanc avec la baïonnette et tâcher de le chasser du village; dans le cas où cela serait impossible et que la troupe courût le danger d'être prise à dos, elle devra se servir des obstacles les plus favorables, se défendre dans les maisons, afin de faire payer cher à l'ennemi chaque pas qu'il fera en avant, et faire feu continuellement afin de donner le temps aux postes de sontien ou d'attaquer l'ennemi sur l'un de ses flancs et de le reponsser, ou de couvrir la troupe qui a été chassée de ses postes. Dans cette occasion il faut donc que la troupe se prête nn mutuel secours et cherche à profiter de chaque accident de terrain pour le faire avec succès et augmenter la perte de l'ennemi.

Si ces hommes isolés, ainsi que leurs soutiens, étaient, malgré lenr vive résistance, forcés à plier entièrement, ils se retireraient sur nne aile de leur réserve, ainsi qu'il a été dit ci-dessus, aussi lentement que possible, pendant que l'officier commandant cette dernière attaquera à la baïonnette la troupe ennemie qui fait la véritable attaque, et tâchera par son impétuosité de l'expulser hors du village avant que la réserve de l'ennemi en ait atteint l'entrée. Si l'attaque réussit, les tirailleurs repoussés se joigneut à la troupe principale et contribuent à chasser les tirailleurs ennemis; mais si l'attaque de l'officier vient à échoner, ils se retireront sur la place d'alarme et s'y défendront jusqu'à ce qu'ils soient forcés à se retirer, on qu'ils en reçoivent l'ordre, ou, s'ils ne le peuvent, jusqu'à ce qu'ils obtiennent une capitulation honorable.

L'on a des exemples que des villages de ce genre, parti-

culièrement lorsque leur position est favorable, ont arrêté, lorsqu'ils étaient bien défendus, des corps entiers pendant qnelques heures (1).

Si l'officier a choisi pour dernier point de retraite, un château, cimetière, église, ferme, etc., et qu'il les ait disposés pour la défense, il tâchera de s'y maintenir aussi long-temps que possible; et s'il ne le pouvait plns, vu la supériorité numérique de l'ennemi, il fera battre la chamade, demandera à parler au commandant ennemi, et exigera, pour base de la capitulation, la cessation du feu et de la marche des tirailleurs ennemis. Si son poste couvre un défilé dangereux, et est situé de manière à ce qu'il puisse causer encore beaucoup de mal à l'ennemi, s'il s'avançait, ce dernier consentira d'autant plus volontiers à cette condition, que cela donnera à sa tronpe le temps de respirer et d'occuper un poste important sans effusion de sang. Si l'officier fait accepter cette condition, il devra par d'adroits détours traîner l'entretien en longueur autant qu'il le pourra, et donner ainsi le temps aux troupes qui le soutiennent de venir le secourir, ou de commencer sa retraite en bon ordre et de gagner du chemin sur l'ennemi.

Un caporal du deuxième régiment de frontières, transylvain, donna nn bel exemple de défense, en 1794, dans le village de Weisenean, près de Mayence; il se jeta avec trente tirailleurs dans une maison située sur la route, et s'y défendit pendant douze heures, après lesquelles il fut délivré lorsque le village fut repris.

Une défense aussi héroïque arrache même l'estime de l'ennemi, et fait obtenir à un officier qui se trouve dans une mauvaise position, une honorable capitulation (2). En un

---

(1) En 1741, un lieutenant prussien, nommé Mitzchefahl, défendit, avec soixante hommes, la petite ville de Grotkaü contre un détachement considérable de l'armée autrichienne, qu'il arrêta pendant trois heures.

(2) Le réglement provisoire sur le service de l'infanteric en campagne s'exprime ainsi : « Le commandant d'nn dé» tachement observera, en se rendant, qu'il n'y a que deux » formes de capitulation dont on ne peut s'écarter : l'une,

mot, un officier, dans la défense d'un tel village ou d'un poste, doit tâcher de gagner le plus de temps possible, ce qui, à la guerre, est d'un immense avantage.

J'ai promis plus haut d'indiquer comment l'on peut fortifier une église, château ou ferme, lorsqu'ils ne le sont pas assez par la nature. Avant tout je dois prévenir qu'il ne sera question en aucune façon d'ouvrages de fortification, même au sujet de la défense des villages. Cela est du ressort de la fortification passagère, et s'écarte du but que je me suis proposé ; je veux seulement parler des dispositions qu'un officier doit prendre pour occuper aussi long-temps que possible un poste de cette nature.

Les circonstances qui peuvent déterminer un officier à avoir recours à l'art pour augmenter la force naturelle d'un tel poste, sont les suivantes :

1°. S'il est attaqué pendant sa marche, et forcé de se jeter dans un tel endroit, où il doit, ou se défendre assez long-temps pour recevoir du secours, ou trouver son salut dans les circonstances qui peuvent survenir.

2°. Si l'occupation d'un tel poste est nécessaire, soit pour observer le camp de l'ennemi et ses mouvemens, ou pour assurer une communication avec un corps détaché ou une place forte ; et enfin

3°. S'il doit, par l'occupation d'un poste qui se trouve à l'entrée d'un défilé, couvrir pendant quelque temps la retraite d'un détachement ou d'un corps.

Pour plus de clarté, je traiterai séparément de la fortification de chacun de ces lieux.

Lorsqu'un officier a occupé un village d'après les motifs

» d'obtenir les honneurs de la guerre ; et la seconde, de se » rendre prisonnier de guerre, dernière condition qu'il n'acceptera qu'à toute extrémité, etc. »

Aucun officier ne pourra de même capituler, par la considération de ménager le lieu ou les habitans, ou de conserver les troupes qui lui sont confiées. Ce n'est point à lui à calculer ces motifs, à moins qu'ils ne lui soient recommandés dans les ordres qui lui ont été donnés ; son premier et unique objet doit être de se défendre jusqu'à l'extrémité, et de saisir l'occasion de se signaler.

mentionnés ci-dessus et l'a fortifié, et s'il se trouve dans son intérieur ou à une des extrémités une église entourée de murs, ou un cimetière dont la position est telle, qu'il pourrait s'y défendre long-temps après avoir évacué la plus grande partie du village, il doit désigner cet endroit à chacun de ses détachemens, comme le point où ils doivent se retirer peu-à-peu.

Si l'église et le cimetière sont dans le milieu ou en arrière du village, il les disposera pour la défense.

D'abord il examinera les contours des murs ainsi que leur état, n'y laissera qu'une seule entrée, et choisira celle qui est disposée de manière à ce que l'on puisse faire un feu croisé qui en défende l'accès. S'il y a des portes, on les ferme en établissant une espèce de barricade derrière elles, formée de grosses poutres, puis de monceaux de fumier ou de terre. Si l'on veut laisser les portes ouvertes, après en avoir décroché les battans, l'on pratiquera en arrière un large fossé défendu par un bon parapet. Ce fossé aboutira aux deux côtés de la porte. L'on fera en sorte que le parapet ait la hauteur nécessaire pour mettre les hommes à l'abri; il faudra donc qu'il soit élevé de trois pieds et demi. Ces deux fossés seront dans une direction perpendiculaire à chaque côté de la porte ou de l'entrée. En arrière de ces deux fossés, l'on tirera un autre fossé qui formera une espèce de demi-cercle.

Cette figure rendra cette explication plus claire.



Afin de barricader la porte, il faut préparer quelques madriers ou poutrelles; pour chaque battant l'on en pré-

parera deux, et l'on fera d'avance les trous nécessaires pour les enfoncer. Aussitôt que la troupe en retraite sera entrée, la porte sera fermée, les madriers assujettis ou disposés en croix.

Si le poste était d'une importance telle, qu'après la perte du cimetière on dût se retirer dans l'église, on prend toutes ses dispositions pour s'y défendre; toutes les entrées en seront fortement barricadées, excepté une seule, devant laquelle, si l'on en a le temps, l'on fait un fossé et parapet disposés à l'inverse de la figure ci-dessus. L'on défend les portes que l'on laisse ouverte avec des voitures ou tombereaux chargés de pierres et auxquels on enlève les roues.

Lorsqu'on a mis les portes en état de défense, l'on prépare celle des murs.

Lorsque les murs sont construits en briques, la défense en est plus facile que de ceux qui sont en pierres de taille, parce que les premiers, en raison de leur élasticité, résistent mieux aux coups de canon, tandis que ces derniers, par les éclats qui en résultent, font autant de tort à la troupe qui les défend que les boulets eux-mêmes. Lorsque les murs ne seront pas élevés de plus de six pieds, et que l'on aura les matériaux nécessaires, l'on fera pratiquer, tout le long des meurtrières, ainsi qu'il a été dit à l'occasion des murs de village. L'on pourra élever derrière ces murs des échafaudages dans les endroits où l'on pourra établir un feu croisé sur les assaillans.

Les créneaux pratiqués dans les murs de briques, de cailloux ou pierres sèches, doivent avoir dix-huit pouces de longueur, quatre de largeur et espacés de deux pieds. Dans les églises, si une partie du mur est trop épaisse, celle comprise entre les piliers n'a pas le même inconvénient (1).

Si dans un tel village il ne se trouvait ni église, ni cimetière, mais une ferme ou château entouré de murs ou de

(1) Quant aux créneaux percés à hauteur ordinaire, lorsque l'ennemi peut s'approcher du mur, un des deux hommes affectés à chaque créneau y tiendra son fusil, pour empêcher l'ennemi d'y mettre son arme. Un seul homme peut garder chaque créneau supérieur.

bâtimens qui en dépendent, l'officier, avant de disposer à la défense cet endroit, examinera si dans la ferme il ne se trouve pas du foin, de la paille ou des légumes secs capables de causer un incendie; s'il ne peut les faire enlever sur-le-champ, on ne doit pas songer à la défense de cet endroit; car si l'ennemi s'avance avec de l'artillerie, ce qui est à présumer, quelques obus suffiraient pour mettre tous les bâtimens en feu.

Lorsque l'endroit est disposé de manière à ce que l'on puisse l'occuper et le défendre convenablement, l'on doit, ainsi qu'il a été dit, bien barricader toutes les entrées.

S'il est entouré de murs en tout ou partie, l'on en assurera la défense par les mesures indiquées plus haut.

S'il est fermé par des bâtimens, leur défense se borne aux meurtrières pratiquées dans les toits et aux fenêtres. Ces dernières, qui sont au rez-de-chaussée, doivent être barricadées; s'il y avait un grand jardin placé près du château ou de la ferme, et que le détachement de l'officier fût trop faible pour le défendre, il ne devrait pas le comprendre dans sa ligne de défense.

Lorsqu'un château ou couvent sera situé sur une hauteur importante de manière à ce qu'en l'occupant ou en le défendant l'on puisse assurer une communication ou couvrir un défilé, l'officier auquel on confiera un tel poste, donnera toute son attention à le fortifier.

Les dispositions à prendre sont à peu près les mêmes; cependant, s'il a le temps nécessaire, l'officier doit donner à ses ouvrages plus de solidité que de coutume; et lorsque les mesures de défense intérieure sont prises, il doit s'occuper de celles qui regardent l'extérieur. Elles consistent à barricader les chemins qui conduisent aux postes, soit par des fossés et petits retranchemens, soit par des abattis; à démolir les bâtimens qui sont susceptibles de s'enflammer promptement, et qui sont voisins du poste; dans la destruction des ponts et planches placés à sa proximité, qui pourraient servir à faciliter à les remplacer.

De tels postes, lorsqu'ils sont forts de leur nature, peuvent être défendus pendant plusieurs jours contre un fort détachement ennemi; dans ce cas l'officier doit avoir la précaution de se pourvoir de vivres pour son détachement

pour un espace de temps convenable, car sans cette précaution les meillenrs dispositions ne serviraient à rien.

Après les mesures qui servent à fortifier les postes, viennent celles qui regardent la répartition des forces, d'où dépend aussi principalement le succès de la défense.

Ainsi que je l'ai déjà dit; si un officier voulait occuper et défendre tous les points d'un poste, il n'en défendrait alors aucune partie. Ainsi donc, un officier doit avoir continuellement ce principe devant les yeux.

Si dans l'occupation d'un village il a choisi une église, château, ferme ou cimetière, comme dernier point de résistance, et en a préparé la défense, il doit, dans la répartition de ses forces, réserver un petit poste destiné à garder leur entrée.

Lorsque le poste sera attaqué et que la troupe sera forcée de s'y retirer, le devoir du sous-officier commandant ce petit poste, est de fermer la porte aussitôt que la troupe y sera entrée; pendant ce temps chaque détachement se rendra à chaque point qui lui a été désigné pour le défendre, et repoussera les assaillans.

Je répète encore une fois que les parties qui sont le plus exposées à une escalade ou à une entrée de vive force, doivent être bien garnies de monde; celles qui ne le sont point, ne seront pas du tout occupées ou ne le seront que par quelques soldats détachés; l'officier doit, en outre, disposer sa réserve de manière à ce qu'elle puisse être à portée de secourir chaque point menacé, ou de relever la partie de la troupe qui aura soutenu une longue attaque; il peut ainsi surveiller toute sa troupe et repousser l'ennemi qui aurait pénétré par quelque endroit.

Enfin, lorsque l'officier se sera retiré dans une maison isolée ou dans l'église et qu'il en aura bien barricadé l'entrée, la défense se bornera aux fenêtres, aux ouvertures pratiquées dans le toît et au clocher; pour chaque fenêtre ou ouverture il commandera deux hommes qui tour-à-tour feront feu sur l'ennemi; une partie de la troupe se tiendra derrière les entrées barricadées, afin de surprendre l'ennemi qui par hasard aurait pénétré dans l'intérieur; l'autre partie sera placée dans le clocher.

Si l'on est obligé d'évacuer l'église ou le plein-pied de la

maison, l'on peut, si l'on en a le temps et si les circonstances le permettent, se défendre pendant quelque temps dans le clocher ou dans le premier étage, si l'on a pu en barricader l'escalier ou qu'on le puisse après la retraite de la troupe.

Je dois encore faire observer que dans de semblables circonstances les munitions doivent être extrêmement ménagées; chaque homme ne doit donc faire feu que lorsqu'il aura bien ajusté.

De telles défenses deviennent tous les jours plus rares, cependant nous en avons un bel exemple dans la défense de la grange d'Essling en 1809.

Tout dépend du bon choix des points du poste qui sont le plus favorables à la défense, d'une adroite répartition de son monde, du courage, du sang-froid de l'officier et de la persévérance de sa troupe; sans cela il ne faut pas compter sur une telle défense.

Avant de terminer ce chapitre, je dois faire mention d'un genre de défense de village dont peut être chargé un officier d'infanterie de ligne.

L'on a généralement pris la méthode, lorsqu'on forme le blocus d'une place forte, de brûler les faubourgs ou villages qui en sont rapprochés, et jusqu'à présent l'on a beaucoup écrit pour et contre ce sujet; mais, comme mon dessein n'est pas d'examiner les raisons de l'une ou de l'autre opinion, je ne ferai mention que de ce qu'un officier doit faire lorsqu'il est chargé, par le commandant de la place, de défendre un village ou un faubourg qu'il diffère jusqu'au dernier moment de brûler.

Ce qui est à observer dans les dispositions d'une telle défense ne diffère en rien de ce que j'ai dit plus haut; seulement l'officier ne doit faire aucuns fossés ni aucuns retranchemens, parce qu'après l'évacuation du village l'ennemi pourrait en tirer parti au préjudice de la place; toutefois l'enceinte des jardins, les murs, les maisons même lui présentent de nombreuses ressources de défense; et s'il est homme de résolution, il peut empêcher pendant long-temps l'ennemi d'approcher, d'autant plus que, dans tous les cas, il est fortement soutenu par l'artillerie de la place et les réserves.

CHAPITRE XV.

De la retraite d'un poste.

Il a déjà été dit, à l'occasion de l'occupation d'un poste, que l'officier doit toujours prendre ses précautions pour tous les cas possibles : il doit donc déterminer comment, s'il y était forcé, il exécuterait sa retraite, et donner à ses subordonnés ses ordres en conséquence.

Lorsque le poste est dans un village situé sur la ligne des avant-postes, il doit faire attention que les issues pratiquées sur ses derrières ne soient jamais barricadées.

Si le village est traversé par un ruisseau qui ne peut être passé sans pont ou planches, l'on fait briser toutes les planches ou ponts, à l'exception d'un seul, et l'on s'arrange de manière à le détruire en très-peu de temps.

L'officier instruira d'avance ses gens que, dans le cas où ils seraient forcés à la retraite, les tirailleurs et leurs soutiens doivent se retirer vers le pont, puis s'étendre à droite et à gauche le long du ruisseau, afin de couvrir pendant ce temps la réserve, qui tâchera d'arrêter autant que possible l'ennemi qui s'avance.

Aussitôt qu'elle se sera approchée de soixante pas du pont, l'officier commandera : *demi-tour; pas de course; marche!* La troupe courra de toutes ses forces vers le pont, le passera aussitôt que possible, et se ralliera en arrière à cent et cent cinquante pas. Les tirailleurs placés à droite et à gauche du ruisseau, et dans les maisons qui en sont voisines, protégeront cette retraite par un feu très-vif, et avant que l'ennemi ne se soit approché du pont en jetteront ou en retireront les planches; il faut que l'officier désigne un sous-officier et quelques hommes pour l'exécution de cette mesure.

Si l'on est forcé d'abandonner le bord du ruisseau, les tirailleurs se retireront en échiquier; pendant ce temps, l'officier cherchera une position favorable, afin de pouvoir

avec sa réserve soutenir et rallier ses tirailleurs, et se repliera de cette manière avec ordre sur la réserve.

Si la troupe, après l'évacuation du village, est, pendant sa retraite, menacée par la cavalerie, les tirailleurs observeront ce qui leur est enseigné, avec l'attention de profiter de chaque accident du terrain pour arrêter l'ennemi aussi long-temps que possible, et lui faire éprouver le plus de mal que l'on peut.

Il faut faire attention de ne pas se retirer directement sur sa réserve, mais toujours sur une de ses ailes, à moins que l'on ne craigne qu'elle ne soit pas en état de recevoir l'ennemi; dans ce cas, l'officier se retire sur la réserve aussi lentement qu'il se peut.

Si un officier occupant une église, château ou ferme, était, par l'incendie produit par les obus ou par d'autres circonstances, forcé d'abandonner son poste, qui ne pourrait être soutenu par l'armée, et qu'il n'ait aucun ordre de s'y défendre à toute extrémité, il ne devra pas se mettre dans le cas d'être coupé de l'armée, mais bien effectuer sa retraite à propos et dans le plus grand ordre.

Si le poste qu'il doit quitter est fermé de tous côtés et disposé pour la défense, l'officier, si le temps et les circonstances le permettent, doit détruire les moyens de défense du côté par lequel il se retire, parce que, si l'on voulait reprendre ce poste, on le pourrait avec plus de facilité.

Des postes établis dans des couvens ou châteaux situés sur une hauteur ou montagne, sont souvent défendus par un détachement commandé par un officier; lorsqu'ils sont dans une position favorable, ils peuvent offrir une longue résistance à un corps considérable.

Presque toujours l'on profite de leur position, afin de faire croire à l'ennemi que l'on a le projet de pénétrer dans cette contrée, tandis que l'on fait ses dispositions pour la retraite. Dans ce cas, l'on appelle ces postes des *postes perdus*, parce qu'ils ne doivent pas être évacués avant que l'armée ou le corps auquel l'on appartient ait atteint le lieu convenu; que l'heure désignée pour l'évacuation du poste ne soit arrivée, et parce que des retraites de ce genre réussissent rarement, devant être exécutées sous les yeux d'un ennemi supérieur en nombre; cependant il y a des exemples que des officiers

enveloppés de tous côtés se sont tirés d'affaire par leur intelligence et leur bravoure.

Je suppose qu'un officier soit détaché avec 100 hommes pour occuper un couvent ou château situé sur une hauteur considérable, afin de pouvoir, de là, observer les mouvemens de l'ennemi : il remarque qu'il a levé son camp et s'est rapproché de nous, et que, par ses reconnaissances fréquentes et ses dispositions, il se prépare à une attaque ; aussitôt il l'annonce à son général. Celui-ci ou ne se trouve pas assez en forces pour se mesurer avec l'ennemi, ou est parvenu, par une ruse de guerre, à faire faire à l'ennemi un faux mouvement ; il veut donc, sans attendre son attaque, gagner une marche sur lui, et lui porter un coup sensible, afin de le punir de sa confiance.

Afin de tromper l'ennemi, le général fera, le même jour, des mouvemens qui lui donnent lieu de croire qu'il veut se maintenir dans sa position, pendant qu'il fera secrètement, d'un autre côté, toutes ses dispositions pour se mettre en marche ; en outre, au lieu de faire retirer ce poste d'officier et de le dérober à un danger imminent, il le fera renforcer encore par un officier et 50 ou 100 hommes, ordonnera au chef de ce poste de faire la défense la plus vive, afin de prolonger l'illusion de l'ennemi jusqu'à la nuit ; cependant il donnera à cet officier l'ordre secret de ne tenir que jusqu'à minuit, ensuite d'évacuer le poste et de se retirer par A, B, C et D, sur E, s'il le peut.

Aussitôt que cet officier a reçu le renfort et l'ordre en question, la première chose qu'il doit faire est de communiquer d'un ton ferme, à sa troupe, l'ordre qu'il a reçu de défendre le poste à toute extrémité, et de lui dire qu'il espère que chaque soldat fera son devoir ; ensuite il renforce ses postes extérieurs, et tâche d'empêcher, au moins jusqu'à la nuit, que l'ennemi ne cerne son poste et n'arrive jusqu'aux murs qui l'entourent ; avec le reste de la troupe, il s'efforce d'augmenter par quelques ouvrages la force de son poste, pendant qu'il observe sans cesse, avec la plus grande attention, les troupes ennemies chargées de l'envelopper ; remarque le point qui lui semble le moins occupé par l'ennemi, et se dispose à effectuer sa retraite en perçant sur ce point.

Aussitôt que la nuit est arrivée, il fait faire de fréquentes patrouilles et observer les moindres mouvemens de l'ennemi.

Si avant la nuit l'officier était entouré et sommé de se rendre, il est bien entendu que sa réponse doit être négative, et il doit ajouter qu'il se défendra jusqu'à la dernière extrêmité.

Dans cette circonstance l'officier doit bien garder son sang-froid, et ne jamais faire soupçonner, même à ses subordonnés, sa véritable intention. L'officier attendra ainsi l'heure prescrite, et aussitôt qu'elle sera arrivée, il fera retirer peu-à-peu ses postes extérieurs, sortira avec tout son détachement, et le rangera en bataille devant la porte du château, couvent ou église, sous prétexte de faire une attaque sur les postes ennemis.

Il doit désigner un sous-officier intelligent pour faire retirer ses postes extérieurs, et le prévenir que le n°. 1 doit commencer; ce sous-officier sera arrêté à chaque petit poste, s'annoncera comme patrouille, et se fera reconnaître comme telle; aussitôt il enverra vers l'officier les hommes formant le poste, et ne laissera que le caporal comme sentinelle; il continuera de même jusqu'au dernier poste; alors il reviendra, et se fera reconnaître comme patrouille par les caporaux restés comme sentinelles, et les ramènera les uns après les autres à l'officier; tout cela doit se faire sans le moindre délai.

Dès que l'officier aura réuni tout son monde, il choisira un bon sous-officier avec six hommes, pour former l'avant-garde, qui le précédera de cinquante pas, et le suivra avec le gros de son détachement dans le plus grand silence. Au commencement de sa marche, il se dirigera sur le chemin principal; lorsqu'il aura descendu la moitié de la hauteur, il s'arrêtera un moment, communiquera à sa troupe ses intentions, leur recommandera le plus grand silence, et les préviendra que leur salut dépend de la plus stricte obéissance à ses ordres.

Ici il formera une autre avant-garde aussi forte, et marchera lui-même avec son détachement sur un des côtés du chemin, et se fera suivre à quelque distance par la première avant-garde.

Pendant cette marche, le plus grand silence et la plus

grande circonspection doivent régner, et l'on doit faire attention que le choc des armes ne se fasse pas entendre; lorsque l'officier sera arrivé avec sa troupe au point qu'il a choisi pour se faire jour, il fondra immédiatement avec la plus grande impétuosité sur le poste, profitera de l'étonnement de l'ennemi, traversera son poste, poussera vivement ceux qui s'opposent à son passage, et prendra enfin le chemin que son général lui aura désigné. Si d'après la position de l'ennemi il n'avait pu se diriger sur ce chemin, il tâchera de le reprendre plus tard en faisant un détour.

Lorsqu'il aura marché pendant quelque temps, il aura double raison de s'arrêter pendant quelques minutes, d'abord pour laisser un peu reposer sa troupe, et en second lieu, pour voir si l'ennemi le poursuit et de quel côté il le poursuit; ensuite dès que sa troupe aura pris quelque repos, il se remettra en marche.

Je recommande à l'officier qui se trouverait dans cette circonstance d'avoir la précaution de ne confier qu'à l'officier qui est sous ses ordres le chemin de sa retraite, et au sous-officier en qui il aura le plus de confiance, parce que sans cela il pourrait être trahi par les prisonniers qu'on pourrait lui faire ou les déserteurs.

Après s'être remis en marche il ne doit pas s'arrêter à rassembler son monde; dans une situation si critique il suffit d'en ramener la plus grande partie, car si les soldats sont fidèles à leur souverain, ils rejoindront peu à peu leur corps, ainsi que l'expérience le prouve; mais si ce ne sont pas des soldats fidèles, il aura beau faire de fréquentes haltes il ne parviendra pas davantage à les réunir, il ferait au contraire courir de grands dangers au reste de sa troupe. L'endroit qu'il choisira pour sa halte ne doit pas être sur la route ou le chemin, mais sur un de ses côtés, et près d'un bois ou bouquet de bois, s'il en trouve.

Si l'officier ne connaît pas la contrée, il faut qu'il choisisse pour guide un homme de résolution, qui connaisse parfaitement chaque chemin, chaque sentier, et l'enfermer jusqu'au moment de la sortie, afin qu'il ne puisse parler à qui que ce soit; ensuite le faire surveiller par un sous-officier qui se tiendra continuellement à côté de lui, afin qu'il ne puisse

s'échapper dans le moment le plus important ; pour plus de sûreté, l'officier peut lui promettre une riche récompense que le général lui donnera sans nul doute.

Il est bien entendu que l'officier, aussitôt après sa sortie du château ou couvent, doit en fermer la porte derrière lui et en prendre les clés, afin que s'il ne pouvait se fier aux habitans il ne puisse en être trahi.

Telle est, selon moi, la manière dont un officier peut évacuer un poste de cette nature ; cependant sa position et les circonstances peuvent y apporter quelques changemens. Ce que je viens donc de dire ne peut être regardé comme une règle absolue pour toutes les circonstances ; cependant je crois, sans le moindre sentiment d'amour-propre, que si les jeunes officiers se sont bien pénétrés de l'exemple que je viens de leur offrir, ils pourront, d'après les occurrences, mettre à profit une partie de l'instruction que je viens de donner sur ce sujet.

Des officiers aimant à s'instruire trouveront dans l'histoire des guerres plusieurs exemples de semblables retraites. Le lieutenant Lukadon, au service de Prusse, ainsi qu'un officier de corps franc, ont donné un exemple mémorable de retraites semblables ; le premier au couvent de Pasig, dans le Cercle de Bunzlau, en Bohême, et le second à Weingarten, près de Spire, en 1796. La conduite de ces deux officiers mérite d'être étudiée.

CHAPITRE XVI.

De l'avant-garde.

La destination d'une avant-garde, lorsque l'on est à proximité de l'ennemi, est d'assurer la marche d'une armée ou d'un corps d'armée, et d'éloigner l'ennemi de la contrée qu'ils doivent traverser ; elle est ordinairement composée de cavalerie et d'infanterie, et commandée par un général.

Dans un pays plus uni que coupé, l'on emploie plus de

cavalerie que d'infanterie, et dans un pays plus coupé que découvert, l'on ne se sert au contraire que d'infanterie.

Comme il pourrait se présenter des circonstances où l'on serait forcé d'employer pour l'avant-garde des troupes de ligne, lorsqu'on manque de troupes légères, j'ai cru nécessaire de faire ici mention de ce qu'un officier chargé de conduire une avant-garde a à observer.

Je suppose qu'un régiment d'infanterie de ligne soit commandé pour former l'avant-garde d'un corps marchant à l'ennemi par un terrain très-coupé : une division formera l'avant-garde du régiment ; on détachera de cette division trois pelotons entiers, l'un formera l'extrême avant-garde à cent cinquante et deux cents pas, les deux autres formeront deux espèces de patrouilles éclairant les flancs de la division ; l'on fera commander ces pelotons par de bons officiers ou sous-officiers, on leur donnera un guide, ainsi qu'un tambour et deux sapeurs.

Comme je parlerai, dans un chapitre particulier, des patrouilles destinées à éclairer les flancs d'une troupe, je ne ferai mention dans celui-ci que de la conduite de l'officier commandant l'extrême avant-garde.

Aussitôt que l'officier aura pris le commandement du peloton qui la compose, il se porte en avant à la distance convenue, envoie un caporal et six hommes devant lui à la distance de cinquante pas ; un caporal et trois hommes à autant de pas sur ses flancs, et marche à la tête du reste du détachement.

Avant tout, il doit s'entendre avec le caporal qui marchera en avant, ainsi qu'avec ceux qui seront sur les flancs, sur la manière par laquelle ils lui annonceront la présence ou l'approche de l'ennemi, et leur recommander surtout de se maintenir toujours à une égale distance et de ne jamais le perdre de vue.

Toutes les précautions à observer à l'occasion des reconnaissances armées, doivent l'être pendant la marche, c'est-à-dire l'ordre, le silence et la plus grande attention ; les mesures citées à l'égard des voyageurs doivent être les mêmes.

L'on doit considérer l'avant-garde comme des avant-postes mobiles ; sa vigilance doit donc être continuelle ; car

ce n'est que par elle que la marche d'une armée peut être assurée.

Le reste de la division suit à cent cinquante ou deux cents pas l'avant-garde comme son soutien.

Si l'on se met en marche pendant la nuit ou par un épais brouillard, l'extrême avant-garde doit être doublée, et dans ce cas l'officier qui la commande double le nombre d'hommes détachés en avant et sur ses côtés : ils ne doivent pas être aussi éloignés de son détachement que pendant le jour ou par un temps clair, car s'ils rencontraient tout à coup l'ennemi ou s'ils tombaient dans une embuscade, ils ne pourraient être assez promptement secourus.

Si l'avant-garde arrive à un embranchement de chemins, lorsque le pays est coupé, deux hommes doivent rester en arrière à droite et à gauche et surveiller ces chemins jusqu'à l'arrivée des soutiens.

Ces deux hommes doivent aller en avant aussi loin que possible et examiner le pays afin qu'il ne résulte aucun désordre s'il se trouvait une troupe ennemie qui attaquât à l'improviste le détachement ; il faut donc leur recommander de faire feu sur l'ennemi aussitôt qu'ils le rencontreront.

Si ces hommes ne remarquaient rien jusqu'à l'arrivée du soutien, ils s'empresseront alors de rejoindre leur détachement après avoir été relevés par des hommes de la division; ceux-ci le seront à leur tour par des hommes tirés du corps principal de l'avant-garde.

Lorsque l'extrême avant-garde arrivera à l'entrée d'un bois qu'elle devra passer, les patrouilles détachées sur les flancs ainsi que celles détachées en avant, se déploieront en tirailleurs, traverseront le bois en formant une chaîne et le fouilleront avec le plus grand soin.

Si un homme de la chaîne rencontre une troupe ennemie il doit faire feu sur elle pour annoncer la présence de l'ennemi; le reste de la chaîne s'arrête, chacun prend poste aussi bien que la position le permet, cependant de manière que les hommes formant la chaîne se réunissent trois à trois pour se porter un mutuel secours.

L'officier se transportera en toute hâte à l'endroit où les coups de fusils se seront fait entendre, afin de s'assurer de

la position et de la force de l'ennemi, et fera aussitôt son rapport.

Après avoir pris ses dispositions, il attendra les ordres du commandant de l'avant-garde; et dans le cas qu'à l'approche de la chaîne l'ennemi se retire, il le suivra en prenant toutes les précautions possibles et en fera son rapport; mais si l'ennemi ne se retirait pas ou que l'officier reçût l'ordre de le repousser, il se porterait en avant avec la chaîne et tâcherait de le mettre en fuite en l'attaquant avec toute l'impétuosité possible.

Cependant, si l'officier remarquait que le bois est fortement occupé par l'ennemi, et qu'il reçût l'ordre de se retirer, il devra faire battre ou sonner la retraite, puis se repliera en tirailleurs; comme le prescrit le réglement. Si, en s'avançant vers un bois avec l'avant-garde, l'officier en trouvait la lisière occupée par l'ennemi; il s'arrêtera à une distance convenable, et en fera son rapport à son commandant.

Si, d'après un examen ultérieur, il s'apercevait que l'ennemi n'a laissé en arrière quelques petits postes que dans l'intention de couvrir sa retraite, il les attaquera avec la plus grande vivacité et tâchera de les forcer à la retraite; dans cette circonstance ainsi que dans toutes celles de ce genre, l'on doit tâcher de gagner les flancs de l'ennemi, parce que c'est le moyen le plus prompt et le plus facile de le forcer à se retirer; l'on se sert, à cet effet, des patrouilles de flancs.

Si la lisière du bois était, cependant, trop garnie par l'ennemi et défendue par des abattis ou retranchemens, l'officier s'arrêtera avec son avant-garde, ainsi qu'il a été dit plus haut, fera son rapport et attendra les ordres de son chef; alors, si, malgré cela, la marche devait être continuée, l'attaque et la prise du bois dépendront des dispositions de l'officier supérieur.

Lorsqu'on aura traversé sans obstacle un bois, ou que l'on en aura chassé l'ennemi (1), l'avant-garde se rassemblera à

---

(1) Si le tirailleur attaque un bois, il doit avancer avec vivacité, se glisser avec adresse d'arbre en arbre, gagnant toujours du terrain sur l'ennemi; s'il lui faut, au contraire,

son débouché, et continuera sa marche d'après le principe mentionné plus haut.

Mais, si l'officier trouvait, en sortant du bois, l'ennemi rangé en bataille, et trop fort pour qu'il pût espérer de le forcer à la retraite, il fera sur-le-champ occuper la lisière du bois par ses voltigeurs ou chasseurs, en étendant sa chaîne aussi loin qu'il le pourra, et en se ménageant toujours une réserve. Il fera, aussitôt après, son rapport et attendra les ordres ultérieurs.

Dans le cas où le bois à traverser serait d'une étendue considérable, et que l'on dût employer plusieurs heures pour le traverser, l'avant-garde devra être renforcée à proportion. La troupe se déployera en tirailleurs, ainsi qu'il a été dit, et fouillera avec la plus grande exactitude la totalité du bois; et comme dans les forêts et grands bois les chemins ou routes sont très-multipliés, ils seront chaque fois observés, ainsi qu'on l'a dit plus haut.

Les prairies ou espaces à découvert doivent être traversés très-vite, ainsi que les endroits marécageux; mais ceux-ci doivent être passés sur les côtés.

Les cabanes de chasseurs, gardes-forestiers ou les huttes de charbonniers, ne doivent jamais être laissées en arrière sans les avoir bien examinées, et l'on ne doit s'en approcher qu'avec précaution.

Dans l'intérieur d'un bois, la chaîne formée par cette avant-garde ne doit pas trop s'étendre; mais chaque homme qui en fait partie doit avoir soin de ne jamais perdre de vue ses deux voisins, sans cela le bois ne serait visité qu'imparfaitement.

L'on doit choisir, pour le passage d'un bois, les officiers et sous-officiers les plus intelligens et les plus déterminés; si ce principe était négligé, il pourrait en résulter de grandes confusions pour un corps entier.

Lorsque l'avant-garde arrivera au pied d'une hauteur qui lui dérobe la vue du terrain situé au-delà, les éclaireurs ou flanqueurs se porteront à son sommet avec le plus de vitesse

---

se retirer à travers ce même bois, il doit tenir ferme derrière chaque arbre, et défendre son terrain pied à pied. (La Roche-Aimon. Des troupes légères.)

possible, et examineront la partie de terrain qui leur était cachée ; s'ils ne remarquent aucune troupe ennemie, ils continueront leur marche, et l'officier les suivra ; s'ils découvraient, au contraire, l'ennemi, ils donneront sur-le-champ le signal convenu; alors l'officier s'empressera aussitôt de gagner la crête de la hauteur, y prendra position et fera son rapport au commandant, qui dirigera lui-même les dispositions ultérieures.

Si l'avant-garde doit traverser un chemin creux, gorge, ruisseau, pont, etc., l'officier les fera reconnaître avec exactitude par ses éclaireurs ; si le défilé est un chemin creux ou un ruisseau, il le fera traverser par deux hommes; le reste de la troupe couronnera les monticules ou hauteurs qui le dominent, afin de découvrir si l'ennemi ne les occupe pas ; car je dois faire observer une fois pour toutes, que l'on n'est jamais maître d'un chemin creux ou ruisseau, si l'on ne s'est pas emparé des hauteurs qui les dominent.

Aussitôt que les éclaireurs ont passé le défilé, ils s'arrêtent jusqu'à ce que l'officier l'ait aussi traversé ; alors il prend position, et les éclaireurs se portent en avant à la distance accoutumée. Lorsque le détachement de soutien a passé le défilé à son tour, l'officier se met en marche. Les patrouilles de flancs doivent avoir soin de faire le tour du défilé, en suivant autant que possible ses sinuosités extérieures, de visiter attentivement la partie de terrain qui en est proche, et de se tenir à égale hauteur avec les éclaireurs. Ceci doit être observé dans un pays découvert aussi bien que dans un pays coupé.

Lorsque les éclaireurs arriveront dans un village, ils le fouilleront d'après la manière indiquée à l'article des patrouilles reconnaissantes offensives.

Si les patrouilles de flancs peuvent faire le tour du village, elles le feront, parce qu'ainsi l'on aura l'avantage d'éclairer une plus grande étendue de terrain ; lorsqu'elles rencontreront un ruisseau peu profond, elles tâcheront de le passer dans l'eau, sans cela elles passeront le pont en même temps que les éclaireurs; et aussitôt qu'elles l'auront passé, elles prendront aussi vite que possible leur direction sur les deux flancs.

Dans le cas où l'on trouverait le village occupé par l'en-

ennemi, et que la marche dût être continuée, l'officier l'attaquera ainsi qu'il a été dit à l'occasion des patrouilles offensives.

Les patrouilles de flancs ont soin, dans cette occasion, de tomber sur les flancs ou derrières de l'ennemi.

L'extrême avant-garde, lorsqu'il se présente un pont à passer, le traverse aussi rapidement que possible, prend position au-delà du pont, et attend que l'officier l'ait aussi traversé.

Si elle venait à rencontrer un pont que l'ennemi n'aurait pu détruire, mais qui serait défendu par la position qu'il aurait prise sur le côté opposé, il faudrait d'abord l'ébranler par un feu bien dirigé, puis l'attaquer à la baïonnette avec le plus de vivacité possible ; mais lorsqu'on l'aura culbuté et passé le pont, il ne faudra pas le poursuivre très-loin, mais se porter en avant à deux cents ou trois cents pas tout au plus, reformer la chaîne de tirailleurs, en repliant toutefois ses ailes un peu en arrière, et couvrir ainsi le passage de la troupe formant le *soutien*. Alors, aussitôt que celle-ci aura traversé le pont et sera rangée en bataille à quelque distance, l'extrême avant-garde continuera sa marche lentement, ensuite le soutien la suivra.

Les patrouilles de flancs doivent toujours, dans cette occasion, chercher à prendre l'ennemi en flanc ; c'est, ainsi qu'il a été dit, le moyen le plus sûr de le repousser.

Si l'on trouve un pont rompu, et l'ennemi occupant la rive opposée, l'officier partagera sa troupe à droite et à gauche du pont, s'avancera vers le ruisseau, et dirigera sur l'ennemi un feu bien nourri ; pendant ce temps-là quelques hommes déterminés tâcheront de gagner la rive opposée, en se jetant dans des bateaux si toutefois l'on peut s'en procurer ; l'on tâchera aussi de se munir de quelques planches, des portes de granges ou de fermes, et par ce moyen de rétablir le pont.

S'il ne se trouve au bord du ruisseau ni maisons ni moulins, l'on trouvera toujours des arbres ; on les coupera sur-le-champ, les dépouillera de leurs branches, et les disposera de manière à offrir un passage.

Aussitôt qu'il est possible de passer, l'officier traverse avec sa troupe et prend les mêmes dispositions dont il a été parlé

plus haut, le *soutien* passe et les sapeurs s'occupent alors de rétablir entièrement le pont, et de le rendre praticable pour la principale colonne ainsi que pour l'artillerie.

Les patrouilles de flanc tâchent de passer l'eau au-dessus ou au-dessous du pont; cela leur est d'autant plus facile, qu'il se trouve toujours aux environs des arbres ou du bois travaillé; si le ruisseau n'est pas trop large, elles jetteront dessus des poutres ou des arbres qui se trouvent sur ses bords, et le traverseront ainsi. Ensuite elles prendront en flanc l'ennemi qui se tient près du pont, et contribueront à le chasser. Un guide intelligent trouve partout des ressources pour se frayer un chemin où cela paraîtrait impossible.

Si l'eau n'est pas trop profonde et que l'on croye qu'elle ne peut s'élever au-dessus de la poitrine d'un homme d'une taille ordinaire, l'officier prendra avec lui une partie de sa troupe, pendant que l'autre continuera à faire feu sur l'ennemi, et tâchera de traverser; son exemple fera très-bon effet. Il est toutefois facile de comprendre que si le courant était trop rapide, l'on ne doit pas tenter un tel passage. Cela s'entend aussi à l'égard des patrouilles de flanc.

Dans le cas où les éclaireurs, après avoir traversé un défilé, un bois ou village, verraient l'ennemi en marche, et croiraient qu'en raison de sa proximité du défilé il pourrait l'atteindre beaucoup plus tôt que la principale colonne, l'ennemi tâchera de s'en assurer le plus promptement possible.

S'il trouve que la nature du terrain est telle qu'il peut arrêter l'ennemi pendant quelque temps, et que les troupes qui ont passé le défilé pourraient occuper au-delà une position plus favorable qu'en deçà, il occupe au même instant l'issue du défilé, et en fait le rapport à son commandant, en y ajoutant son opinion; mais si, au contraire, la nature du terrain au-delà du défilé était défavorable pour la position de nos troupes, il fera retirer ses éclaireurs et prendra position à l'entrée du défilé.

L'on enlève ainsi à l'ennemi tout avantage, et on le force, s'il veut faire une attaque, à quitter le défilé; alors on a l'avantage de laisser déboucher autant d'ennemis que l'on le veut, et de pouvoir les battre très-facilement. Une attaque bien ordonnée apportera dans cette occasion le plus

grand désordre dans ses rangs ; il ne fera qu'augmenter si l'on en sait bien profiter.

Lorsqu'après une bataille gagnée l'on sera destiné à poursuivre l'ennemi, l'avant-garde devra tout faire pour ne laisser aucun repos à l'arrière-garde ennemie et lui faire le plus de mal possible.

Il arrive souvent que l'ennemi, lorsque ses colonnes sont arrêtées dans leur marche, rétrograde, place son arrière-garde dans une position favorable, et lui donne l'ordre de tenir jusqu'à la dernière extrémité ; dans cette circonstance, l'officier ne doit pas prendre le change, il doit au contraire faire en sorte de repousser l'un ou l'autre de ses postes ; ce qui peut se faire facilement si l'on parvient à gagner les flancs de l'ennemi : il doit le tenter avec plus de sécurité dans cette occasion que dans toute autre ; car si l'attaque ne réussit pas, il peut se retirer sans danger sur la division qui lui sert de soutien, et recommencer de nouveau l'attaque.

Dans de telles circonstances, l'on doit tâcher de faire autant de prisonniers que cela est possible, et les envoyer sur-le-champ au commandant de l'avant-garde, parce qu'en les interrogeant on peut en obtenir des renseignemens fort utiles.

Dans les poursuites l'on doit s'attacher à inquiéter l'ennemi aussi souvent que possible, parce que l'on lui fait ainsi un très-grand tort.

Le commandement d'une avant-garde dans un pays de montagnes exige beaucoup de talens ; l'officier qui en est chargé doit posséder entièrement la connaissance du pays, et être homme de résolution, parce que dans de tels pays l'on est continuellement exposé à tomber dans un piége ; il faut donc avoir deux fois plus de prudence que dans un pays peu coupé.

De bons guides et le talent de s'orienter promptement sont indispensables. L'on doit aussi dans les montagnes chercher particulièrement à garantir ses flancs ; car, de même que dans de tels pays l'on peut facilement attaquer les flancs et les derrières de l'ennemi, il peut vous surprendre par une semblable manœuvre ; il faut donc qu'ici la force de l'extrême avant-garde et les patrouilles de flanc soient doublées.

L'on ne doit laisser derrière soi aucun sentier ou communication avec la grande route, sans en avoir fait reconnaître une étendue considérable et l'avoir fait observer.

Les vallons, gorges ou ruisseaux, doivent être également observés par des hommes laissés en arrière à cet effet, jusqu'à l'arrivée de la division de soutien.

Les patrouilles de flanc doivent toujours marcher sur les hauteurs voisines de la route, donner à l'officier le signal convenu ou faire feu sur l'ennemi. Il faut donc qu'elles marchent sans s'éloigner les unes des autres.

L'officier qui commande l'extrême avant-garde ne peut envoyer assez de rapports à son commandant; il marchera donc continuellement à la tête de sa troupe, et cherchera à examiner de ses propres yeux tout ce qui peut survenir.

Les rapports seront envoyés par un des hussards qui se trouveront sous son commandement; si l'on est cependant dans un pays coupé où l'on ne peut se servir de cavalerie, l'on peut, derrière l'avant-garde, ainsi que derrière les patrouilles de flanc, faire suivre de cinquante en cinquante pas un homme de confiance; ils se transmettront l'un à l'autre le rapport, qui parviendra ainsi très-rapidement au commandant.

Les avant-gardes les plus importantes et les plus dangereuses qu'un officier puisse avoir sous son commandement, sont celles qui précèdent un corps détaché d'une place forte pour surprendre l'ennemi.

De grandes surprises sont ordinairement entreprises par deux considérations différentes : premièrement, lorsque le commandant d'une place cernée reçoit la nouvelle qu'un convoi de vivres s'approchera tel jour de la place et qu'il veut le faire entrer, ou lorsqu'il veut se procurer dans les villages voisins des vivres et des bestiaux; secondement, lorsque le commandant d'une place réellement assiégée apprend par un combat se livrant à peu de distance de la place, qu'un secours s'approche, ou enfin qu'il veut détruire les travaux des assiégeans, enclouer leurs canons et traîner ainsi le siége en longueur.

Dans le premier cas, la troupe qui doit exécuter la surprise est formée dans l'intérieur de la place, et en sort ordinairement à une ou deux heures après minuit; l'officier qui

conduit l'avant-garde doit avoir sans cesse présentes à l'esprit les instructions qu'il a reçues, et régler d'après elles ses dispositions.

Aussitôt que l'avant-garde se sera approchée des postes ennemis, ce que l'on doit exécuter avec le plus grand ordre et le plus grand silence, l'officier fondra avec son détachement sur l'ennemi sans tirer, en ne se servant que de la baïonnette, et tuera tout ce qui fera résistance; si le poste est dans un village, maison ou moulin, il doit faire ses efforts pour en expulser l'ennemi aussi promptement que possible, le poursuivre avec la plus grande vivacité jusqu'à l'endroit déterminé pour l'arrivée du convoi. Cette poursuite doit se faire toutefois en usant de prudence.

Lorsque le but de l'entreprise est de se procurer des vivres ou des bestiaux dans les villages environnans, l'officier commandant l'avant-garde, après s'être emparé d'un ou de plusieurs villages, ne doit pas s'occuper de ce soin; mais y laisser les détachemens qui sont commandés à cet effet, s'occuper de contenir l'ennemi et maintenir la communication avec les détachemens qui doivent exécuter l'enlèvement des vivres ou bestiaux.

Dans le second cas, l'officier s'avance, au contraire, avec l'avant-garde, en prenant le plus de précautions qu'il peut, attaque la garde des travaux ou de la tranchée avec l'arme blanche, sans permettre qu'on tire un seul coup de fusil, tue tout ce qui résiste, et tâche de pénétrer dans l'intérieur des ouvrages commencés ou terminés, encloue tous les canons qu'il y trouve et se porte en avant, afin de pouvoir, par son feu, couvrir la destruction des ouvrages.

Lorsqu'un combat s'engage entre un corps qui secourt la place et le corps d'armée assiégeant, la surprise se fait en plein jour; l'officier commandant l'avant-garde doit donc régler sa marche vers l'ennemi, d'après les instructions qu'il a reçues, ou selon la nature des circonstances.

Un officier chargé du commandement d'une avant-garde a la plus belle occasion de déployer ses talens et de se distinguer d'une manière éclatante; je ne peux donc assez recommander aux jeunes officiers de se rendre propres à ce service par de bonnes et fréquentes lectures sur ce genre d'expéditions.

8

Il est absolument impossible de donner des instructions propres à toutes les circonstances, parce que la manière de conduire une avant-garde est aussi variée que le but de sa marche ; je crois cependant qu'un officier qui a du goût pour son métier saura mettre à profit, dans l'occasion, ce que j'ai dit sur les cas qui se présentent ordinairement.

CHAPITRE XVII.

Des patrouilles de flanc.

Les patrouilles de flanc ont pour but d'éclairer les flancs de l'avant-garde ; les officiers conduisant ces sortes de patrouilles ont donc à observer, en général, ce qui a été dit dans le chapitre précédent.

Comme les patrouilles de flanc doivent assurer les parties les plus faibles d'une colonne en marche, l'officier doit rester continuellement près de sa troupe ; car, comme il doit user de la plus grande attention, rien ne doit échapper à ses yeux. Il doit aussi faire au commandant son rapport sur tout ce qu'il remarque.

Dans le jugement qu'ils peuvent porter, à l'égard des circonstances qui se présentent, les officiers commandant ces patrouilles doivent être très-circonspects et ne se laisser induire en erreur ni par une trop grande présomption, ni par des rapports exagérés, ni par une crainte hors de saison.

Dans toutes les attaques que l'avant-garde peut entreprendre pendant sa marche, les officiers ou sous-officiers commandant ces patrouilles, ont à tâcher de tomber sur les flancs de l'ennemi pour le forcer à la retraite.

Quelques sapeurs seront joints aux patrouilles de flanc, afin d'écarter les obstacles qui pourraient arrêter leur marche.

Comme, en fouillant un bois, les patrouilles de flancs ont une grande étendue de terrain à traverser, les officiers doivent veiller à ce qu'aucun de leurs soldats ne s'arrête inutilement, mais qu'ils gardent tous la même hauteur que

l'avant-garde, et qu'ils aient leur communication avec elle continuellement. La négligence de cette précaution a causé souvent de très-tristes résultats.

CHAPITRE XVIII.

De l'arrière-garde.

L'arrière-garde d'une armée ou d'un corps est, lorsqu'il est en retraite, destinée à le protéger contre les ruses de l'ennemi et à mettre obstacle à sa poursuite.

Lorsqu'une retraite est volontaire, l'arrière-garde sera formée pour les cas extraordinaires et pour la répression des excès que les traîneurs peuvent commettre à la honte de l'armée ; mais si elle est forcée, et que l'arrière-garde doive être dirigée sous le feu de l'ennemi, l'officier qui a le commandement de l'arrière-garde a un problème très-difficile à résoudre.

Dans cette occasion, les officiers qui commandent des détachemens de l'arrière-garde peuvent donner encore plus de preuves de leur mérite que dans une avant-garde.

Ordinairement, les troupes faisant le service des avant-postes forment l'arrière-garde ; mais après un échec il arrive souvent qu'on emploie, à cet effet, des régimens de ligne.

Lorsqu'après une bataille ou un combat perdu, l'on a conservé le champ de bataille en tout ou partie, la retraite est entreprise à la faveur de la nuit et réussit le plus souvent ; dans ce cas, l'arrière-garde se met en marche au moins deux heures après les colonnes du corps d'armée.

Pour rendre plus claire l'explication d'une retraite, je vais en donner quelques détails, afin que les jeunes officiers se pénètrent mieux des règles qui sont à observer dans cette occasion, et se les gravent plus facilement dans la mémoire.

Je suppose qu'un général d'armée, après avoir perdu un combat, soit forcé, par les dispositions de l'ennemi, à se retirer sur une position déjà déterminée ; jusqu'à la nuit

tombante il est resté maître de la plus grande partie de sa position ; cependant il faut qu'il effectue sa retraite sous les yeux de l'ennemi.

L'arrière-garde se compose de dix bataillons et dix escadrons, avec le nombre nécessaire de pièces d'artillerie.

L'armée se met en marche, par exemple, à 10 heures du soir, sur deux ou trois colonnes ; l'arrière-garde ne doit donc pas commencer son mouvement rétrograde avant minuit.

Trois bataillons et quatre escadrons, selon la nature du terrain, en sont détachés comme seconde arrière-garde, et du dernier bataillon l'on détachera encore une division, de laquelle, enfin, seront tirés trois pelotons entiers, dont l'un formera la dernière arrière-garde, et les deux autres les patrouilles de flanc.

Ces trois pelotons doivent, aussitôt que l'ennemi poursuivra l'arrière-garde, se former en une chaîne de tirailleurs, se tenir en communication avec la cavalerie de l'arrière-garde, et éloigner, par leur feu, la cavalerie légère de l'ennemi (1). L'officier doit diriger sur les cavaliers qui s'approcheraient trop, le feu des tireurs les plus adroits. Le reste de la division (2) doit, de son côté, soutenir les tirailleurs et les relever s'il était nécessaire.

La connaissance des localités du terrain qu'il doit parcourir en se retirant, est indispensable à cet officier, et s'il ne la possédait pas, il devra avoir près de lui un guide sûr

(1) Lorsque la chaîne doit se retirer à travers un long fossé, une partie de la ligne des tirailleurs s'y blottit ; l'autre se maintient en avant du fossé, autant qu'elle le peut sans danger ; mais dès qu'elle est forcée à se replier, les tirailleurs couchés le long des bords du fossé ou ravin soutiennent par un feu rasant son mouvement rétrograde ; enfin, cette dernière ligne une fois repliée au-delà du fossé ou ravin, fait soudain volte-face ; et l'ennemi qui s'est abandonné, peut-être imprudemment, à la poursuite d'une troupe qu'il croyait sans soutien, se trouve bientôt exposé à un double feu, celui de la ligne postée à rase terre dans les fossés, et celui de la ligne qui tire par-dessus. (La Roche-Aymon. Des troupes légères.)

(2) Cela s'entend de la fraction détachée du bataillon.

qui l'a parfaitement. Ces guides ne doivent jamais être relâchés qu'un ou deux jours après que la retraite sera terminée, parce que, sans cela, la direction qu'elle prend pourrait être très-facilement trahie par de telles gens.

Si l'on est parvenu à tromper l'ennemi sur sa retraite et à gagner sur lui quelques heures de marche sans qu'il s'en soit aperçu, elle se terminera sans obstacle à la faveur de la nuit; dans cette occasion, l'arrière-garde doit s'occuper à détruire tous les ponts qu'elle a passés, si cela est possible, et à embarrasser les chemins creux avec des voitures chargées de pierres, ou des arbres coupés. Ces mesures doivent être prises autant que le temps et les circonstances le permettent.

S'il arrive que la marche de l'armée soit arrêtée par quelque obstacle imprévu et que l'arrière-garde en soit avertie, elle prendra une position favorable pour arrêter l'ennemi; les officiers commandant la dernière arrière-garde, et les patrouilles de flanc occuperont dans cette circonstance les endroits par lesquels l'ennemi, en s'avançant, pourrait le plus nuire à l'armée et l'empêcher de hâter sa marche; ces endroits sont des ponts rompus, des villages favorablement situés, des ruisseaux et défilés de tout genre, que l'ennemi ne peut tourner sans faire au moins un grand détour.

C'est ici la meilleure occasion de tendre des embuscades, et, par la prise des plus téméraires soldats de l'avant-garde ennemie, de ralentir ses progrès.

On traitera dans un chapitre particulier de la manière de dresser une embuscade.

Lorsque ces positions seront occupées par l'ennemi avant qu'on ait reçu la nouvelle du retard qu'éprouve l'armée dans sa marche, il faudra tâcher de s'en emparer, si l'ennemi n'y est pas encore en force; dans le cas contraire, il faudra se retirer, car l'on ne pourrait s'en rendre maître sans éprouver une très-grande perte.

Il s'engage souvent à cette occasion les combats les plus sanglans entre l'arrière-garde et l'avant-garde ennemie, ainsi que nous en avons en de fréquens exemples pendant la retraite du général Clairfait, en 1792.

Lorsque l'on croit que les obstacles qui s'opposent à la continuation de la marche de l'armée subsisteront encore quelque temps, l'on devra apporter d'autant plus de soin dans le choix de la position de l'arrière-garde, et surtout bien appuyer ses ailes.

Si le général d'armée est forcé, après la perte d'une bataille, de commencer sa retraite avant la fin du jour, elle ne peut s'exécuter qu'en combattant continuellement : la connaissance exacte du terrain que l'on doit traverser est indispensable, parce que, comme il a été dit, l'arrière-garde doit se former sous le feu de l'ennemi ; aussi arrive-t-il souvent que les dispositions d'une retraite sont mal prises, parce que la tournure d'un combat place très-souvent une armée entière dans une tout autre position que celle qu'elle occupait au commencement de l'affaire : le général d'armée ne peut donc souvent, pendant le combat, que donner l'ordre de la retraite sur tel ou tel point, et désigner les brigades ou régimens destinés à former l'arrière-garde ; le reste, il l'abandonne au courage et aux talens du commandant de l'arrière-garde, et celui-ci aux commandans des détachemens qui forment la sienne. Dans cette circonstance les détachemens doivent même se former d'après les ordres qu'ils reçoivent à mesure qu'ils se retirent du combat.

Les officiers de la dernière arrière-garde et des patrouilles de flanc déploient leurs pelotons en tirailleurs, et se retirent dans cet ordre, en se formant en petits groupes si la cavalerie se disposait à les attaquer.

Lorsque la retraite s'effectue sur un terrain plat, les trois officiers ont soin de tenir la chaîne que forme chacun de leurs détachemens rapprochée de la division de soutien, et de soutenir autant qu'ils le peuvent les tirailleurs de la cavalerie.

Ce mélange des deux armes est d'une utilité incalculable ; c'est le moyen le plus sûr d'arrêter l'ennemi ; il donne au cavalier plus de consistance ; et si l'infanterie est bien exercée à se déployer promptement et à se reformer, lorsque les circonstances l'exigeront, elle ne pourra jamais essuyer aucune perte notable.

Ce mélange des deux armes est aussi, en avançant, d'un

grand secours, et il est à regretter qu'il ne soit pas plus souvent mis en usage.

Dans la circonstance la plus fâcheuse chaque cavalier peut ramener très-vite à la réserve deux voltigeurs, s'ils se tiennent chacun sur un de ses étriers.

Dans les guerres contre les Français, j'ai remarqué souvent que l'infanterie légère, mêlée avec les hussards, hullans ou chevau-légers, ont été d'une utilité incalculable.

Lorsque la chaîne des tirailleurs de l'arrière-garde arrive à l'entrée d'un défilé, les officiers doivent faire replier à quelque distance les deux ailes, faire halte, et par un feu bien nourri arrêter l'ennemi assez long-temps pour que la réserve et les hussards qui y sont attachés aient traversé le défilé et aient pris position au-delà; ensuite il effectue sa retraite ainsi :

D'abord les patrouilles de flanc se retirent peu-à-peu et ont soin, s'il est possible, de gagner les hauteurs qui se prolongent le long du défilé et le dominent; lorsque cette mesure est prise, la chaîne se replie par les deux ailes, et traverse ainsi en entier le défilé.

Lorsqu'il est assez large pour contenir quatre ou six hommes de front, un nombre égal des tirailleurs qui auront commencé le mouvement rétrograde des deux ailes, restera en arrière en se maintenant à trente pas, et fera feu sur l'ennemi aussitôt qu'il approchera du défilé, et continuera à tirailler en se maintenant toujours à la distance prescrite des derniers hommes qui passent le défilé.

Les patrouilles de flancs doivent exécuter de même leur retraite sur les hauteurs qui dominent le défilé, et faire en sorte que l'ennemi ne parvienne pas avant que l'arrière-garde ne soit entièrement dans le défilé, et tenir assez long-temps pour rester à soixante pas en arrière des derniers hommes du peloton d'arrière-garde.

Cependant s'il se présentait un pont à passer, les tirailleurs resteront en place assez long-temps pour que la réserve et l'artillerie l'aient traversé et se soient rangés en bataille de l'autre côté; ensuite les pelotons des ailes se replieront comme ci-dessus, et se déploieront au-delà du pont sur la rive opposée, afin de protéger par un feu très-croisé la retraite du peloton du centre. L'officier fait détruire le pont,

par quelques hommes, ce qui sera facile après que les sapeurs de la division de soutien auront préparé l'exécution de cette mesure.

Une fois pour toutes, je rappelle que les officiers doivent veiller avec la plus grande attention à ce que leurs soldats ne brûlent pas leurs munitions inutilement, surtout en formant la chaîne; à la vérité cela peut avoir, dans toutes les occasions, de mauvaises suites, mais particulièrement dans les affaires d'arrière-garde; car chacun peut prévoir facilement que comme l'artillerie de réserve et les caissons de munitions doivent, dans toutes les retraites, marcher à la tête des colonnes, l'on ne peut donner des munitions sans ralentir la marche de l'armée.

Il faut donc se garder de multiplier inutilement les coups de fusil, il faut au contraire qu'ils ne soient tirés qu'après que l'on a bien ajusté. L'on arrêtera ainsi plutôt l'ennemi que par beaucoup de bruit. Les tirailleurs doivent donc faire attention de ne tirer que sur les tirailleurs ennemis qui s'avancent le plus, les autres gardent leurs armes chargées pour en faire usage dans de semblables occasions.

J'ai fait ici cette observation, parce que je sais, par expérience, qu'il y a des officiers qui mettent leur amour-propre à faire tirer leurs soldats autant qu'ils le peuvent, c'est-à-dire à faire beaucoup de bruit, afin de pouvoir dire dans l'occasion qu'ils ont fait brûler tant de milliers de cartouches: qu'ils aient fait essuyer une grande perte à l'ennemi, je doute qu'ils puissent l'assurer.

Je désirerais que les jeunes officiers se fissent de l'économie des munitions une règle constante, pour ne pas se trouver dans la triste position de regretter l'inutile prodigalité qu'ils en ont faite.

S'il arrivait que les pelotons de l'extrême arrière-garde et des patrouilles de flanc manquassent de munitions par la suite d'un combat, ou qu'ils fussent très-fatigués, ils seront relevés par d'autres pelotons.

Lorsqu'un officier recevra l'ordre d'occuper un poste d'importance pour couvrir la retraite entière, ou l'un des flancs, il devra le défendre jusqu'à la dernière extrémité, et employer toutes les ressources que le temps et les circonstances

lui présenteraient; il doit montrer la plus grande résignation, et donner à ses inférieurs un bel exemple à imiter.

Un officier chargé de la défense d'un village, le défendra jusqu'à ce qu'il ait l'assurance que le but de la défense est atteint, ou qu'il soit forcé à la retraite par le nombre infiniment supérieur des ennemis; s'il voyait qu'il n'a pas encore rempli le but de sa mission, et que la situation du village est telle que l'ennemi doit absolument le traverser, il y mettra le feu; mais dans ce cas seulement, car autrement ce serait une cruauté.

Pendant une retraite, l'officier ne doit jamais tolérer le moindre excès, même en pays ennemi; il doit avoir présentes à l'esprit les suites fâcheuses qu'ils pourraient entraîner, car il ne serait jamais le maître de sa troupe.

Lorsque l'arrière-garde fera halte à la chute du jour, si les officiers ne sont pas relevés, mais commandés pour le service des avant-postes, l'officier pourra, s'il y a un village à proximité, en faire venir des vivres pour sa troupe; car, s'il est de son devoir de réprimer les excès, il l'est aussi de veiller aux besoins de ses soldats.

CHAPITRE XIX.

Des embuscades.

Dans les chapitres précédens il a été quelquefois mention des embuscades; afin d'éviter de me répéter aussi souvent, j'ai consacré pour ce sujet un chapitre particulier, et j'espère qu'il pourra servir pour tous les cas possibles.

Il y a, selon moi, trois causes principales pour lesquelles on dresse une embuscade : la première est lorsque l'on veut réprimer la témérité des troupes légères de l'ennemi et obtenir quelque repos; la seconde, lorsque l'on veut s'emparer d'un convoi ennemi, d'un transport ou d'un courrier; et la troisième, lorsque l'on juge nécessaire de s'emparer d'une patrouille ennemie, afin d'avoir des nouvelles de l'ennemi.

De ces trois principales raisons dérivent toutes les autres.

Les embuscades peuvent être tendues par les troupes des avant-postes qui se trouvent au camp, ou par les postes détachés, selon la nature des circonstances.

Dans tous les cas, voici ce que l'on doit observer :

Premièrement. L'on doit choisir pour cette expédition un officier qui ait du courage sans doute, mais qui soit d'un courage calme ; qui non-seulement connaisse bien le pays, mais sache s'orienter aussi promptement que possible ; sur la discrétion duquel on puisse compter ; qu'aucune circonstance fâcheuse ne décontenance, et qui sache prendre sur le champ son parti dans toutes les occasions.

Deuxièmement. L'on doit choisir les hommes les plus intelligens et les plus dévoués, ne jamais prendre ceux qui ont l'ouïe dure ou qui sont enrhumés ; l'on ne doit jamais, dans de telles circonstances, commander les officiers et sous-officiers d'après le tour de service, mais ceux qui remplissent les qualités ci-dessus détaillées, parce que des soldats qui dans d'autres circonstances rendraient de grands services, ne seraient aucunement propres à ce genre d'expédition.

Troisièmement. De tenir très-secret le nom de l'endroit où l'on projette de tendre l'embuscade.

Quatrièmement. De ne jamais se servir, pour y arriver, des chemins fréquentés ; mais y parvenir en prenant plutôt un détour.

Cinquièmement. De faire une exacte inspection des armes et munitions de la troupe choisie, et refuser ceux dont les armes pourraient partir facilement, parce qu'un seul coup de fusil échappé par hasard ferait entièrement manquer une telle expédition.

Sixièmement. De ne jamais choisir, autant que possible, de grands bourgs ou villes pour une embuscade.

Septièmement. De faire connaître à sa troupe, en lieu et place, son projet, et recommander aux sentinelles que l'on place d'annoncer l'approche de l'ennemi par un signal convenu.

Huitièmement. D'avoir soin, si l'endroit choisi pour l'embuscade n'est pas très-éloigné, de se ménager une petite réserve détachée du corps principal ; et dans le cas con-

traire, de s'en former une de son propre détachement, et de la placer dans un lieu favorable.

Neuvièmement. Que la force de la troupe soit calculée de manière à ce qu'elle soit d'un tiers supérieure à celle dont on présume être la troupe ennemie. Et enfin,

Dixièmement. De bien occuper toutes les issues du village, ou de la ville, si l'on est forcé de placer son embuscade dans un tel endroit, et de n'en laisser sortir qui que ce soit; de ne jamais souffrir, et particulièrement dans un pays ennemi, que les cloches se fassent entendre, même aux heures accoutumées, parce que l'on a de fréquens exemples que la présence d'une troupe cachée dans un village a été ainsi annoncée à l'ennemi.

Dans les dispositions qui concernent une embuscade, toutes ces mesures doivent être prises, sinon elle ne réussira pas, ou du moins très-rarement.

La nature du terrain et les intentions du commandant décident si l'embuscade doit être composée simplement d'infanterie ou de cavalerie, ou si elle doit l'être de l'une et de l'autre. Il ne sera question ici que des circonstances où cette entreprise est dirigée avec de l'infanterie seulement, car, même dans les pays plats, il se trouve des endroits où l'embuscade peut réussir avec de l'infanterie seule.

Les endroits les plus favorables pour l'emplacement d'une embuscade, sont des bois ou bouquets de bois, chemins creux, ravines, fondrières, ponts et défilés de ce genre, que l'ennemi doit infailliblement passer; cependant l'on peut, dans un pays de plaines, tendre une embuscade en se plaçant dans une auberge isolée ou un moulin, ou en se cachant dans les bleds lorsqu'ils sont élevés.

Je suppose que nos avant-postes soient continuellement insultés par de fortes patrouilles ennemies et fatigués par les escarmouches qui ont lieu chaque jour: afin de punir l'ennemi et d'obtenir quelque repos, le commandant des avant-postes prend la résolution de lui tendre une embuscade. Il sait, par exemple, que les patrouilles ennemies attaquent ses avant-postes à-peu-près à cinq heures du matin.

L'ennemi doit traverser un petit bois situé à une demi-lieue des sentinelles les plus avancées, ainsi qu'un chemin

creux; il sait que l'ennemi paraît de ce côté ordinairement avec une patrouille de 120 chevaux, et est aussi informé par ses espions que l'ennemi a bien un soutien, mais qu'il reste en arrière à une bonne demi-lieue. Le commandant se détermine donc à enlever la patrouille, et fait, à cette fin, à-peu-près les dispositions suivantes :

Un officier avec 100 hommes sera destiné à former l'embuscade : un officier avec 20 hommes sera envoyé vers le flanc droit de l'ennemi, et un officier avec le même nombre d'hommes vers son flanc gauche. Ces officiers quitteront leurs bivouacs à trois heures précises, mais en été à une heure du matin ; il serait imprudent de se mettre en marche plutôt, parce qu'en attendant trop long-temps les hommes s'assoupiraient facilement, surtout lorsqu'ils sont obligés de se tenir très-tranquilles, et en automne et en hiver ils ne pourraient endurer aussi long-temps le froid, étant forcés de se coucher à terre. Ils ne suivront pas, ainsi qu'il a été dit, le chemin fréquenté, mais tâcheront de parvenir au lieu désigné, en faisant un long détour par les endroits qui peuvent leur donner la certitude de ne pas être découverts ; cette marche doit naturellement se faire avec le plus grand silence.

Si l'officier rencontre un homme sur son chemin, il doit sur-le-champ l'arrêter, et s'il est encore temps, le renvoyer aussitôt en arrière ; dans le cas contraire il le prend avec lui, en le faisant surveiller jusqu'après la fin de l'expédition, parce que sans cette précaution elle pourrait échouer.

Aussitôt que l'officier, en prenant toutes les mesures de sûreté, est arrivé dans le bois, et parvenu au chemin creux désigné, il se poste avec sa troupe de manière à laisser derrière lui la moitié du chemin creux, partage son détachement en deux parties et fait coucher chacune d'elles à droite et à gauche, à 250 pas dans le bois, le long du chemin creux. Chacun de ces détachemens détachera, à quelques pas en avant, une sentinelle ayant une bonne vue ; elle se placera ou sur un arbre très-touffu ou dans un buisson très-fourré, de manière à ce qu'elle puisse remarquer l'approche de l'ennemi à quelque distance et qu'elle ne puisse en être aperçue à cinq pas.

Les deux autres officiers se postent dans les flancs du bois, sur la lisière, en se tenant aussi cachés que possible, et y

restent sans faire le moindre bruit; ils sont destinés à faire prisonniers ou à tuer tous les ennemis qui, lors de l'attaque de l'embuscade, voudraient s'échapper dans le bois.

Les sentinelles de sûreté donnent le premier signal aussitôt qu'elles découvrent la patrouille ennemie, et le second lorsque l'ennemi atteint le bois; aussitôt qu'il est donné, la troupe doit redoubler de précaution; l'officier tâche, s'il est possible, d'examiner l'ennemi sans en être découvert; et aussitôt que les derniers hommes de celui-ci ont dépassé les plus avancés des siens, il paraît des deux côtés avec sa troupe, et fond, baïonnette baissée, sur l'ennemi, qui se trouve dans le chemin creux. Comme il ne trouvera aucune issue, il se rendra sans nul doute; alors l'officier fait jeter à terre les armes de l'ennemi, lui fait mettre pied à terre, fait conduire ses chevaux, et se met en marche en faisant suivre les prisonniers au milieu de sa troupe; il presse sa marche afin d'arriver derrière la réserve, après avoir fait avertir les deux officiers qui se trouvent sur ses flancs.

Si le chemin creux est profond et a des talus si rapides qu'un cavalier ne puisse les gravir, l'officier doit ordonner, lors de l'emplacement de sa troupe, qu'aussitôt qu'il donnera le signal de l'attaque, vingt hommes déterminés courent avec vitesse dans le chemin creux, à chaque issue du défilé, serrant en masse et empêchant, en croisant la baïonnette, les cavaliers de s'échapper; les vingt hommes détachés en avant font l'arrière-garde lorsque la capture est faite, et prennent les armes des prisonniers avec eux.

Dans un ravin ou foudrière, l'embuscade sera disposée et dirigée de la même manière: s'il ne se trouvait cependant ni forêts ni bouquets de bois, ni chemins creux ou ravins qui fussent favorables à l'emplacement d'une embuscade, il faut alors, dans ce cas, choisir un pont ou un village qu'on ne puisse tourner, et que l'ennemi doive infailliblement traverser, ou une ville entourée de murs.

Si l'on a choisi un village pour l'emplacement d'une embuscade, et qu'il forme un étroit défilé, les dispositions sont les mêmes que celles détaillées ci-dessus; il s'entend naturellement que l'officier doit faire fortement occuper, des deux côtés du défilé, toutes les issues dont l'ennemi pourrait s'emparer.

Dans le cas où l'on a fait choix d'une ville entourée de murs, la troupe doit être partagée ainsi qu'il suit : Par exemple, si la ville a trois portes, celle qui donne de notre côté, et celle qui se trouve sur l'un des côtés, si elle ne peut être aperçue par l'ennemi, seront occupées extérieurement ; cette dernière le serait intérieurement, dans le cas où elle pourrait être aperçue par l'ennemi ; on laisse libre la porte qui mène vers l'ennemi, cependant il faut y placer quelques soldats pour empêcher les habitans d'en sortir. Si la porte a une tour, on la fait occuper par quelques hommes qui servent en même temps de sentinelles de sûreté ; ensuite l'on visite attentivement l'extérieur des murs; si l'on y trouve des petites portes ou des petites issues, on les fait occuper faiblement. On fait ensuite entrer une grande partie de son détachement dans les maisons voisines de la porte ; mais si, comme dans la plupart des anciennes villes, la porte est garnie d'une fausse braie, la troupe s'y tient cachée.

Toutes les issues de la place doivent être fortement gardées, afin que, s'il est possible, l'on y enferme l'ennemi ; si cependant la rue qui y conduit depuis la porte était assez longue, il faudrait plutôt l'y cerner et l'y attaquer, parce que, si la place est assez grande, l'ennemi pourrait facilement s'y former et faire une attaque désespérée sur un seul point, ce qui ferait manquer le succès de l'entreprise.

On laissera un appointé et trois hommes sur la place du côté de la porte qui conduit au camp, et on lui donne l'ordre qu'aussitôt qu'il verra arriver l'ennemi vers la place, de fuir sans tirer, vers cette porte.

Après ces dispositions l'on attend tranquillement l'arrivée de l'ennemi, et aussitôt qu'elle sera annoncée par le signal de la sentinelle, personne ne devra se montrer, à l'exception de l'appointé et des trois hommes.

On laisse pénétrer la patrouille ennemie dans la ville, et lorsqu'elle est arrivée à la place convenue, qui doit être à-peu-près vers le milieu de la rue, l'on fond sur l'ennemi avec la plus grande impétuosité, et le reste de l'attaque se conduit ainsi qu'il a été dit plus haut.

Si l'ennemi commet l'imprudence de ne laisser personne près de la porte, sa négligence sera d'autant plus sévèrement punie.

Si l'appointé avec ses trois hommes est adroit, et qu'on lui ait bien recommandé de ne pas prendre trop tôt la fuite, ni trop tard, il ne manquera certainement pas d'attirer l'ennemi dans le piége.

Le principal soin de l'officier est d'envelopper l'ennemi, ou sur la place ou dans la rue, de manière qu'il ne puisse lui échapper; car si on lui laisse assez de temps pour se reconnaître, l'on n'atteint jamais entièrement le but que l'on se propose, parce qu'alors l'on engagera nécessairement un combat, et l'on s'arrêtera plus long-temps qu'il ne serait prudent de le faire.

En général, dans les occasions où l'entreprise ne réussirait pas entièrement par la suite de ses propres fautes, ou par la prudence de l'ennemi, l'on doit se contenter du moindre succès que l'on obtient, et songer immédiatement à la retraite.

Il y a des pays où l'on rencontre sur la route plusieurs ponts les uns derrière les autres, et où la cavalerie ne peut alors prendre d'autres chemins pour faire des patrouilles; de tels endroits sont très favorables pour l'emplacement d'une embuscade.

L'on choisit dans ce cas deux ponts qui sont élevés au dessus d'un large fossé ou de quelque large ruisseau, dont les bords sont en général marécageux; on partage sa troupe en deux parties égales, dont chacune se cache sous l'un des deux ponts; ou, s'il est nécessaire, l'on se fait place en creusant la terre sous la voûte du pont. L'on y reste sans faire le moindre bruit, jusqu'à ce que la patrouille ennemie ait entièrement traversé le premier pont et l'ait dépassé de cent cinquante pas; alors l'on sort avec la plus grande rapidité, l'on se range en bataille devant le pont, l'on fait une bonne décharge sur la patrouille ennemie, devant laquelle le second détachement sortant de dessous l'autre pont se forme, et pendant que l'on place ainsi l'ennemi entre deux feux, l'on tâche de faire autant de prisonniers ou de tuer autant de monde à l'ennemi que possible. Lorsque le côté près du second fossé est garni d'arbres ou de haies de manière que l'on puisse placer de distance en distance quelques bons tireurs, ils pourront tuer une quan-

tité de cavaliers qui tenteraient de se jeter à droite et à gauche entre les deux fossés.

Dans cette circonstance, le détachement placé au poste le plus avancé, doit repousser avec la baïonnette les cavaliers ennemis qui essayeraient de se faire jour.

Dans un tel pays, l'on pourra, à la vérité, faire rarement une patrouille entière prisonnière; mais on produira sur l'ennemi beaucoup de frayeur, l'on rendra ses patrouilles à l'avenir plus prudentes et l'on procurera quelque repos à sa troupe. La frayeur de la surprise fera d'autant plus d'effet que le cavalier ennemi sera moins accoutumé à de semblables entreprises et de la part de l'infanterie. En général, il est à souhaiter que les officiers d'infanterie se donnent toute la peine possible de donner à leur troupe la preuve que lorsque l'infanterie est courageuse et ne perd pas contenance, elle n'a non-seulement rien à craindre de la cavalerie; mais que dans de semblable terrain, lorsqu'elle veut se servir de sa supériorité, elle la battra toujours. Les exemples que nous en avons eus pendant la dernière guerre, le prouveront infailliblement à la troupe.

Si dans le pays il ne se trouve aucun pont ou defilé de ce genre qui soit favorable pour l'emplacement d'une embuscade, l'on peut pendant l'été tirer parti de la hauteur du bled ou du seigle; dans ce cas, il faut cependant que le détachement soit plus nombreux que de coutume et avoir une bonne réserve.

Je suppose que l'ennemi s'avance tous les matins, avec une quantité de hussards en tirailleurs, vers nos avant-postes, afin de les inquiéter et de les fatiguer : l'on se propose de punir sa témérité; mais les localités ne présentent aucun endroit propre à tendre une embuscade, autre que des champs de bled. On prend donc les dispositions suivantes :

On commande pour cette expédition deux officiers qui auront chacun sous leurs ordres un détachement de cinquante hommes, ou, d'après la proportion de celui de l'ennemi, de soixante ou soixante-dix hommes. Ils se postent à six ou sept cents pas en avant de la chaîne de nos vedettes, sur les deux côtés de la route que l'ennemi a coutume de prendre et qui passe au milieu des champs, et à cent et

même cent cinquante pas de la route en se couchant à terre; chacun de ces deux détachemens doit placer une sentinelle qui prend soin de ne pas se laisser apercevoir de l'ennemi; à cent et cent cinquante pas derrière chacun de ces officiers on placera un sous-officier avec vingt hommes, de manière qu'il dépasse sur les côtés de cinquante et cent pas l'officier qui est en avant; ce détachement se couche également à terre dans les bleds et se tient très-tranquille, étant destiné à faire prisonniers ou à tuer ceux qui voudraient échapper aux détachemens des officiers postés en avant.

Derrière la chaîne ordinaire de nos sentinelles, dans la ligne des postes, il se montre comme de coutume quelques détachemens de cavalerie qui escarmouchent habituellement avec l'ennemi: ces derniers seront doublés de nombre; afin d'empêcher l'ennemi de l'apercevoir, ce renfort se tiendra très-serré contre le détachement qui est tous les jours à la vue de l'ennemi.

Tous ces préparatifs doivent être entièrement terminés avant la pointe du jour, et aussitôt qu'il fait jour et que l'on peut tout découvrir autour de soi, l'on ne doit plus renvoyer personne, soit en arrière, soit aux officiers; c'est pour cela qu'il faut prévoir tout ce qui peut arriver, afin de ne pas avoir besoin de se communiquer quelque nouvelle mesure, parce que les vedettes ennemies y feraient attention, et en annonçant ce qui se passe feraient échoner l'entreprise.

Dans cette attitude l'on attend l'ennemi, qui probablement se rangera en bataille à deux cents pas à peu près devant le détachement des deux officiers, et enverra comme de coutume ses tirailleurs ou éclaireurs en avant; on laisse tranquillement passer ceux-ci entre les deux officiers vers la chaîne des sentinelles, et commencer, aussitôt qu'ils en sont vis-à-vis, à se déployer. Tout à coup les deux troupes avancées se lèvent, donnent une bonne décharge sur la réserve ennemie : elle en sera certainement déconcertée, et prendra la fuite; les détachemens de cavalerie qui sont sur la ligne de nos avant-postes, fondront en même temps sur les éclaireurs qui sont avancés, et tâcheront d'en faire prisonniers autant qu'ils le pourront.

Les deux officiers, ainsi que les deux sous-officiers, cher-

chent, avec leur troupe, à tuer ou à prendre autant d'ennemis qu'il leur est possible ; mais ils ne doivent jamais permettre qu'elle s'éparpille, et aussitôt qu'ils remarquent que l'ennemi s'est rallié, ils se retirent en masse, parce qu'il ne serait pas prudent de s'arrêter aussi long-temps, surtout si l'ennemi est en force.

Si l'on ne change ce jour-là en rien le reste des dispositions prises les jours précédens, et que l'on ne fasse présumer en rien à l'ennemi quelque disposition extraordinaire, on l'attirera certainement dans le piége, on le punira, et l'on obtiendra du repos pendant long-temps.

Des embuscades destinées à enlever de grands transports et des pièces d'artillerie, sont ordinairement dirigées par des officiers supérieurs et même des généraux : il ne m'appartient donc pas d'en faire mention. Ceux qui désirent s'instruire sur ce sujet, doivent lire l'histoire de la guerre de sept ans, et surtout des campagnes de 1778 et 1779 ; ils trouveront dans celle-ci de nombreux exemples de ce genre d'entreprise. Je ne veux traiter ici que des circonstances qui peuvent concerner un officier subalterne ou un capitaine, et qui se présentent ordinairement lorsqu'ils commandent un poste ou une troupe détachée.

Si la guerre est offensive, il se présente souvent aux officiers faisant partie de l'armée qui est dans une telle position, soit que ces officiers commandent un poste détaché ou un détachement, des occasions de rompre une communication ennemie, ou de l'inquiéter sur ses derrières ou sur ses flancs, et d'enlever de petits transports de vivres, des courriers, etc.

Je suppose qu'un officier soit à cet effet détaché de l'armée ou d'une place forte se trouvant sur les derrières de l'ennemi et n'en étant pas entièrement cernée ; il s'informe d'où est parti le transport ennemi, où il se dirige, et par quels endroits il doit passer.

S'il se trouve sur la route qu'il doit tenir, un endroit qui soit favorable à l'emplacement d'une embuscade, il est du devoir de cet officier de profiter de cette occasion afin de nuire à l'ennemi par l'enlèvement du convoi, et d'être utile à son armée.

Avant tout, cet officier doit avoir une exacte connaissance de la contrée environnante ; s'il ne la possède pas, et s'il n'a

pas à sa disposition un homme qui puisse la lui décrire parfaitement et lui faire connaître tous ses détails, il vaut mieux ne pas l'entreprendre, parce qu'il pourrait en résulter plus de perte que de profit.

S'il connaît le pays parfaitement ou qu'il ait un guide sûr, il peut se promettre une entière réussite, et entreprendre lui-même cette expédition, quand même il serait le commandant du poste; et s'il n'a sous son commandement aucun officier à qui il puisse confier cette entreprise, il doit remettre le commandement du poste à un autre officier pour le temps que peut durer l'expédition, et lui laisser le monde nécessaire.

Lorsqu'il aura choisi l'endroit favorable pour son embuscade, il doit calculer avec précision le moment de l'arrivée du transport ou courrier ennemi par l'endroit indiqué, et prendre ses mesures afin d'y arriver une heure et demie ou deux heures avant lui.

Les précautions à prendre en marchant vers cet endroit et pour l'emplacement de la troupe, sont les mêmes que celles mentionnées plus haut.

Lorsque le transport ou le courrier arrivera, il ne faut pas l'attaquer avant qu'il ne soit arrivé vers le milieu de l'embuscade; alors on tâche d'enlever l'escorte entière en fondant sur elle avec vivacité; ensuite l'on dirige à l'instant même le transport vers l'armée ou vers son poste, en lui faisant prendre le chemin le plus court et qui offre le plus de sécurité.

Avant que l'on ne soit arrivé au poste ou qu'on n'ait atteint un endroit sûr, l'on ne doit pas s'arrêter un seul instant, parce qu'il arrive souvent que des transports de ce genre, étant divisés en plusieurs détachemens, tiennent dans leur marche l'espace de quelques lieues, ou encore que l'on envoye au-devant d'un semblable transport une forte escorte; alors l'on risquerait non-seulement de perdre ce que l'on a enlevé, mais l'on courrait soi-même de grands dangers; il faut donc que l'officier calcule bien le temps dont il a besoin pour terminer son expédition, d'où l'on peut envoyer un renfort à l'escorte du convoi, et en combien de temps elle peut arriver.

Si le cas se présentait que l'on ne pût emmener sa prise,

il faut l'anéantir d'une manière ou de l'autre, mais ne jamais en rien vendre aux habitans; car l'on doit bien s'imaginer que par là l'on ne fait pas de tort à l'ennemi, mais seulement aux marchands si l'ennemi en apprend quelque chose et s'empare de nouveau de ce qu'il a perdu; dans ce cas, un officier montrerait, en contractant un pareil marché, une basse cupidité et bien peu de zèle pour le service.

Les prisonniers que l'on fait dans de telles occasions doivent être envoyés à l'armée par un chemin sûr.

Lorsque l'embuscade est destinée à l'enlèvement d'un courrier qui est escorté par un détachement de cavalerie (comme c'est l'usage lorsqu'ils parcourent une route peu sûre), l'on cherche toujours à enlever l'escorte ou à la détruire; mais à s'emparer du courrier avec ses dépêches, et à s'éloigner momentanément avec lui.

Le courrier sera envoyé avec les dépêches, à l'armée, sous une bonne escorte.

Dans le moment de l'attaque, l'officier doit ordonner à quelques hommes de ne pas quitter des yeux le courrier pendant que l'on combat son escorte, afin qu'il ne puisse profiter du moindre moment pour détruire à la dérobée ses dépêches; car il ne suffit pas de s'emparer du courrier, mais l'on doit faire tout son possible pour se rendre maître de ses depêches. S'il se passait une nuit avant d'arriver à son armée, l'officier devra le visiter avec le plus grand soin; car souvent les courriers qui ont à traverser des routes dangereuses n'ont de visible dans leurs paquets que des papiers insignifians; mais ils ont soin de coudre dans leurs habits les dépêches d'importance : c'est pour cela qu'il faut faire découdre les parties de ses habits que l'on soupçonnera en renfermer. Ils cachent aussi très-souvent des feuilles de ces papiers dans la semelle de leurs bottes, s'empressent dans l'occasion d'en fourrer les morceaux dans leur bouche, ou mettent ces dépêches écrites sur du papier très-fin et formant un très-petit volume, dans leurs oreilles, après avoir entouré de coton ce papier.

En un mot, l'on doit apporter la plus grande attention dans l'examen d'un courrier ainsi que d'un espion; et ne rien laisser échapper; car je sais par ma propre expérience, que la prise d'un espion ou d'un courrier est restée sans

utilite, parce que l'officier n'avait pas été assez sévère et exact dans ses perquisitions.

On fait escorter ce courrier par un sous-officier digne de toute confiance et incorrnptible ; car il arrive que si la mission du conrrier est importante, il emploie tous les moyens de corruption envers le sous-officier, afin d'obtenir sa liberté.

J'ai dit plus haut que lorsqu'un officier commandant un poste détaché apprend qu'un transport on conrrier ennemi est en route, et que sa direction lui donne la facilité de pouvoir l'enlever, son devoir est de l'entreprendre : il est facile de s'imaginer que je suppose que les nouvelles que cet officier a reçues à cet égard sont positives, et je dois prévenir les jeunes officiers qu'ils doivent dans toutes les circonstances examiner attentivement la valeur de ces nouvelles (1), ne pas ajouter foi au premier venu qui leur apportera une nouvelle de ce genre, et ne jamais négliger de remonter à sa source avant d'entreprendre une expédition semblable, parce qu'en temps de guerre chaque ruse est permise à l'ennemi lorsqu'il peut faire réussir une de ses entreprises ou faire échouer celles de son adversaire. Cela peut arriver, par exemple, lorsque la position de l'ennemi est telle, qu'il peut se rendre maître des postes que nous occupons, ou éloigner un détachement d'une province avec plus de facilité qu'à force ouverte : il doit alors avoir recours à la ruse; il sépare notre détachement, et s'empare ainsi plus facilement du poste, ou attire l'autre partie du détachement dans une embuscade. L'ennemi enverra donc successivement, dans cette occasion, plusieurs émissaires, afin d'an-

(1) Le prince de Prusse, en se retirant de Leipa sur Zittau, fut trompé par le rapport d'un officier qui lui annonça que le chemin qu'il avait intention de prendre était occupé par l'ennemi : ce faux rapport venait d'un paysan, gagné vraisemblablement par les Autrichiens ; il décida le prince à se retirer sur Kamnitz, en faisant un grand détour.

Un autre rapport de même nature annonçait que l'ennemi occupait Neudorf et Treiwitz, et avait placé sa grosse artillerie entre ces deux villages ; ce qui détermina à brûler inutilement les pontons et les voitures d'équipages.

noncer au commandant que tel jour un transport ou courrier faiblement escorté doit traverser tel et tel endroit ; afin d'engager l'officier dans une entreprise très-dangereuse. S'il est assez crédule, il tombera dans le piége, et lorsqu'il espérait s'emparer du convoi, il donnera dans une embuscade et paiera cher son trop de confiance.

Si le poste est d'une grande importance, ou si la nouvelle vient d'une source suspecte, il ne doit jamais se laisser séduire par une telle entreprise; l'on ne doit, dans tous les cas, ajouter foi qu'à des espions éprouvés, surtout lorsque d'autres circonstances s'accordent avec la nouvelle et garantissent sa véracité.

L'on ne doit jamais, surtout dans un court espace de temps, tendre plus d'une embuscade dans le même endroit, car l'ennemi pourrait vous en tendre lui-même à cette même place. Lorsqu'une embuscade a réussi dans un endroit, l'on doit, pendant quelque temps, laisser à l'ennemi quelque repos de ce côté jusqu'à ce qu'il commmette par hasard quelque faute ou reprenne une trop gande sécurité ; si cependant l'entreprise avait à moitié réussi, ou n'avait pas entièrement manqué, l'on doit être persuadé que dans ce même endroit, après un court espace de temps, elle rénssira encore moins, parce que l'ennemi sera devenu plus circonspect (1).

(1) Il faut lever aussi son embuscade toutes les fois qu'elle aura été découverte par des habitans du pays que l'on aura poursnivis inutilement, car l'on pourrait attendre en vain ; le convoi, le courrier, le détachement, pourraient avoir pris une autre direction, et l'on risquerait de tomber soi-même dans une embuscade.

L'on doit aussi renoncer à cette entreprise, si l'un de vos soldats a déserté, ou si l'on s'aperçoit que le détachement ennemi est beaucoup plus fort que l'on ne le supposait, et qu'il marche avec précaution.

Un officier, quoique découvert, peut, cependant, tendre une nouvelle embuscade, et s'en promettre quelque succès, en se rapprochant du côté de l'ennemi ; vous croyant dans la position qu'on lui a indiquée, il s'avancera sans précaution jusqu'à l'endroit où il vous suppose embusqué. (La Roche-Aimon.)

Je me suis suffisamment arrêté sur ce sujet, et cependant je n'ai pu faire mention de tous les cas qui peuvent se présenter.

Avant tout, je recommande aux officiers de s'occuper principalement de l'étude du terrain, et de la porter aussi loin que possible, sans cela ces entreprises n'auront jamais tout le succès que l'on peut s'en promettre.

CHAPITRE XX.

De la conduite d'un officier commandant un parti.

Les détachemens de ce genre sont ordinairement envoyés

1°. Afin d'inquiéter une communication ennemie;

2°. Afin de s'emparer d'un transport sur les flancs ou sur les derrières de l'ennemi;

3°. Afin d'occuper ou de couvrir un pays situé sur les flancs de l'armée, et où l'on ne peut détacher aucun corps; et enfin,

4°. Afin d'observer une contrée située sur l'un des flancs de l'armée et qui ne peut être occupée ni par son armée ni par celle de l'ennemi.

Il s'ensuit que pour ce service l'on doit choisir les officiers les plus habiles et les plus actifs, et les meilleurs soldats.

Ce service est le plus difficile et le plus fatigant de tous les services qui peuvent concerner les troupes légères; aussi présente-t-il le plus d'occasions de se distinguer.

Un officier qui aura l'honneur de recevoir un semblable commandement, aura soin de demander qu'on lui donne, si son expédition dure quelques jours, des sous-officiers actifs, vigilans, adroits, courageux et sobres, et, autant que possible, des soldats de bonne conduite.

Il doit, en outre, s'assurer que sa troupe est pourvue de bons souliers, d'un nombre suffisant de cartouches, et du pain pour trois jours au moins.

Une carte bien détaillée du pays où il doit aller, et une

bonne lunette d'approche, sont pour lui des objets indispensables.

S'il a sous ses ordres un détachement de cavalerie, il doit, dans toutes les occasions, pourvoir à ses besoins aussi bien qu'à ceux du détachement de son régiment, et ne jamais favoriser l'un au détriment de l'autre.

Un officier chargé d'un tel commandement doit éviter, autant que possible, les grandes routes, et les villes et les villages qui y sont situés; et, si le but de sa mission ou d'autres circonstances le rendaient nécessaire, il devrait marcher pendant la nuit, afin de ne pas être découvert avant le temps.

Il doit défendre à ses sous-officiers et à sa troupe d'adresser à ceux qu'ils rencontrent pendant la marche, la moindre question relative à l'expédition; s'il était lui-même forcé de prendre des renseignemens des habitans, il doit, par ses différentes questions, empêcher qu'on ne découvre ses intentions.

Pendant le cours d'une telle entreprise, le commandant du détachement ne doit jamais rester deux jours dans le même endroit, et tout au plus y passer la nuit lorsqu'il y sera resté pendant le jour : en un mot, il doit faire en sorte de changer si souvent et si adroitement de position, que l'habitant le plus rusé ne puisse deviner ses projets.

Lorsque les circonstances le forceront à passer la nuit dans un endroit, il dira la force de son détachement beaucoup plus grande qu'elle ne l'est; et afin de faire ajouter foi à ce qu'il dit, il ne devra pas y entrer en formant ses rangs, mais par petites troupes de quatre hommes et avec l'intervalle de cent cinquante et deux cents pas entre elles, en ayant soin de ne jamais entrer dans l'endroit avant la nuit close.

S'il est obligé de faire des réquisitions de vivres dans un lieu où il aura passé la nuit, il doit exiger le double des rations qui lui sont nécessaires; il en prend la moitié et fait tenir l'autre à sa disposition.

Dans le cas où il se trouverait dans le voisinage d'un tel endroit un bois ou bouquet de bois, il doit y placer quelques hommes, afin de rendre sa ruse complète; ils allument autant de feux qu'ils le peuvent, les entretiennent jusqu'à la

pointe du jour, et ne reçoivent aucuns vivres de la part des habitans; mais des soldats commandés à cet effet leur en portent.

Les issues d'un tel lieu doivent être fortement occupées, et aucun habitant ne doit les franchir en l'absence du commandant du détachement, qui aura soin de placer quelques postes de sûreté.

La moitié du détachement prendra du repos pendant que l'autre sera continuellement en mouvement; le commandant ne partagera donc jamais sa troupe dans les maisons, mais la fera bivouaquer dans les rues ou derrière le village.

Si l'on est véritablement faible, et que les circonstances exigent que l'on s'annonce être beaucoup plus nombreux qu'on ne l'est, l'on peut encore, après être entré dans l'endroit, ainsi qu'il a été dit plus haut, faire sortir, une ou deux heures après, une partie de sa troupe par un côté de l'endroit et la faire rentrer par un autre, distribuer les vivres qui ont été demandées et en exiger de nouveaux; l'on a ainsi l'avantage de se pourvoir en même temps de vivres pour trois jours; ce qui est d'autant plus nécessaire, que l'on peut se trouver dans le cas de ne pouvoir pendant plusieurs jours s'en procurer.

Si l'ennemi est dans les environs, ou que les circonstances forcent l'officier à passer la nuit dans un village ou dans une ville, il doit se mettre en marche avant le plein jour.

Afin de tromper les habitans sur son départ, il faut, dès que l'on arrive, annoncer au bourguemestre que l'on doit y rester plusieurs jours; aussitôt que l'on a rempli son but, on envoie sa troupe dans différentes directions; on désigne un lieu sûr pour place de rassemblement, de manière à ce que cela ne surprenne personne, et l'on s'arrange de manière à avoir gagné une assez grande distance du village avant le jour.

Lorsque dans les environs d'un tel endroit il se trouvera un détachement ennemi, et que l'officier sera ou chargé d'enlever dans le pays un homme suspect, ou de recevoir des nouvelles d'un homme de confiance, il pourra, si l'ennemi est trop fort et qu'il se trouve sur son chemin, remplir sa mission en faisant usage de ruse.

S'il a la preuve que le village ou la ville est favorablement

disposée pour l'ennemi, il y entre ainsi que nous l'avons dit plus haut, se dit être l'avant-garde d'un corps considérable qui doit arriver dans quelques heures ou à la pointe du jour, exagère autant qu'il le peut la force de son détachement, commande pour le jour suivant une quantité énorme de fourrages et d'autres vivres, dans tous les villages environnans, et envoie même un messager fidèle l'annoncer dans le village occupé par l'ennemi. Enfin il fait tout son possible pour que ce bruit lui parvienne.

Si le commandant du détachement ennemi est crédule, il s'éloignera sur-le-champ et se retirera assez loin; mais s'il a de l'expérience et de la capacité, il ne pourra dans cette occurrence faire autre chose que d'envoyer une patrouille vers le village que nous occupons, afin de s'assurer de la présence de l'avant-garde prétendue; c'est à quoi l'on doit naturellement s'attendre. Si cette patrouille lui annonce qu'elle a réellement vu l'avant-garde dans le village, il est difficile à présumer qu'il restera la nuit dans l'endroit qu'il occupe, et probable qu'il se retirera à une lieue en arrière pour se mettre en sûreté. Aussitôt que l'officier apprend par ses espions sa marche rétrograde, il se hâte de remplir la mission qui lui a été confiée.

Le succès en sera certain si la position de l'armée est telle que cette ruse puisse en quelque sorte paraître vraisemblable; si elle ne réussit pas, on aura au moins alarmé l'ennemi et fatigué ses troupes, ce qui souvent est très-avantageux.

Les Français sont les plus habiles dans l'art d'exagérer la force de leurs troupes et de tromper les habitans sur ce sujet; la vivacité naturelle de leur caractère leur est alors d'un grand secours, car lors même qu'ils pourraient se donner quelque repos ils ne sont pas tranquilles, et par leur continuelle mobilité, et la manière dont ils font leurs réquisitions, induisent en erreur l'observateur le plus fin; c'est ce qui fait que rarement on est instruit de leur véritable force.

Il arrive souvent que pour éviter un danger imminent, ou pour mettre plus de rapidité dans l'exécution de l'entreprise, le commandant d'un tel détachement doit se servir de voitures de réquisition; dans ce cas il faut se procurer avec la plus grande promptitude le nombre de voitures nécessaire

à l'infanterie ; aussitôt qu'elles sont réunies, l'on y fait monter la troupe en faisant suivre les voitures par la cavalerie, si l'on en a, et si la marche est rétrograde : dans le cas contraire, la cavalerie précède la colonne des voitures.

Lorsque le commandant du détachement devra envoyer en quelque endroit un petit détachement, il doit toujours choisir les meilleurs soldats et le meilleur sous-officier, le bien instruire sur le but de sa mission, lui recommander une sévère discipline, et lui indiquer où il doit le rejoindre si son expédition réussissait ou échouait.

Il faut, en général, lors de semblables entreprises, éviter d'envoyer des détachemens à une grande distance, et ne s'y déterminer que lorsque la nature des circonstances ou le bien du service l'exige; dans ce cas l'officier doit bien instruire le sous-officier qu'il envoie, de ce qu'il a à faire, et se faire répéter par lui ce qu'il lui a dit sur ce sujet, jusqu'à ce qu'il soit bien persuadé qu'il en a bien compris le sens, et ne jamais se contenter de cette réponse : *J'ai bien compris* ; car l'on sait par expérience que des sous-officiers, par un esprit de vanité, veulent avoir sur-le-champ compris ce dont on les charge ; que souvent ils prennent le contre-sens des choses les plus simples, et s'acquittent très-mal de leurs missions, ce qui cause un très-grand préjudice pour le service.

Beaucoup de mes lecteurs croiront peut-être que cette observation est superflue, et cependant je puis leur certifier que l'on ne peut assez recommander cette règle à un jeune officie sans expérience ; j'ai souvent moi-même appris combien la négligence de cette précaution a eu de mauvaises suites. Lorsque la faute est commise, il ne suffit pas que l'officier dise : Je l'ai bien expliqué au sous officier ; la faute n'en subsistera pas moins, et l'officier reste toujours responsable, s'il n'a pas tout fait pour la lui faire éviter.

Si l'officier a des raisons pour croire que le chef de la troupe qu'il détache court risque d'être fait prisonnier, il doit, s'il ne peut la soutenir, laisser échapper l'avantage qu'il se promettait, plutôt que de s'exposer à perdre une partie de sa troupe sans un avantage important.

Avant tout, un officier commandant un tel détachement doit tâcher de se procurer de bons et fidèles espions, qui

non seulement lui apprennent ce qui se passe chez l'ennemi, mais aussi portent au général qui l'a envoyé, les nouvelles de quelque importance concernant sa mission.

Si l'officier veut partir de son point de station pour entreprendre quelque coup de main, il faut préalablement qu'avec le secours de sa carte, et par les renseignemens qu'il prend de guides instruits, il tâche d'acquérir la connaissance exacte du terrain sur lequel il exécutera son entreprise.

S'il était forcé, dans une telle expédition, d'engager un combat avec l'ennemi, il doit avoir soin que ses blessés soient, autant que possible, transportés dans un lieu sûr; si cela était impossible, il doit les recommander aux autorités de la ville la plus proche, et faire ensorte qu'ils ne manquent de rien; s'il est vainqueur, il doit avoir les mêmes égards pour les ennemis blessés, parce que par une telle humanité on oblige l'ennemi le plus cruel a en avoir pour les siens.

Voici à-peu-près les observations générales; maintenant je vais tâcher de démontrer la conduite d'un officier dans chacune de ces circonstances en particulier.

Lorsqu'un officier sera détaché pour inquiéter la communication d'un corps ennemi, ou pour lui enlever sur ses derrières ou sur ses flancs un transport, il faut qu'il détermine avant tout sur sa carte la direction de sa marche, dans le cas où elle ne lui serait pas prescrite par son commandant.

Il fixe donc les lieux sur lesquels il doit se diriger, et tâche d'arriver à sa destination aussi promptement que possible; si la marche dure plus d'un jour, l'officier doit choisir, pour passer la nuit, un endroit où il reste caché jusqu'au lendemain, après avoir établi les postes nécessaires pour sa sûreté.

Arrivé à l'endroit d'où il doit inquiéter la communication ennemie, il doit rester caché aussi long-temps qu'il le peut, afin de ne pas être découvert trop tôt.

L'endroit qu'il choisit doit toujours être situé sur les côtés de la route de communication de l'ennemi.

Inquiéter la communication de l'ennemi, c'est enlever ou détruire tous les transports d'hommes, de vivres, etc., et forcer par là l'ennemi ou à quitter cette route et à prendre un grand détour, ou à envoyer de forts détachemens pour escorter ses transports; dans le premier cas,

l'ennemi sera souvent jeté dans l'embarras par le retard de ses transports ; dans le second, au contraire, il s'affaiblira par ses fréquens détachemens ; dans ces deux cas cela entravera ses opérations, ce qui est d'un très-grand avantage. Un officier détaché dans de telles vues, doit tout mettre en œuvre pour faire à l'ennemi le plus grand mal possible.

Afin d'être instruit à temps de tout ce qui se passe chez l'ennemi, l'officier doit se procurer de bons espions ; et s'il apprend par eux ou par une patrouille envoyée par lui qu'un transport ennemi est en marche, il doit faire sur-le-champ ses dispositions pour l'enlever, et les mettre à exécution.

L'attaque des convois a déjà été suffisamment traitée à l'article des embuscades.

Des détachemens de ce genre sont non-seulement envoyés par l'armée, mais souvent par des places que l'ennemi a laissées en arrière, et qu'il fait observer sans pouvoir toutefois les bloquer entièrement.

Si l'officier apprend que l'ennemi a placé des magasins dans un lieu ouvert, en arrière de son armée, pour en faciliter de là le transport, et qu'ils ne sont pas suffisamment gardés, il ne doit pas hésiter un seul instant à s'y rendre avec son détachement pour surprendre la troupe qui les garde, et mettre le feu aux magasins.

En un mot, son activité ne doit laisser échapper aucune occasion d'inquiéter la communication de l'ennemi ou lui faire essuyer quelque perte.

Si le détachement est destiné à occuper un pays situé sur l'un des flancs de l'armée, l'officier doit, si le point central de ses mouvemens ne lui est pas désigné, en choisir un qu'aucun corps de troupes ennemies ne puisse tourner, ou qui empêche l'ennemi d'approcher, sans être aperçu, sur l'un des flancs de l'armée, et qui lui permette à lui-même de découvrir à temps par ses patrouilles tous les mouvemens de l'armée ennemie.

Dans cette occasion les espions sont aussi d'une bien grande utilité, et il y a souvent des circonstances où l'on doit s'en rapporter uniquement à leurs rapports ; il faut donc que l'officier s'applique particulièrement à choisir pour cela des gens sûrs et intelligens, sans cela ils lui seraient peu utiles.

Les meilleurs espions, dans ces occasions, sont des ecclésiastiques, des marchands, des gardes-champêtres, des fermiers, etc., qui par leurs connaissances éloignées apprennent toutes les nouvelles plutôt que les autres; si l'officier possède le talent de les gagner, il en aura en peu de temps autant qu'il en voudra.

Lorsqu'un officier est chargé en même temps d'assurer la livraison des contributions de guerre imposées ou de fournitures quelconques, il doit y apporter tout son zèle; il ne doit se laisser émouvoir ni par aucun sentiment de pitié, ni par d'autres considérations, et ne permettre jamais aux contribuables d'outre-passer le terme fixé par le général; bien plus, il doit tâcher de remplir sa mission plutôt s'il est possible, et s'armer de rigueur s'il s'aperçoit que les habitans y mettent de la négligence.

Si l'officier devait quitter subitement un endroit où il doit lever une contribution, il prendra la précaution d'emmener avec lui deux ou trois habitans des plus riches et les plus marquans, comme otages, et de les envoyer aussi promptement que possible au quartier-général.

Dans le cas où il serait chargé de percevoir l'argent ou les fournitures, il doit chaque fois faire signer par l'autorité du lieu un état des contributions qu'il aura levées.

L'argent est envoyé au quartier-général sous une bonne escorte. L'officier envoie dans les magasins désignés les fournitures dont il se fera donner quittance.

Dans de telles circonstances, il est expressément défendu d'exiger la moindre chose pour soi ou son détachement, sous le prétexte de maintenir la discipline ou sous tout autre prétexte.

Excepté ces cas, l'on enverra encore des détachemens de ce genre lorsque l'armée avancera, afin d'inquiéter les flancs de l'armée ennemie, ou afin d'entretenir la communication avec un autre corps d'armée.

La sûreté d'une communication, ou la manière de l'entretenir, est d'une grande importance lorsque l'armée se porte en avant, et elle exige une très-grande attention, parce que, dans l'histoire de toutes les guerres, l'on trouve des exemples que la négligence de la troupe chargée d'entretenir une communication de ce genre a causé de grands malheurs.

De même que dans les positions défensives l'on place de petits détachemens entre l'armée et un corps détaché, afin d'entretenir la communication; de même dans les mouvemens des armées et des corps l'on enverra des détachemens destinés non-seulement à maintenir la communication, mais encore à éclairer l'espace de pays compris entre l'armée et le corps d'armée marchant sur l'un de ses flancs.

Pour commander un tel détachement il faut un officier actif, plein d'intelligence et d'expérience, qui sache bien coordonner ses mouvemens avec ceux des deux corps d'armée, et profiter de chaque occasion favorable pour nuire à l'ennemi, parce qu'il est impossible qu'un général donne à cet officier des instructions détaillées sur tous les cas qui peuvent se présenter; il doit donc se fier à son courage, à son intelligence et à sa prudence.

La principale chose qu'il doit observer, est de maintenir la communication entre l'armée qui avance ou se retire, et le corps d'armée qui marche sur l'un de ses flancs; cependant il peut se présenter des circonstances qui, lorsque l'officier sait en profiter, peuvent être très-nuisibles à l'ennemi, savoir l'enlèvement ou la destruction des détachemens ennemis, et de sa communication avec un corps détaché.

Je vais essayer d'expliquer en détail ce qu'un officier doit faire dans de telles circonstances.

Je suppose que l'armée, après le gain d'une bataille, se porte en avant, et que le général fasse marcher sur ses flancs, dans une direction parallèle, un corps d'armée afin d'inquiéter l'ennemi sur ses flancs, ou de lui donner des craintes sur une place forte située sur ses côtés, et de le forcer à partager ses forces: dans ce cas, il existe entre l'armée et le corps marchant sur ses côtés, un espace de terrain que ni l'armée ni le corps ne peut traverser: il sera donc envoyé un détachement de l'armée ou de ce corps, ou de l'un ou de l'autre, selon les circonstances, afin non-seulement de chasser l'ennemi de ce pays, mais encore pour s'emparer des routes de traverse qui pourraient favoriser sa retraite, et le rejeter sur la route principale, toutefois dans le but principal de maintenir la communication entre les deux corps.

L'officier reçoit du général commandant les dispositions

relatives à sa marche, et se pénètre bien du but de sa mission; il détache de sa troupe autant de petits détachemens qu'il est nécessaire pour éclairer l'étendue de pays qui lui est désignée : afin de parvenir à ce but avec d'autant plus d'exactitude, il doit se tenir continuellement à la hauteur de l'avant-garde de son corps et communiquer sans cesse avec elle.

Ces petits détachemens sont en même temps une chaîne mobile, par laquelle toutes les nouvelles peuvent être portées d'un corps à l'autre.

L'officier doit aussi mander aux généraux de ces deux corps tout ce qu'il observe du côté de l'ennemi, afin qu'ils sachent continuellement ce qui s'y passe.

Si l'ennemi se retire sur deux routes, et que nos deux corps le poursuivent sur ces routes, l'officier doit essayer d'occuper avec son détachement les points intermédiaires, au moyen desquels l'ennemi, s'il restait en position, pourrait ouvrir une communication importante entre ses deux corps, parce qu'ainsi il remplit non-seulement l'objet de sa mission; mais (s'il en fait son rapport à temps, et que ce point soit assez fortement occupé par l'armée) il le force à quitter une bonne position que sans cet obstacle il aurait prise.

Il arrive presque toujours que des traîneurs et maraudeurs ennemis, et même des petits détachemens suivent des chemins de traverse dans l'espoir de se sauver; souvent on désigne aux réserves d'artillerie et aux gros bagages ces routes de traverse, parce que l'ennemi croit que l'on n'enverra aucun détachement destiné à les poursuivre; l'officier a donc souvent l'occasion de faire les plus beaux coups de main ; quand même il aperçoit un détachement plus fort que le sien, il doit fondre sur lui avec impétuosité, parce que les détachemens isolés, sans soutien, sans communication et souvent sans munitions, offrent peu souvent une vive résistance. Son attaque échouera donc très-rarement.

Dans cette occasion, je ne crois pas inutile de faire observer que l'officier, s'il aperçoit plusieurs détachemens ennemis, ne doit pas s'imaginer que l'armée ennemie est très-proche; mais dans ce cas il doit s'en assurer d'abord

avant d'en faire son rapport au général, parce qu'il pourrait en résulter de fausses mesures.

Tous les prisonniers doivent être envoyés sur-le-champ à l'armée.

Lorsqu'un officier est chargé pendant une retraite de maintenir la commnnication entre deux corps d'armée, il doit redoubler de soins pour remplir ce but ; il marche toujours à la même hauteur que les deux arrière-gardes, et surveille attentivement les moindres mouvemens de l'ennemi. Il doit faire en sorte que l'ennemi ne pnisse saisir aucune occasion de nuire à l'armée.

Avant de terminer ce chapitre, je ferai mention d'une entreprise dont l'occasion se présente quelquefois.

Il peut arriver qu'un corps, soit par les mouvemens de l'ennemi, soit par une faute quelconque, perde la communication avec l'armée ; ce cas peut se présenter aussi bien lorsque l'armée se porte en avant, que lorsqu'elle bat en retraite ; seulement, dans le dernier cas, c'est d'un bien plus grand danger que dans le premier.

On a coutume à la vérité d'établir la communication en se servant des détachemens de cavalerie ; mais dans un pays coupé ou montagneux, l'on ne peut se servir que de l'infanterie. Dans cette occurrence, un officier a toujours un problème difficile à résoudre.

Il doit se mettre en marche en prenant toutes les mesures de sûreté possibles, et ne pas s'arrêter avant d'avoir trouvé la communication.

Si l'armée est en retraite, et que l'officier ait besoin de plus d'un jour pour exécuter cette commission, il doit apporter la plns grande précaution dans le choix de l'endroit où il doit passer la nuit, et n'y rester jamais plus long-temps qu'il n'est nécessaire pour donner quelque repos à sa troupe ; une bonne carte du théâtre de la guerre et des renseignemens précis sont les plus grandes ressources dans cette occasion.

L'officier ne doit pas s'arrêter avant d'avoir joint une partie du corps qu'il cherche ; il ne doit pas se contenter de rencontrer une patrouille, car ce peut être des traîneurs ou maraudeurs qui, par crainte d'être punis, s'annoncent comme patrouille, et annonçent nne foule de nouvelles

probables, mais qui presque toujours se trouvent fausses.

Lorsqu'il a véritablement trouvé la communication, il doit au moins, depuis la moitié du chemin entre les deux corps, laisser en arrière, de distance en distance, de petits détachemens; mais revenir lui-même vers son commandant, et en recevoir les instructions ultérieures.

CHAPITRE XXI.

Des surprises.

Dans plusieurs articles précédens et dans différentes occasions, j'ai parlé des surprises, tant à l'égard des précautions que l'on doit prendre pour les éviter, que pour les rendre inutiles, si l'ennemi venait à en tenter contre l'un ou l'autre poste. Si d'après cela le commandant du poste et la troupe qu'il a sous ses ordres ne négligeaient pas leurs devoirs, et si chaque officier et sous-officier de service aux avant-postes pensait que chaque troupe qui se laisse surprendre aux avant-postes est flétrie de réputation, l'on devrait bien croire qu'aucune surprise ne pourrait avoir lieu; cependant l'histoire des guerres anciennes et modernes prouve grandement le contraire.

Si l'on se donne la peine, après une surprise, d'examiner attentivement les raisons qui l'ont facilitée; si l'on est doué d'une assez grande sagacité; si l'on connaît par expérience tous les moyens qui peuvent favoriser ou déjouer une surprise, l'on se convaincra bientôt que dans la plupart des circonstances la négligence et l'imprévoyance ont causé cet événement, et l'on se trouvera rarement dans le cas d'excuser une troupe qui a essuyé un tel échec; cependant je ne prétends point qu'il n'y a point d'occasions où une troupe y soit exposée, lorsque la supériorité de l'ennemi est considérable.

Je sais par ma propre expérience que des troupes qui étaient très-exactes à remplir leurs devoirs ont été surprises sans que cela fût de leur faute. Cela arrive aussi souvent

lorsque les troupes sont fatiguées par de fortes marches non-interrompues, par des veilles continuelles, lorsque leurs forces sont entièrement épuisées et qu'on ne les relève pas du service des avant-postes. Cependant ces cas sont rares et peuvent être aussi bien évités que d'autres, si le commandant, toutes les fois qu'il remarque que les troupes occupant les postes les plus avancés sont très-fatiguées, les fait relever. A la vérité, les détachemens qne le commandant des avant-postes a auprès de lui après plusieurs marches consécutives ne sont pas entièrement reposés; mais ils ne sont pas aussi fatigués que ceux qui sont le plus avancés, et ils peuvent faire au moins pendant quelques heures ce service avec vigilauce, pendant que ceux qu'ils relèvent vont prendre quelque repos et quelqne nonrriture.

Il est donc important, daus de telles occasions, de faire relever souvent les postes les plus avaucés, et cette attention ne doit jamais être négligée par un officier qui ue veut donner aucune prise à un ennemi fécond en ruses et entreprenant.

Comme cela ne peut arriver que très-rarement, vu le grand nombre de nos troupes légères, l'officier doit faire relever souvent ses sentinelles, et faire reposer le reste de sa troupe, en lui recommandant d'avoir ses armes dans la main, et avoir soin qu'on lui apporte du village le plus voisin les vivres nécessaires.

La plupart des surprises se font lorsqne l'ennemi a pris ses quartiers d'hiver, et réussissent presque toujours.

Il a été déjà dit en partie, plus haut, comment on doit les prévenir, et le reste sera expliqué dans le prochain chapitre.

Les surprises entreprises sur des postes importaus, ou sur toute la ligne de la positiou de l'ennemi, se font avec de très-forts détachemens, et sont le plus souvent dirigées par des généraux. Il n'est ici aucunement question de cette sorte de surprise, je ne veux parler que de celles dont souvent un officier est chargé, ou qu'il entreprend d'après la nature des circoustances.

Les surprises sont entreprises par différeus motifs; et quoique la conduite qu'on doit tenir dans ces occasions soit

toujours la même, je veux cependant expliquer dans un exemple particulier les surprises que l'on peut entreprendre.

Avant tout je dois faire observer que l'on doit avoir une connaissance exacte des localités dont on veut se rendre maître, car sans cette connaissance, et sans de bons espions qui observent d'abord ce qui est nécessaire, l'on doit rarement s'attendre à quelque succès.

Je suppose que l'ennemi, en établissant ses quartiers d'hiver, ait occupé un endroit qui, d'après le plan du général, serait d'une très-grande importance pour l'armée à l'ouververture de la prochaine campagne, et que cet endroit soit situé de manière que l'ennemi ne puisse le soutenir très-promptement : l'officier reçoit l'ordre de surprendre ce poste, d'en faire la troupe prisonnière et d'occuper l'endroit.

La première chose que l'officier ait à faire, s'il n'a pas une connaissance exacte de la situation de l'endroit et de ses environs, est de s'en informer par le moyen d'un espion adroit, sans toutefois lui confier la raison qui lui fait désirer ces renseignemens.

Il envoie ensuite un homme sûr dans le village occupé par l'ennemi, en se servant de quelque prétexte, et le charge d'examiner la force du poste ; si la troupe est cantonnée dans une ou plusieurs maisons, ou dans des granges ; si le village est occupé par de l'infanterie ou par de la cavalerie seule, ou si ces deux armes sont mélangées ; si la cavalerie, s'il y en a, a ses chevaux dans une seule écurie ou dans plusieurs ; si la troupe ennemie est négligente dans le service ; si l'ennemi occupe seulement quelques issues du village ou s'il les occupe toutes ; si les sentinelles sont placées à découvert ou sous les toits ; si par le mauvais temps, ou pendant la nuit, les postes ne changent pas de position, et où ils se placent dans le cas qu'ils en changent ; où et à quelle distance les postes de soutien sont situés, de quelle force ils sont ; de quelle arme ils sont composés ; si le poste n'est pas, pendant la nuit, renforcé par le poste de soutien, et de combien d'hommes se compose ce renfort ; si le village est entièrement entouré de haies, ou s'il est ouvert dans beaucoup d'endroits, et où sont ces endroits ; comment sont ces issues, si elles sont barricadées, et comment elles le sont ; si la troupe des postes se retire pendant la nuit, et

où elle se retire ; si et à quelle distance les patrouilles se dirigent vers nous ?

Si l'officier a fait à son espion toutes ces questions et celles qui sont relatives aux circonstances, et si celui-ci est adroit et ingénieux, il lui rapportera certainement des renseignemens satisfaisans ; il doit surtout lui recommander un prompt retour.

S'il apprend ce qu'il lui importe de savoir, il forme son plan pour l'exécution de son entreprise, sans toutefois rien révéler encore à ses subordonnés.

Le mot *surprise* annonce déjà que toute l'entreprise dépend de la vivacité; il faut toutefois observer, en marchant vers l'endroit, les précautions détaillées au chapitre des embuscades.

Aussitôt qu'il est arrivé à un quart de lieue de l'endroit, il communique son projet à sa troupe, la partage en autant de détachemens qu'il a d'attaques à faire, et fait faire à chacun d'eux un détour pour parvenir aux points d'attaque ; lui-même se porte droit en avant, et calcule avec précision le temps nécessaire pour que tous ces détachemens arrivent en même temps sur leurs points d'attaque ; il leur enjoint de fondre sur le village au premier signal, savoir au premier coup de fusil tiré en avant, de ne pas tirer, mais de ne se servir que de la baïonnette.

Le plus important est de faire une attaque sérieuse sur les derrières de l'ennemi, car elle réussit presque toujours, parce qu'ordinairement on s'attend à une attaque de front, et l'on n'est pas préparé à une autre ; il en résulte aussi parmi une troupe attaquée de tous côtés un désordre qui fait que le commandant de cette troupe ne peut distinguer l'attaque véritable de la fausse, ce qui assure précisément le succès de la surprise.

L'officier doit dans tous les cas se ménager une petite réserve, et la placer de manière que les détachemens peuvent se rallier dans le cas où l'attaque ne réussirait pas.

Aussitôt que les détachemens ont pénétré dans le village, ils attaquent de plusieurs côtés la principale troupe ennemie; ou, si elle n'était pas déjà réunie, ils chercheraient à empêcher sa réunion, tueraient tout ce qui fait résistance et feraient le reste prisonnier.

Si l'attaque se fait de tous côtés avec l'accord nécessaire, et que l'ennemi ait négligé l'une ou l'autre des mesures de sûreté, elle échouera bien rarement; si elle réussit, l'officier enverra sur le champ les prisonniers en arrière, occupera, s'il en a l'ordre, les issues du côté de l'ennemi, et se placera avec le reste de sa troupe derrière le village, afin de ne pas être lui-même attaqué et pris de la même manière par un renfort ennemi.

Toutes les expéditions de ce genre seront entreprises deux heures avant le jour, parce que vers ce temps l'on n'envoie ordinairement aucune patrouille sur les routes (particulièrement lorsque le temps est mauvais), et que l'on trouve alors rarement les soldats alertes; c'est aussi afin de pouvoir, à la pointe du jour, réunir son monde si le coup manquait.

Lorsque le jour est venu, l'officier occupe le village d'après la nature de sa position et des circonstances; si cependant il n'en avait point l'ordre, il tâche, aussitôt que l'expédition est terminée, et qu'il a renvoyé en arrière ses prisonniers, de réunir sa troupe, de la mettre en ordre, se met en marche en prenant les mêmes précautions, et retourne à son poste.

Le secret de son projet, la juste estimation du temps de la part de l'officier, et la stricte exécution de ses ordres, l'ordre le plus grand et le courage de la part de ses subordonnés, assurent le succès d'une telle entreprise (1).

---

(1) Le duc de Sully, dans ses Mémoires, rapporte ainsi la prise de Fécamp. Lorsque ce fort fut pris par Biron sur la ligue, il y avait dans la garnison qui en sortit, un gentilhomme, nommé Bois-Rosé, homme de cœur et de tête, qui remarqua exactement la place d'où on le chassait, et prenant ses précautions de loin, fit en sorte que deux soldats qu'il avait gagnés, furent reçus dans la nouvelle garnison que les royalistes établirent dans Fécamp. Le côté du fort qui donne sur la mer est un rocher de six cents pieds de haut, coupé en précipice, et dont la mer lave continuellement le pied à la hauteur d'environ douze pieds, excepté quatre ou cinq jours de l'année, où, pendant la morte eau, la mer laisse à sec, l'espace de trois ou quatre heures, le pied de cette falaise, avec quinze ou vingt toises de sable. Bois-Rosé

Plus le temps est mauvais, plus l'on a de chance de succès; souvent même, pendant le jour, le soldat, pendant un

---

à qui toute voie était fermée pour surprendre une garnison attentive à la garde d'une place nouvellement prise, ne douta point que s'il pouvait aborder par cet endroit, regardé comme inaccessible, il ne vînt à bout de son dessein. Il ne s'agissait plus que de rendre la chose possible, et voici comment il s'y prit.

Il était convenu d'un signal avec les deux soldats gagnés, et l'un d'eux attendait continuellement sur le haut du rocher, où il se tenait pendant tout le temps de la basse-marée. Bois-Rosé ayant pris le temps d'une nuit fort noire, vint avec cinquante soldats déterminés, et choisis exprès parmi des matelots, et aborda avec deux chaloupes au pied du rocher. Il s'était encore muni d'un gros cable égal en longueur à la hauteur de la falaise, et y avait fait de distance en distance des nœuds et passé de courts bâtons pour pouvoir s'appuyer des mains et des pieds. Le soldat qui se tenait en faction attendant le signal depuis six mois, ne l'eut pas plutôt reçu, qu'il jeta du haut du précipice un cordeau auquel ceux d'en bas lièrent un gros cable qui fut guidé par en haut par ce moyen et attaché à l'entre-deux d'une embrasure avec un fort levier passé par une agraffe de fer faite à ce dessein. Bois-Rosé fit prendre les devant à deux sergens dont il connaissait la résolution, et ordonna aux cinquante soldats de s'attacher de même à cette espèce d'échelle, leurs armes liées autour de leur corps, et de suivre à la file, se mettant lui-même le dernier de tous, pour ôter aux lâches toute espérance de retour. La chose devint d'ailleurs bientôt impossible; car avant qu'ils fussent seulement à moitié chemin, la marée, qui avait monté de plus de six pieds, avait emporté la chaloupe et faisait flotter le câble. La nécessité de se tirer d'un pas difficile n'est pas toujours un garant contre la peur, lorsqu'on a autant de sujet de s'y livrer. Qu'on se représente, au naturel, ces cinquante hommes, suspendus entre le ciel et la terre, au milieu des ténèbres, ne tenant qu'à une machine si peu sûre, qu'un léger manque de précaution, la trahison d'un soldat mercenaire, ou la moindre peur, pouvait les précipiter dans les abîmes de la mer ou les écraser sur les rochers; qu'on y joigne le bruit des

temps pareil, se relâche de sa vigilance; souvent les sentinelles, pour éviter que la pluie ou la neige ne leur fouette dans le visage, tournent le dos au côté d'où vient le vent, et se retirent même dans une maison voisine, enfin se placent de manière que l'on peut arriver sur elles sans en être aperçu.

Il arrive souvent que l'ennemi a quelque part enlevé par surprise un détachement, et que l'on veut reprendre sa revanche : l'officier reçoit alors un ordre précis, ou un ordre qui lui donne la facilité de se guider lui-même; dans ces deux cas, l'on doit observer tout ce qui a été mentionné plus haut à l'égard du premier.

Dans des pays très-montagneux et très-boisés, pendant un fort brouillard et dans un pays assez coupé, l'on peut entreprendre une surprise pendant le jour.

Lorsque dans ce cas l'on aura une grande distance à parcourir jusqu'au poste que l'on veut surprendre, ou un grand détour à faire pour le prendre à revers, l'on doit disposer

---

vagues, la hauteur du rocher, la lassitude et l'épuisement; il y avait dans tout cela de quoi faire tourner la tête au plus assuré de la troupe, comme elle commença en effet à tourner à celui-là même qui la conduisait. Ce sergent dit à ceux qui le suivaient qu'il ne pouvait plus monter et que le cœur lui défaillait. Bois-Rosé, à qui ce discours était passé de bouche en bouche, et qui s'en apercevait parce qu'on n'avançait plus, prend son parti sans balancer; il passe par-dessus le corps de tous les cinquante qui le précédent, en les avertissant de se tenir ferme, et arrive jusqu'au premier, qu'il essaye d'abord de ranimer. Voyant que par la douceur il ne peut en venir à bout, il l'oblige, le poignard dans les reins, de monter, et sans doute que s'il n'eût obéi il l'aurait poignardé et précipité dans la mer. Avec toute la peine et le travail qu'on s'imagine, enfin la troupe se trouva au haut de la falaise un peu avant la pointe du jour, et fut introduite par les deux soldats dans le château, où elle commença par massacrer, sans miséricorde, le corps-de-garde et les sentinelles. Le sommeil livra presque toute la garnison à la merci de l'ennemi, qui fit main-basse sur tout ce qui résista, et s'empara du fort.

son départ de manière que l'attaque véritable ait lieu à onze heures avant midi; l'estimation du temps doit être aussi soumise aux retards que peuvent éprouver l'un ou l'autre détachement dans sa marche, particulièrement lorsque l'on ne connaît pas très-exactement le pays.

Il est aussi à souhaiter que dans cette sorte de surprises l'on ne tire aucun coup de fusil, mais que l'on ne se serve que de la baïonnette, parce qu'ici la surprise fait tout.

Si l'on occupe une position sur le bord d'une grande rivière, il arrive souvent que l'on est chargé de surprendre et d'enlever un poste ennemi situé sur l'autre rive, afin d'apprendre quelque nouvelle relative à la position de l'ennemi, ou autre nouvelle.

Quelques lecteurs croient peut-être que cela est impossible, et cependant je puis leur assurer que pendant l'année 1799, dans les environs de Wiss-Wihl, dans le pays de Bade, un fort poste situé sur l'autre côté du Rhin, a été heureusement enlevé par deux officiers d'un bataillon de chasseurs; cela est donc non-seulement très-possible (1), mais presque plus

(1) Le prince héréditaire de Brunswick voulant surprendre la ville d'Hoya, gardée par une forte garnison commandée par le comte de Chabot, partit de l'armée du duc Ferdinand avec trois régimens, s'avança jusqu'à Barmen, où il partagea son détachement et résolut de passer le Weser avec deux régimens, pour attaquer l'ennemi sur la rive gauche; le reste du détachement devait suivre son mouvement sur l'autre rive. Chabot croyait qu'il était impossible de franchir un fleuve aussi considérable; mais c'est ainsi que le génie rencontre dans ces obstacles mêmes les moyens d'exécuter de grandes entreprises. Le prince héréditaire ne trouva à Barmen qu'un bac et quelques misérables barques de pêcheurs; la moitié des troupes destinées au passage venait de l'effectuer lorsqu'il s'éleva une violente tempête qui mit le reste dans l'impossibilité de suivre. Cette position critique, loin d'effrayer le prince, lui fit prendre une résolution digne de lui, et qui peut servir d'exemple dans toutes les occasions semblables. Il marcha avec son faible détachement sur Hoya, où il arriva à six heures du soir, tandis que le reste, longeant l'autre rive, vint attaquer ce poste de front. Il avait ordonné

facile que sans l'obstacle de la rivière ; car, chaque soldat voyant devant lui une grande rivière, se croit en toute sûreté et se relâche de sa vigilance.

Ordinairement, sur le bord d'une rivière, l'on doit choisir les postes situés sur des espaces de terrain éloignés des villages et des villes, et avec lesquels l'ennemi peut difficilement communiquer à cause du grand nombre des ponts, des broussailles ou des fonds marécageux ; ces postes peuvent être soutenus très-difficilement et sont le plus exposés aux surprises ; si le commandant de ce côté de la rivière a négligé de placer un poste de soutien entre tels postes et le village, l'on peut surprendre de tels postes avec avantage. Si l'on en reçoit l'ordre ou si l'on se résout à punir cette négligence, l'on doit, avant tout, avoir une connaissance exacte des environs du poste et de sa position ; s'il se trouve vis-à-vis, dans la rivière, quelques îles, on se fait transporter un jour d'avance avec quelques hommes dans l'une de ces îles ; de là on examine attentivement le rivage opposé et la position des postes ennemis, et l'on remarque avec soin la hauteur du bord ; ensuite l'on fait à-peu-près les dispositions suivantes, en choisissant, toutefois, une nuit très-sombre.

Si la rivière est la frontière de deux états, il sera très-facile de trouver des pêcheurs (1) ou des bateliers qui se livrent à

---

de ne pas tirer un seul coup de fusil ; mais sa troupe ayant rencontré une patrouille près d'un moulin, fit feu, et donna l'éveil à l'ennemi. Pour réparer cette faute, elle se précipita sur le bourg, où il s'engagea un combat d'infanterie vif et meurtrier. Une partie de la garnison tirait des fenêtres, tandis que l'autre se rassemblait dans les rues et se dirigeait vers le port ; son occupation étant le but du prince, il s'y porta par le chemin le plus court, et allait en couper l'ennemi, lorsque celui-ci s'enfuit dans le château. Pendant ce temps, l'autre section du détachement ayant pénétré dans la ville, le comte de Chabot capitula et sortit librement avec sa troupe. (Campag. de 1758.) JOMINI. (*Traité des grandes opérations militaires.*)

(1) Le duc de Broglie tenta sur la place de Minden un coup de main hardi. Il s'avança à deux portées de canon de

la contrebande ou la favorisent, et qui connaissent chaque place des deux rivages ; lorsqu'on s'en est procuré, l'on fait préparer dès le soir deux bateaux contenant chacun au moins vingt hommes, et on les fait tenir dans un lieu que l'ennemi ne peut voir facilement ; une heure avant minuit l'on embarque dans chacun de ces bateaux dix ou douze hommes, selon la quantité d'hommes nécessaire pour l'entreprise, et l'on remonte aussi haut qu'il faut pour débarquer sans difficulté sur le rivage opposé.

L'on choisit pour débarquer un point au-dessus ou au-dessous du poste ennemi, à deux cents pas environ, où le bord soit très-élevé et l'eau très-profonde, parce que l'on rencontre rarement une sentinelle sur un tel point.

Aussitôt que l'on a atteint le rivage, l'on fait monter la troupe et on la forme pour la sûreté des bateaux et des bateliers ; on laissera à chaque bateau trois hommes qui y resteront ou monteront également à terre, mais ne quitteront jamais des yeux ni les bateaux ni les bateliers.

Les deux détachemens seront encore partagés en deux parties, et chercheront à s'approcher du poste et à l'entourer par les buissons, en observant le plus grand silence, se précipiteront sur l'ennemi avec la baïonnette et tâcheront de s'emparer d'abord de ses armes ; alors ils feront tout prisonnier ; lorsque le poste sera pris, il ne sera pas difficile de

---

cette ville et la fit sommer. Le général Zastrow qui y commandait méprisa la sommation et se disposa à se défendre. Déjà il avait fait détruire toutes les embarcations qui se trouvaient sur le Weser : heureusement pour les Français qu'un paysan leur indiqua la seule petite barque qui existait à quelques lieues de là. Le duc de Broglie s'en servit pour jeter sur la rive droite, pendant la nuit, les volontaires de Fischer. Ces troupes assaillirent l'ouvrage à cornes qui couvrait le pont du Weser, tandis qu'une batterie établie sur la rive opposée battait à revers et enfilait le pont. L'attaque, d'abord repoussée, fut renouvelée avec succès. La légion de Fischer, après avoir emporté l'ouvrage, poursuivit la garnison sur le pont, en força l'entrée, se répandit dans la ville, et en ouvrit la porte aux grenadiers, qui y entrèrent sans coup férir.

s'emparer des sentinelles ; ensuite l'on embarquera sur-le-champ les prisonniers et on les ramènera sur l'autre rive.

Si dans de telles expéditions l'on ne perd pas de temps ; et que l'on observe le silence nécessaire en traversant la rivière, en débarquant, puis en s'avançant vers l'ennemi, on réussira infailliblement, surtout si le temps est pluvieux, car on sait par expérience qu'à cette heure de la nuit, et surtout lorsque le temps est mauvais, le soldat se retire volontiers dans ses baraques ; que s'il a devant lui une rivière, il se livre au sommeil avec sécurité, et que l'on est même obligé de le réveiller pour les heures de faction.

Il arrive quelquefois que dans le cours d'une campagne l'on tente de surprendre des postes ennemis pendant le jour (1).

Ce genre de surprise est le plus difficile et le moins sûr, parce qu'il réussit rarement et qu'il doit être très-souvent tenté avant d'être couronné de quelque succès.

Si le poste ennemi est situé de manière qu'il soit trop éloigné de son poste de soutien, et que le pays soit disposé de manière que l'on puisse à chaque heure du jour se glisser

---

(1) Seidlitz commença sa carrière par un coup de main remarquable. Soubise occupait Gotha avec huit mille hommes d'élite ; Seidlitz avait évacué cette ville dans la crainte d'y être entouré par des forces supérieures et s'était retiré à quelques lieues. Les dragons de Zetteritz l'ayant rejoint, il fit replier les postes ennemis par les hussards et s'avança vers la ville ayant formé ses dragons sur un seul rang. Les généraux de l'armée combinée allaient se mettre à table lorsqu'ils apprirent cette nouvelle ; ne pouvant s'imaginer que quelques escadrons eussent l'audace de tenter une telle entreprise, Soubise crut avoir affaire à toute l'armée prussienne ; et comme il avait négligé de faire des dispositions en cas de surprise, il donna le signal de la retraite en partant avec toute sa suite. Son exemple fut suivi par tous les autres généraux ; l'armée prit la route d'Eisenach dans le plus grand désordre. Ainsi Seidlitz avec quinze cents chevaux réussit à chasser d'une ville fermée huit mille hommes de toutes armes.

près de lui sans en être aperçu, l'on peut faire ainsi ses dispositions pour le surprendre.

On se glisse aussi près du poste que possible, l'on cherche à le tourner et l'on fond sur lui de tous côtés avec la plus grande vivacité; l'on cherche à faire autant de prisonniers qu'on le peut, et l'on tue à coup de baïonnette tout ce qui résiste. L'on s'éloigne ensuite aussi promptement que cela est possible avant que le soutien du poste ne puisse arriver à son secours.

Si l'on ne peut absolument pas tourner le poste et le prendre en flanc ou à revers, alors il faut essayer, par ruse, d'endormir la vigilance des sentinelles; l'on tâche de leur parler aussi souvent qu'on le peut, on les rend ainsi confiantes, et l'on profite de leur crédulité pour faire avancer toute sa troupe; pendant qu'on cause avec elles, l'on fond sur la sentinelle, la désarme et la fait prisonnière et l'on surprend de même le poste.

Il est impossible d'enseigner tous les genres de surprises, l'esprit d'invention de ruses et de courage de ceux qui ont à les entreprendre, trouveront d'eux-mêmes les moyens qui peuvent les favoriser.

CHAPITRE XXII.

Des quartiers d'hiver.

Vers la fin de l'automne, et lorsque la rigueur du froid ne permet pas de faire camper les troupes, et qu'on ne peut exécuter aucune opération importante, les troupes de ligne sont placées dans des quartiers d'hiver qui sont couverts par les troupes légères; leur disposition est déterminée par le général commandant.

Que l'armée ait agi d'une manière offensive ou défensive vers la fin de la campagne, les quartiers d'hiver seront dans tous les cas pris derrière une chaîne de montagnes ou d'une grande rivière, afin de procurer aux troupes plus de repos et de tranquillité.

Les quartiers d'hiver des troupes de ligne seront donc couverts par ceux des troupes légères : les troupes qui sont destinées à occuper cette première ligne, ne doivent donc pas s'attendre à jouir d'un repos continuel, elles doivent au contraire s'attendre à avoir de fréquens engagemens avec l'ennemi et à marcher souvent.

S'il n'a été conclu entre les deux armées aucun armistice, il s'engagera pendant les quartiers une petite guerre presque continuelle et très-vive ; en effet ce temps est propre à l'exécution des plus beaux coups de main, et donne à des officiers actifs et entreprenans l'occasion de déployer leurs talens ; toutefois cela n'empêche pas de donner à ses troupes quelque repos en faisant un bon choix de ses quartiers ; le tout dépend du choix et de l'occupation des postes avancés.

Si l'armée a pris ses quartiers d'hiver derrière une chaîne de montagnes, les troupes légères occupent les montagnes et tous leurs défilés.

Dans un tel pays, l'on ne peut ouvertement pénétrer que par quelques endroits, il s'y trouve rarement de bonnes routes ; plus elles sont rares, plus elles doivent être fortement occupées, parce que, si l'ennemi voulait pénétrer vers les quartiers sur un de ces points, il l'attaquerait avec un nombre très-fort de troupes ; c'est pour cela que les postes de soutien doivent être très-proches et placés de manière qu'ils puissent à la moindre alarme secourir les postes avancés, et contenir l'ennemi assez long-temps pour que les troupes situées en arrière leur envoyent du secours et repoussent l'ennemi.

Les postes les plus avancés bivouaqueront aussi long-temps que possible, et chaque poste principal sera dans de tels pays beaucoup plus fort, afin que si le froid devient trop rigoureux, les premiers puissent être relevés toutes les douze heures.

Si l'ennemi a ses quartiers près des montagnes, et que près des défilés que l'on occupe il n'y ait aucune habitation, il faut construire pour les postes principaux des baraques solides ; quant aux postes les plus avancés, l'on n'en doit permettre aucune, mais seulement des espèces d'abri contre le vent.

S'il se trouve pour les postes principaux comme pour les postes les plus avancés, des maisons commodément situées,

on peut s'en servir, du moins pendant le jour; mais si l'ennemi est très-près, les postes doivent être placés en dehors à l'entrée de l a nuit, et pendant le jonr lorsqu'il fait un fort brouillard.

Tous les sentiers qui existent dans la proximité du poste de l'officier doivent être occupés par de petits postes, et l'on ne doit jamais se fier au mauvais temps ou à la neige qui les aura couverts, car l'on a de fréqnens exemples que de tels sentiers ont été passés dans cette saison.

Toutes les mesures de sûreté que les postes doivent prendre en rase campagne, doivent être observées ici avec la plus stricte exactitude, car, ainsi que je l'ai dit plus haut, le temps des quartiers d'hiver est le plns favorable aux surprises.

Si l'officier occupe un village qui, d'après les circonstances ou à cause de son importance, est retranché, il ne doit pas s'y croire en sûreté, mais il doit envoyer sans cesse des patrouilles sur ses deux flancs, parce que souvent, en le tournant, on peut attaquer ainsi un poste sur ses derrières, et c'est là le côté le plus vulnérable.

Lorsque l'ennemi est dans les environs, l'on ne doit pas, surtout lorsqne le temps est mauvais, s'en rapporter aux caporaux chargés de faire les patrouilles, mais faire conduire celles-ci par de bons sous-officiers, parce qu'il peu t sonvent arriver que les caporaux, lorsqu'il fait mauvais temps, restent dans qnelque endroit voisin et reviennent un moment après sans avoir parcouru l'espace qui leur est prescrit, et cependant le temps le plus mauvais est celui où l'on doit redoubler de vigilance.

Si l'ennemi est à cinq ou six lieues de nos postes, l'on doit d'autant moins se relâcher de ses précautions ordinaires, que l'on a moins sonvent l'ennemi en vue, car alors l'on peut difficilement connaître ses mouvemens.

Dans de telles circonstances, l'on doit se servir aussi de bons espions, qui annoncent sur le champ ce qui se passe chez l'ennemi; l'officier doit en envoyer plusieurs vers l'ennemi, surtont à l'approche du printemps, et instruire tous les jonrs son général de ce qu'il apprend.

Lorsque la chaîne de montagnes forme la frontière d'un état, l'on peut facilement se servir de colporteurs. Cette classe

d'hommes possède le mieux le talent de se glisser partout sans être aperçus, ils n'attirent pas l'attention de l'ennemi et peuvent être très-utiles.

Plus le temps sera mauvais, plus l'officier enverra des patrouilles de jour et de nuit, et visitera ses petits postes et ses sentinelles.

S'il occupe un village qui n'est pas fortifié, il doit faire barricader les principales issues; et s'il est situé de manière à ce qu'il puisse être facilement tourné, il doit redoubler de surveillance et ne doit jamais rester dans le village, quand même l'ennemi serait éloigné; mais il doit se retirer avec sa troupe derrière le village sur un point où plusieurs chemins se croisent; il laisse aussi dans le village un petit poste et le fait visiter par de continuelles patrouilles.

Dans la proximité d'un poste principal, les hauteurs seront occupées par de l'artillerie, et l'on y établira des signaux d'alarme afin de pouvoir avertir les troupes situées en arrière de l'approche de l'ennemi.

Si l'ordre et la vigilance règnent dans les postes avancés, et qu'aucune mesure de sûreté ne soit négligée, les troupes des avant-postes pourront avoir plus de repos que l'on ne peut le croire.

Si l'ennemi essaye de surprendre l'un ou l'autre des postes les plus avancés, ce qu'il tentera certainement, c'est afin d'éprouver leur vigilance. S'il les trouve comme il doit trouver de bonnes et braves troupes, il renouvellera rarement cette tentative, et les troupes seront alors plus tranquilles; car rien ne fatigue plus les troupes que de prendre continuellement les armes, de rester sous les armes et de marcher de tous côtés.

L'on doit faire la plus grande attention aux voyageurs qui vont et viennent, et n'en laisser entrer ou sortir aucun sans l'avoir examiné avec soin.

Dans les villages occupés par les avant-postes aucun amusement bruyant ne doit avoir lieu, parce que le soldat cherche toujours à y prendre part, se livre dans de telles occasions à quelques excès, et souvent ne peut être disponible lorsqu'on prend subitement les armes. En général, le soldat doit, par le repos et par sa manière régulière de vivre, chercher dans les quartiers d'hiver à rétablir sa santé affaiblie

par les fatigues de la précédente campagne ; autrement, au lieu d'entrer en campagne avec ses braves camarades lorsque le printemps arrive, il irait languir dans quelque hôpital. Les officiers qui servent dans les avant-postes ne peuvent apporter une trop grande attention à ce sujet; car non-seulement ils assurent ainsi la santé de leurs soldats, mais les préservent, ainsi qu'eux-mêmes, d'une honte et d'un malheur certains; ils peuvent être assurés qu'un ennemi rusé et entreprenant sera bientôt informé de ce qui se passe dans leurs postes; et s'il sait qu'ils s'abandonnent souvent à des plaisirs bruyans, il viendra tôt ou tard leur faire une visite désagréable, et les rappeler à leurs devoirs d'une manière très-sévère.

J'ai dit plus haut que dans le cercle des cantonnemens l'on doit observer les gens qui y vont et viennent; car vers cette époque l'ennemi a coutume d'envoyer des espions afin d'être instruit de tout ce qui s'y passe. Il est à-peu-près impossible de trouver tous ces hommes et de savoir où ils vont, et l'on doit se contenter si par sa vigilance on les éloigne ou entrave leurs recherches.

La plupart de ces espions et les plus dangereux sont ceux qui font un commerce de détail; ils cherchent presque toujours à se glisser dans les endroits où se réunissent les officiers, les importunent avec leurs marchandises, aiment beaucoup à parler si on le leur permet, mais rarement long-temps, d'un même sujet; ils ont leurs yeux et leurs oreilles partout, contrefont les imbécilles, sont souvent pleins de sagacité; enfin ils font tout pour rester long-temps parmi eux, afin d'entendre quelque chose d'important. Si dans une réunion semblable l'on observe attentivement un individu de cette classe, l'on remarquera souvent que, si quelque personne de la société vient à parler de quelque nouvelle relative à la position ou à un mouvement de l'armée, cette personne, eût-elle engagé une conversation avec une autre, la rompra sur-le-champ, oubliera un moment son rôle, et dirigera son attention sur ce que l'on raconte.

Lorsque ces émissaires voyent que les officiers se réunissent en plusieurs groupes dans une auberge, ils vont de l'un à l'autre, et portent partout leurs marchandises, afin de recueillir quelque nouvelle.

Cette sorte de gens est très-difficile à éloigner, parce que par leur adresse ils savent toujours trouver quelque passage, et peuvent circuler librement dans tous les cantonnemens; cependant l'on peut, par sa surveillance, rendre leurs découvertes très-difficiles; ce qu'il y a de mieux à faire, c'est que les officiers qui fréquentent les auberges où tout le monde a une libre entrée, ne doivent jamais parler d'affaires de service, et encore bien moins de l'état et de la force des régimens, des opérations de l'armée, lors même que ce ne sont que des probabilités, et enfin des choses dont la connaissance peut être utile à l'ennemi; parler haut, encore moins discuter sur un tel sujet, parce qu'ils ne peuvent savoir si dans la société il ne se trouve personne qui ne provoque de tels discours pour en faire ensuite un mauvais usage. Si ce n'est le règlement, c'est la simple intelligence qui le défend.

Nous sommes souvent étonnés d'apprendre que l'ennemi a enlevé tel ou tel poste, brûlé tel ou tel magasin, etc. Nous nous demandons comment il a pu connaître aussi promptement telle ou telle disposition, et ne pensons pourtant jamais que souvent nous sommes la source d'où il tire ses informations.

Lorsque l'on est en pays ennemi, l'on doit d'autant plus se garder de ces inconséquences, que l'ennemi s'adresse ordinairement aux aubergistes pour savoir des nouvelles.

Quelques lecteurs croiront que j'aurais pu m'épargner la peine de parler de ce sujet; mais alors ils ne pensent certainement pas aux suites qui peuvent résulter de la négligence de ces précautions.

Ces marchands et marchandes de détail se glissent souvent dans les villages où sont placés les extrêmes avant-postes, et cherchent à découvrir la situation et la force des postes, ainsi que la marche des patrouilles; aussitôt que l'officier qui commande un tel poste apercevra un de ces individus, il devra l'arrêter à l'instant même, et eût-il un laissez-passer, le renvoyer au commandant des avant-postes, et ne jamais souffrir que de tels gens s'arrêtent près de son poste.

Si la chaîne de montagnes forme la frontière du pays, l'officier doit particulièrement chercher à connaître les contre-

bandiers, et ne jamais souffrir qu'ils franchissent la chaîne des avant-postes.

Si l'officier remarque que plusieurs personnes vont et viennent chez un habitant de l'endroit, soit chez le curé, le bourguemestre, ou un aubergiste, il doit les faire observer avec soin; il y parviendra avec plus de certitude, si, dans un cas pareil, il place dans la maison de cet homme un sous-officier comme sauve-garde. Celui-ci observera alors ce qui s'y passe, sans toutefois laisser rien soupçonner.

S'il trouve ses soupçons fondés, il doit le déclarer sur le champ ; mais s'il trouve quelque chose qui prouve une intelligence avec l'ennemi, il doit sans plus grand examen l'arrêter et l'envoyer avec les preuves au quartier-général du commandant des avant-postes.

Si l'on a pris ses quartiers d'hiver derrière une rivière, les postes avancés seront placés le long de son rivage; et les points les plus importans, où il serait possible à l'ennemi de la traverser, seront retranchés et souvent défendus par du canon.

La sûreté des quartiers dépend aussi, dans ce cas, du bon choix des postes, d'une bonne répartition des troupes, et de la vigilance des postes.

Si dans la rivière il se trouve quelques îles, qui, d'après leur position, faciliteraient un passage à l'ouverture de la campagne, elles seront occupées par des postes d'officiers ou de sous-officiers.

Il y a des terrains situés près des rivières, où une certaine étendue, depuis le village jusqu'au rivage, est entrecoupée de marécages et de broussailles : ces endroits sont les plus dangereux pour les quartiers, car l'ennemi les choisira, ainsi que je l'ai dit dans le chapitre des surprises, pour exécuter un passage et surprendre un des postes avancés.

Il ne suffit donc pas d'occuper cette étendue avec un nombre suffisant de piquets; mais l'on doit faire en sorte qu'ils puissent, en cas de besoin, être soutenus dans le plus court espace de temps; les postes de soutien ne doivent donc pas rester dans le village, mais entre le village et les postes avancés, et placés de manière, que non-seulement ils puissent les soutenir, mais encore empêcher qu'ils ne soient tournés.

Lorsque les villages sont situés sur le bord même d'une

rivière ou d'un fleuve, les postes de soutien peuvent être retirés dans les maisons les plus près du bord de l'eau; mais la nuit ils doivent rester alertes et envoyer de fréquentes patrouilles.

Aussitôt que les postes sont établis, chaque commandant doit ordonner au magistrat de l'endroit de faire réunir toutes les barques, bateaux, etc., appartenant aux habitans, ensuite il les fait conduire dans un lieu convenable, attacher deux à deux et enchaîner à des pieux disposés à cet effet. L'officier y place un poste, prend les clefs des bâteaux et donne ordre qu'on ne laisse aller personne sur leur bord sans qu'il en soit informé; pour être assuré qu'ils lui ont été tous livrés, il fera aux autorités locales les menaces les plus sévères, s'il se trouvait quelque autre bateau dans le voisinage.

Vis-à-vis les endroits où, du côté de l'ennemi, une petite rivière se jette dans la grande, les postes les plus forts doivent être placés, parce que l'ennemi pourrait s'embarquer sur la petite rivière et débarquer sur notre rivage à la faveur du courant rapide de l'eau. L'on doit donc surveiller attentivement de tels endroits.

Si le côté que l'on occupe est très-plat et que l'on ne puisse l'observer à la faveur de quelque monticule, l'on doit poser une sentinelle sur le haut d'un clocher ou d'un arbre situé près du bord de la rivière; elle s'y tiendra aussi longtemps que le froid pourra le permettre, et observera tout ce qui se passe du côté de l'ennemi.

Lorsqu'après avoir établi son poste, un officier remarquera que la nature du terrain occupé par l'ennemi sur le bord de la rivière qui est vis-à-vis de lui, est telle que l'on puisse y débarquer sans être aperçu, il devra le faire savoir au commandant des avant-postes, parce que le général pourrait y envoyer ses espions.

Si l'un d'eux lui était envoyé de la part de son général, afin de le faire débarquer sur le côté de l'ennemi, il le fera accompagner d'un soldat de confiance, qui traversera avec lui la rivière dans le même bateau, et attestera qu'il a véritablement débarqué sur ce côté, parce qu'il est souvent arrivé qu'un espion craintif étaut parti sans qu'on eût pris cette précaution à son égard, s'est fait conduire dans une

île voisine, y est resté, est revenu dans la première nuit, a annoncé au général quelque nouvelle de son invention, et l'a trompé pour de l'argent ; l'on doit cependant convenir avec chacun d'eux d'un signal certain, qu'il doit donner lorsqu'on peut les aller chercher. Les meilleurs signaux sont de faire partir une ou deux fusées. La place doit être déterminée d'une manière très-précise, afin que la sentinelle placée à cet effet puisse les apercevoir.

Lorsque le général a dans un endroit occupé par l'ennemi, un homme qui, de temps en temps, lui envoie des nouvelles, et que l'officier reçoit l'ordre de les envoyer chercher sur un signal convenu, il doit faire placer vis-à-vis le point en question, un petit poste de nuit, qui ne portera son attention que sur cet objet, et en avertira l'officier aussitôt que le signal sera donné. Ce dernier envoie un batelier sûr avec un soldat de confiance, qui recevra la nouvelle de l'espion et la fera parvenir dans le plus court délai au général. La connaissance de ce lieu doit, toutefois, être tenue très-secrète ; l'on doit aussi envoyer toujours les mêmes individus et leur recommander le plus grand secret sous des peines très-sévères.

Aussi longtemps que l'eau ne sera pas gelée, la troupe pourra encore jouir de quelque repos, si la moitié reste toujours alerte ; mais si la rivière gèle entièrement et que la glace puisse porter quelques hommes, les postes doivent redoubler de vigilance et se rapprocher, d'après les circonstances, de leurs soutiens, parce que le service se fait alors comme en rase campagne.

L'on doit tâcher, par tous les moyens possibles, de se préserver des surprises et du danger d'être entouré ; l'officier doit donc très-souvent visiter ses postes, même par le plus mauvais temps.

L'on ne doit jamais engager près d'une rivière une escarmouche inutile (1) avec les avant-postes ennemis, et quand

(1) Dans la campagne de 1744, que les troupes légères autrichiennes rendirent si fatale au roi de Prusse, les grenadiers de Kalckstein inquiétés journellement par les Pandours, inventèrent un singulier stratagème pour les dégoûter de leur donner de si fréquentes alarmes. Ils occupaient une redoute

même l'ennemi tirerait quelques coups de fusil sur nos postes, l'on ne doit pas y répondre, parce que cela cause de fausses alarmes, fatigue les troupes et n'offre aucun résultat avantageux.

CHAPITRE XXIII.

Des reconnaissances.

Faire une reconnaissance signifie s'assurer, par ses yeux, des localités d'un pays ou de la position de l'ennemi.

Les grandes reconnaissances sont ordinairement entreprises avec de gros détachemens commandés par un officier supérieur ou par un général.

Dans de telles reconnaissances, l'officier doit suivre à la lettre les ordres qu'il a reçus de son supérieur, et s'il sait ce qu'il a à faire en commandant une patrouille d'avant et d'arrière-garde, de flanc en découverte, ou patrouille armée, à l'attaque des villages, à l'occupation des défilés, il s'acquittera de sa mission avec toute la régularité possible et à la complète satisfaction de ses supérieurs. Les circonstances dont je viens de faire mention peuvent se présenter dans une telle reconnaissance; car, si elle a pour but la position de l'ennemi, l'on est souvent obligé de repousser la chaîne des avant-postes ennemis, afin de l'observer de plus près.

Cette sorte de reconnaissance n'est pas du nombre de

---

et avaient une sentinelle placée près du pont de l'Elbe près de Schmirgitz, sur laquelle les Pandours tiraient sans cesse. Les grenadiers firent un mannequin, l'habillèrent en grenadier et le placèrent à l'endroit où était la sentinelle; ils faisaient mouvoir cette poupée avec des cordes, de sorte qu'à une certaine distance on la prenait pour un homme; ils s'embusquèrent en même temps dans les broussailles voisines. Les Pandours arrivent, tirent; le mannequin tombe: ils veulent aussitôt se jeter dessus; les grenadiers font feu sur eux et en font une grande partie prisonniers.

celles dont je veux parler; je ne veux traiter que de celles dont on peut charger un officier, et de celles qu'il doit couvrir avec son détachement.

Il arrive souvent qu'un officier est chargé de reconnaître un pays dans telle ou telle vue : par exemple, l'avant-garde d'une colonne en marche aurait l'ordre, après quelques heures de repos, de passer une rivière afin de menacer l'ennemi sur un de ses flancs, ou d'exécuter un mouvement quelconque. Le commandant de cette colonne ne peut cependant savoir d'une manière positive s'il existe un pont à l'endroit où il doit effectuer son passage, s'il est occupé par l'ennemi ou s'il est détruit, et principalement comment est la nature du pays, afin de pouvoir, d'après ces renseignemens, faire les dispositions pour que sa marche ne soit pas arrêtée; il envoie donc, faute d'officier d'état-major, un autre officier, qui doit reconnaître le pays qui s'étend jusqu'au point du passage, ainsi que celui qui l'entoure.

Une mission de ce genre est trop importante pour que l'on ne doive pas apporter la plus grande attention dans le choix de cet officier ; il doit donc bien se pénétrer de cette importance et faire tout son possible pour satisfaire son général par l'exacte description du terrain qu'il a été chargé de reconnaître ; il ne doit pas perdre un seul instant et doit penser sans cesse que le moindre délai serait peut être irréparable.

L'officier se place à la tête de sa troupe, prend avec lui un guide connaissant bien la contrée, et se met en marche sur-le-champ. Alors, l'ennemi fût-il très éloigné, il ne doit négliger aucune des précautions de sûreté, observer *la nature de la route, si elle est assez large pour que l'on puisse y marcher par pelotons ou sections ; enfin de quelle largeur elle est ; si l'on y rencontre quelques ponts, et quel est leur état ; s'ils demandent d'être réparés ; si le terrain qui côtoie la route est ferme et praticable pour la cavalerie, ou s'il est coupé ; s'il y a des bas-fonds ou endroits marécageux ; si l'on rencontre sur la route plusieurs bois et quelle est leur nature ; si l'on doit passer des chemins creux ou quelque défilé ; si l'un d'eux ne peut arrêter la marche de l'artillerie ; si l'on peut le tourner et de quelle manière on peut y parvenir ; si dans la route l'on ne rencontre aucune hauteur escarpée ; si l'artillerie peut la franchir avec l'attelage ordinaire ; si l'on a besoin d'un relais,*

d'où l'on pourrait le faire venir le plus promptement ; quels villages l'on doit passer, comment ils se nomment, et quelle est leur position.

Pendant la marche, l'officier doit remarquer sur quel emplacement la colonne, dans le cas qu'elle fût attaquée par l'ennemi, *pourrait se mettre en bataille avec le plus d'avantage.*

Voici à-peu-près les circonstances générales sur lesquelles l'officier en reconnaissance doit diriger son attention ; et s'il savait que la colonne, après avoir reposé quelques heures, devrait continuer sa route sans attendre que la reconnaissance fût entièrement terminée, il devrait de temps en temps, au moins toutes les heures, faire son rapport au général sur la nature du terrain et des environs, afin que de distance en distance il en connaisse les détails.

Lorsque l'officier est arrivé près du point du passage projeté, il doit s'en approcher avec toute la précaution possible ; s'il trouve l'endroit et le pont non-occupés par l'ennemi, et que ce dernier ne soit pas endommagé, il le fait occuper sur-le-champ et envoie un ou deux piquets au-delà du pont sur le chemin que la colonne doit prendre ; il place ensuite le reste de sa troupe à droite et à gauche du pont, à son entrée, et reste sous les armes ; il observe lui-même la construction du pont : *s'il est assez fort pour que l'artillerie puisse le traverser sans danger ;* ensuite *si la rive opposée est plus élevée que celle-ci ; s'il se trouve à quelque distance un village ou un bois ; s'il est occupé par l'ennemi ; si dans le voisinage du pont il se trouve des gués, et s'ils peuvent être traversés par la cavalerie ou par l'artillerie ; si au-delà il se trouve un marais, et quelle est son étendue.*

S'il trouve que le pont et le lieu sont encore occupés par l'ennemi, *il reconnait la force du détachement* ennemi et *s'il pourrait le débusquer ;* s'il le trouve faible, il ne doit pas hésiter à l'attaquer ; il tâche de le repousser et occupe le pont ainsi que l'endroit même, ainsi qu'il a été dit plus haut.

Si le pont n'était pas occupé par l'ennemi, mais qu'il fût détruit ou abattu presqu'en entier, il examinera s'il peut le rétablir en partie ; s'il était tellement ruiné qu'il ne pût le rétablir en employant même plusieurs heures, il s'assure *s'il*

n'y a pas de gués aux environs, par lesquels les troupes ainsi que l'artillerie pourraient passer, et il s'en empare sur-le-champ ; s'il n'en trouvait aucun, il s'informera si dans le voisinage *il ne se trouve pas un endroit où il y ait un pont ou un gué, et à quelle distance ils sont* ; il s'empresse aussitôt de s'y rendre ; en un mot, se donne toutes les peines *pour faciliter le passage*. Si l'on ne pouvait rien trouver de ce côté-ci, et que le pont dût pourtant être rétabli, il doit, sans attendre le reste de la colonne, commencer cet ouvrage, pour l'accélérer; s'il y a un village près du pont, comme presque toujours, il fera rassembler le plus d'habitans qu'il pourra, leur fera apporter les matériaux nécessaires, et fera travailler à la réparation du pont devant son général ; toutefois, ce travail doit se faire, autant que possible, de manière que si l'ennemi est à proximité, il ne puisse s'en apercevoir.

Aussitôt qu'il a reconnu l'endroit fixé pour le passage, il doit faire sans délai son rapport au général, et faire mention des préparatifs qu'il a déjà faits.

Si l'officier trouve que l'ennemi a occupé fortement le pont et le village qui y est adjacent, de manière à ce qu'il ne puisse l'en débusquer, il se retire un peu en arrière, se tient tranquille et fait aussitôt son rapport au général, reconnaît pendant ce temps la position du pont et du village, afin de savoir de quel côté l'on peut approcher de l'endroit, et en fait encore un rapport détaillé au général.

Il arrive souvent qu'un officier doit accompagner un officier d'état-major chargé de reconnaître un pays voisin de celui qu'occupe l'ennemi, ou dans lequel il pourrait pénétrer pendant la reconnaissance. L'officier qui commandera ce détachement doit pendant sa marche prendre toutes les mesures de sûreté possibles prescrites dans le chapitre des patrouilles offensives.

Si le pays qui doit être reconnu est occupé en partie par l'ennemi, il doit s'en approcher avec d'autant plus de prudence, afin de ne pas tomber dans une embuscade.

Lorsqu'on a atteint le point d'où l'on doit commencer la reconnaissance, si les postes ennemis sont peu éloignés, il s'engage ordinairement une petite escarmouche, que l'on ne doit pas éviter : l'officier doit donc déployer un tiers de son monde en tirailleurs; il en tiendra un autre en soutien, et le

dernier en réserve ; il en sera détaché trois ou quatre hommes destinés à rester près de l'officier de l'état-major. Aussi long-temps que les postes ennemis se tiennent dans l'inaction, les tirailleurs doivent y rester de même ; si, au contraire, ils commencent à faire feu, les nôtres doivent y répondre par un feu bien dirigé ; aussitôt que l'officier d'état-major a terminé sa mission, il se retirera sans délai.

Ici l'on doit, ainsi qu'il a été dit au sujet des patrouilles, prendre à son retour un chemin différent, parce que l'on pourrait sans cette précaution tomber dans une embuscade ; si cela n'était pas possible, l'officier ferait d'avance occuper le point où l'ennemi pourrait lui tendre une embuscade, par un caporal et dix hommes, pour ne pas être inquiet sur ses derrières.

CHAPITRE XXIV.

Des espions.

Le choix des espions est rarement confié à un officier subalterne, excepté lorsqu'il est envoyé en détachement ou lorsqu'il commande un parti, ou enfin lorsque son supérieur le charge de trouver un homme qui soit propre à cet emploi. Dans ce cas, comme dans tous les autres, une plus ample connaissance des espions est utile à l'officier qui sert dans les avant-postes ; je veux donc, en terminant ce traité, dire un mot de ce qu'il peut faire pour les bien choisir.

Les espions sont principalement le moyen par lequel le général en chef ou général détaché, le commandant des avant-postes, ou officier envoyé en partisan, ou commandant un poste détaché, doit chercher à apprendre ce qui se passe chez l'ennemi lorsqu'il ne peut y parvenir par ses patrouilles ou par une reconnaissance.

Cela suppose qu'un homme dont on se sert ou que l'on choisit pour cela doit être très-résolu, adroit, actif, rusé et d'un caractère très-insinuant ; car la mission dont il est chargé le met dans un très-grand danger, qu'il ne peut

éviter qu'en réunissant les qualités ci-dessus mentionnées.

L'on peut, d'après cet aperçu et d'après leurs talens, diviser les espions en trois classes.

La première comprend les gens qui habitent le pays ennemi ou celui occupé par l'ennemi, ou ceux qui ont des emplois dans son armée.

La seconde se compose de gens déterminés;

La troisième, enfin, de paysans ou d'ouvriers.

La première classe est ordinairement employée par les cabinets ou par le général-commandant. La connaissance de leurs qualités, aussi bien que celle des missions qu'ils ont coutume de remplir, est indispensable à l'officier; cependant un officier peut, dans ce cas, rendre un grand service à un général s'il a quelque relation avec une personne établie ou ayant un emploi dans le pays ennemi, dont les relations sont telles que de temps en temps elle puisse lui donner des nouvelles importantes; dans ce cas il est du devoir d'un officier de tout mettre en œuvre pour gagner une telle personne; cependant l'on doit être très-circonspect, ne la faire connaître qu'au général-commandant, et user aussi d'une très-grande précaution en envoyant chercher ces nouvelles, afin de ne pas causer le malheur d'un homme qui souvent ne s'embarque dans ces affaires périlleuses que par pur dévouement.

La seconde classe est employée tant par un général que par tout officier commandant un poste détaché ou un corps de partisan; l'on se sert alors de colporteurs de marchandises, de marchands, de vivandiers ou de femmes adroites: cette classe est portée à ce dangereux emploi soit par cupidité, soit par enthousiasme pour la cause qu'elle embrasse, et peut, si l'on est assuré de sa fidélité, rendre de grands services; elle a presque toujours de nombreuses relations et connaissances; sait, par son caractère insinuant et rampant, pénétrer non-seulement dans le quartier général, mais encore dans le camp ou les cantonnemens ennemis, et s'informer de tout ce qu'elle a besoin de savoir.

Les circonstances qui peuvent engager à s'en servir sont, afin de savoir à temps ce qui se passe chez l'ennemi, de recevoir les ordres du jour donnés dans le quartier-général ennemi; de savoir où il fait construire des retranchemens, de

quelle force est l'ennemi dans tel ou tel cantonnement, de quelle force est chacune de ses armes, combien il a de pièces d'artillerie et où est son parc; où sont ses magasins, et comment ils sont couverts. On se sert aussi de ces gens afin de recevoir des nouvelles des espions que l'on emploie, soit dans le quartier-général ennemi, soit dans le pays qu'il occupe.

Le choix que l'on en fait exige beaucoup de prudence, et l'on ne doit leur dire rien de plus qu'ils n'ont besoin de savoir pour s'acquitter de leur mission; l'on doit en même temps les faire observer de loin et continuellement par des autres individus de cette classe, parce que souvent, par cupidité, ils font le rôle d'espion double, et révèlent en même temps à l'ennemi ce qu'ils voyent ou entendent du côté qui les emploie déjà. Afin de remédier autant que possible à cet inconvénient, l'on doit convenir avec eux d'un entretien aux avant postes, y recueillir leurs rapports et leur donner là des instructions ultérieures. S'ils doivent pénétrer plus avant, l'on doit les garder près de soi sous un prétexte adroit, ne leur laisser manquer de rien et ne leur laisser parler à qui que ce soit.

Lorsque l'on a la certitude de leur fidélité, et qu'ils ont rendu d'importans services, il faut les récompenser généreusement et leur donner l'assurance que, s'il leur arrivait quelque malheur, l'on aura soin de leur famille; l'on s'assurera ainsi complètement de ces gens.

L'on doit dans tous les cas leur recommander expressément la promptitude dans l'exécution de leur mission, car souvent une nouvelle peut être un jour d'une grande importance, et plus tard devenir insignifiante. Ils sont aussi souvent employés dans la direction de la marche des colonnes.

La troisième classe sera ordinairement employée afin de pouvoir, sous le prétexte d'une affaire avec le général, se glisser près des vedettes ou sentinelles ennemies, et observer la marche d'une colonne ennemie, sa force, sa direction, et en donner sur le champ la nouvelle.

Dans cette classe d'espions l'on a un très-grand choix, et l'on doit souvent, sous peine de mort, y forcer un bourgeois ou paysan établi; cependant l'on doit n'user de ce moyen

que dans la plus grande nécessité, et plutôt y engager ces hommes par l'intérêt que de les y forcer.

Lorsqu'un officier sera chargé de recevoir verbalement ou par écrit les nouvelles d'un espion, il doit observer à cet égard le plus grand silence, et n'en rien dire à ses amis les plus dévoués, parce que souvent il peut en résulter quelque malheur.

L'on doit leur donner avec exactitude la récompense promise par le général, et n'en jamais rien diminuer, parce que souvent l'on dégoûte ainsi les meilleurs espions; lors même qu'ils apportent des nouvelles insignifiantes, l'on doit leur donner la récompense qu'on leur a promise.

CHAPITRE XXV.

De la conduite et de la défense d'un convoi.

Il n'est pas question ici d'un convoi considérable ; les dispositions qui concernent la conduite et la défense d'un tel convoi sont prises par un officier-général, qui presque toujours en reçoit le commandement. Nous ne parlerons ici que de la défense d'une division faisant partie d'un convoi de huit cents chariots, de la marche duquel nous allons d'abord donner quelques idées générales.

Les dispositions prises par le commandant du convoi sont soumises à la distance que le convoi doit parcourir, à la largeur et à l'état de la route qu'il doit prendre, et à la nature du pays qu'il doit traverser. Il doit en outre faire en sorte qu'en moins d'une demi-heure tout soit préparé pour la défense, dans quelque terrain qu'il soit attaqué. Son avant-garde l'éclaire ordinairement à la distance d'une lieue en avant, ses flancs et ses derrières sont assurés. Quel que soit l'éloignement de l'ennemi, les mesures de prudence ne doivent jamais diminuer.

Chaque division, étant composée de cent chariots, marchera sur deux files tant que le terrain le permettra ; ses moyens de défense seront doublés par cette disposition ; car

à l'approche de la cavalerie ennemie, si le convoi marche sur une file, il doit doubler sa file, et chaque charriot doit serrer sur celui de la tête de la division. Les chevaux de chaque file seront tournés vis-à-vis les uns des autres, le derrière du charriot tourné vers les côtés de la route. Un convoi de huit cents chariots occupera dans sa marche quatre mille deux cents toises; étant attaqué, chaque division ayant doublé ses files et pris la disposition indiquée ci-dessus, il sera partagé en quatre convois, pour ainsi dire séparés l'un de l'autre par une distance de cinq cents toises. C'est de la défense d'une de ces divisions qu'il s'agit dans ce chapitre.

L'on doit avoir, avant tout, le soin de donner à chaque charriot un soldat intelligent qui surveillera le conducteur, lui fera serrer la file, l'empêchera de dételer ou de couper les traits pour prendre la fuite. En général, pour être en état de prendre ses dispositions de défense avec toute la célérité possible, il faut que dans la marche il règne beaucoup d'ordre, et par conséquent exercer à cet égard une sévère surveillance. Les charretiers ne doivent donc jamais s'arrêter pour faire boire leurs chevaux, ni chanter, ni fumer, ni faire claquer leurs fouets. Dans le cas où un charriot se briserait, il doit sur-le-champ être tiré hors de la route, afin de ne pas retarder la marche du reste du convoi. On en répartira les effets sur les autres charriots, si l'on ne peut promptement le réparer.

Lorsque l'on aura la nouvelle de l'approche de l'ennemi, le chef de la division fera disposer les chevaux de frise en forme de redan à la tête et à la queue de la division. Quatre-vingts hommes seront destinés à défendre ces redans; le reste de la troupe sera réparti en tirailleurs qui, par leur feu, tâcheront d'éloigner l'ennemi, et la cavalerie, faisant à propos des attaques vigoureuses, sabrera les tirailleurs ennemis.

Si l'on était engagé dans un défilé, il faudra se hâter d'en sortir, si l'on était averti de l'approche de l'ennemi.

Nous n'indiquons pas les dispositions à faire lorsque l'on veut parquer pour repousser une attaque. Cette disposition est regardée comme très-défectueuse, en ce qu'elle demande un champ assez vaste, qu'il faut s'éloigner de la route que

l'on doit suivre, et que l'on perd beaucoup de temps sans augmenter en rien ses moyens de défense.

Les mesures de sûreté à prendre pendant la nuit, lorsque le convoi sera parqué, sont les mêmes que celles dont il a été parlé dans le courant de cet ouvrage au chapitre des postes avancés.

CHAPITRE XXVI.

Du passage et de la défense d'une rivière.

L'une des opérations les plus délicates est sans contredit celle du passage et de la défense d'une rivière. Il est très-loin de notre intention et du but de cet ouvrage de traiter de ce qui concerne un général d'armée dans une semblable circonstance. Les officiers qui désireront s'instruire à cet égard n'ont qu'à lire l'ouvrage du général Wimpfen et du chevalier de Folard, qui tous deux traitent ce sujet en militaires consommés.

Les surprises que peut tenter un officier de troupes légères sur les détachemens ennemis qui gardent le bord d'un fleuve ont été suffisamment indiquées dans le vingt-unième chapitre. Cependant il arrive souvent qu'un officier envoyé en détachement pour inquiéter une communication, enlever un poste, etc., est obligé de passer une rivière à gué, afin de mettre plus de célérité dans sa marche. Lorsqu'on en aura découvert un (1), l'on enverra un soldat bon nageur fixer deux pieux sur le rivage opposé; il y attachera deux fortes cordes, qui seront arrêtées de même à des pieux ou

(1) Si le courant est rapide, la profondeur de l'eau ne doit pas excéder trois pieds. Pour bien s'assurer d'un gué, l'on descend le fleuve dans un petit bateau, auquel on assujétit une sonde au moyen d'une forte corde. Elle doit entrer de trois pieds dans l'eau. Le mouvement de la sonde lorsqu'elle touche le fond indique les gués. Il serait imprudent de se fier aux paysans sur leur qualité.



arbres situés sur le bord d'où l'on part. Ces cordes serviront de rampe aux soldats, qui passeront avec d'autant plus de célérité, qu'ils n'auront pas à craindre les faux pas et la force du courant. Cette disposition est recommandée seulement lorsque la rivière est rapide et que le gué est assez profond. L'officier détachera sur-le-champ quelques patrouilles dans différentes directions, afin de fouiller exactement le terrain qu'il doit parcourir. Si le passage du gué doit être tenté de vive force contre un détachement ennemi, l'on formera une ligne de tirailleurs qui, par un feu croisé et très-vif, tâcheront d'éloigner l'ennemi; le reste de la troupe traversera le gué obliquement, afin de pouvoir faire usage de toutes ses armes.

La défense d'une rivière est extrêmement difficile. Un général d'armée, par la sage disposition de ses troupes, par sa sagacité à deviner le point où l'ennemi veut, malgré ses marches et contre-marches, effectuer son passage, peut espérer de déjouer les tentatives qu'il fait; mais il doit être averti sur-le-champ des mouvemens de son adversaire. Les troupes légères doivent donc redoubler de vigilance et d'activité. Un officier qui se trouve aux avant-postes doit être nuit et jour sur pied, voir tout par lui-même, songer à ce que l'ennemi peut tenter sur le point où il se trouve, tâcher de lui nuire autant que possible, et apporter la plus grande clarté et la plus grande précision dans ses rapports.

Un des moyens les plus certains d'observer les mouvemens de l'ennemi est d'envoyer, pendant la nuit, sur le bord opposé, des patrouilles guidées par des sous-officiers intelligens et déterminés. Elles y sont transportées sur des nacelles conduites par des rameurs adroits et attentifs à ne faire aucun bruit pendant le trajet. La conduite de ces patrouilles, lorsqu'elles ont débarqué, est la même que celle des patrouilles d'expédition. Quelques hommes sûrs doivent rester pour garder les bateaux.

Il y a plusieurs moyens de détruire les gués. Ceux qui sont les meilleurs sont de garnir de fausses trappes le fond de la rivière lorsqu'il est ferme et de gravier, de creuser des puits, de planter des pieux sur plusieurs rangées, afin d'empêcher les bateaux d'approcher, de couper à pic les bords de la rivière. L'on y jette aussi des tables remplies de grands

clous et des arbres enchaînés, après en avoir aiguisé les plus fortes branches.

Pendant la nuit les patrouilles se feront avec la plus grande exactitude. Enfin l'officier mettra en usage toutes les mesures de précaution indiquées dans le courant de cet ouvrage, et celles que son intelligence pourra lui suggérer.

La relation du passage de la Limath et du Rhin, par le colonel Dedon, est infiniment instructive; mais il a tort de regarder *le portage à bras des bateaux comme un expédient nouveau.* César, dans la guerre contre Afranius, l'a mis en usage au passage de la Sègre.

Les Autrichiens tentèrent de rompre avec des brûlots le pont de bateaux que les Français avaient jeté sur le Rhin. Ces brûlots étaient des nacelles, dit le colonel Dedon, qui étaient remplies de poudre et de bombes chargées; ils avaient un mât dont le choc contre le plancher du pont devait faire partir deux platines de fusil disposées pour mettre le feu à la poudre. S'ils n'eussent été arrêtés, ils eussent pu nous faire beaucoup de mal.

ESSAI

DE MANŒUVRES

POUR

UNE COMPAGNIE DE VOLTIGEURS.

PREMIÈRE LEÇON.

Elle est divisée en six articles :

1°. Faire déployer de pied ferme et former la chaîne.
2°. Se rallier à droite ou à gauche.
3°. Se rallier sur le centre ou sur les deux ailes.
4°. Former la chaîne en marchant.
5°. Former la chaîne le bataillon étant en marche par le troisième rang.
6°. Formation de la chaîne par le centre.

Observations préliminaires.

La compagnie sera divisée en deux sections et quatre subdivisions.

Les mouvemens qu'elle devra faire, soit pour se porter en avant du bataillon, soit pour former la chaîne, tirailler en avançant, se rallier, former les globes contre la cavalerie, attaquer un retranchement, etc., s'exécuteront au pas de course et au son des signaux. Le degré de leur rapidité sera indiqué par les circonstances et par la mesure plus ou moins animée des signaux que donnera le clairon du commandant de la compagnie. Pour ne pas essouffler inutilement le soldat, et pour obtenir plus de précision dans le feu des tirailleurs, il ne faudra user qu'avec précaution des cadences redoublées.

Pour se porter en avant ou sur l'un des flancs du bataillon en colonne, la compagnie conserve sa formation sur trois rangs.

1er Article.

Faire déployer de pied ferme et former la chaîne.

Le bataillon étant en bataille, et son chef ayant ordonné au commandant des voltigeurs de couvrir le front du bataillon, celui-ci se portera devant le front de la compagnie et commandera :

1. Voltigeurs !
2. Descendez vos armes !
3. En avant.
4. Guide à gauche.
5. Marche.

Au dernier commandement, le peloton entier partira au pas de course en observant de garder l'alignement à gauche ; chaque homme tournera de temps en temps la tête de ce côté.

Arrivé à quarante pas en avant du front du bataillon, il commandera : Halte ! et ensuite sur la droite, à dix pas de distance, Formez la chaîne.

Au deuxième commandement, le peloton fera par le flanc droit, excepté la dernière file de gauche qui ne bougera pas, et chaque file partira au pas de course dans une ligne aussi directe que possible, et ne s'arrêtera que lorsque le voltigeur du premier rang de la file qui la suit, lui criera : Halte ! Aussitôt elle s'arrêtera et fera un à gauche en bataille. (*Voy.* la figure 1). Les hommes de la file prendront entre eux la distance de deux pas.

Observations. Le voltigeur du premier rang est toujours celui qui arrête la file qui précède celle dont il fait partie. Il doit donc être accoutumé à bien juger des distances. Celle qui doit exister ordinairement entre les files, lorsqu'elles forment la chaîne devant le bataillon, doit être à peu près de dix pas, si l'on suppose le bataillon à couvrir fort de cent vingt-huit files qui, plus douze pas pris en dehors des ailes, forment une étendue de cent cinquante-deux pas. D'après cette donnée, il sera facile, en connaissant la force du bataillon, de déterminer le nombre de pas qui doivent séparer les files de la chaîne.

L'alignement de celle-ci, lorsqu'elle est formée devant le bataillon, est toujours à gauche.

Les places des officiers et sous-officiers sont les mêmes que celles qu'ils occupent dans l'ordre de bataille. Le capitaine se tient en arrière du centre de la chaîne.

Les voltigeurs de chaque file prennent le numéro de leur rang, n° 1, n° 2 et n° 3.

Dans le cas où il ne serait besoin que d'une section en tirailleurs, la seconde se portera en avant, la première restera dans le bataillon.

Il est naturel que la chaîne cesse de garder un alignement quelconque, lorsqu'elle est formée pour garnir des localités importantes, telles qu'un ravin, fossé, haie, ruisseau, etc.

Il est important de donner toujours assez d'intervalle entre les files pour que la chaîne ne soit pas exposée au feu de l'artillerie et à des feux d'ensemble de la part de l'infanterie.

Dans tous les mouvemens de flanc que fera la chaîne pour se déployer ou pour se rallier, les numéros 2 et 3 de chaque file s'aligneront sur le n° 1.

Lorsque le feu sera engagé, les sous officiers surveilleront attentivement les hommes qui sont de leurs subdivisions, et ne tireront jamais, à moins que ce ne soit pour leur défense personnelle.

Si la compagnie se trouvait isolée, une section serait formée en tirailleurs; l'autre se placerait au centre et à cent pas en arrière de la ligne des tirailleurs.

La distance entre les files de la chaîne sera portée, selon l'exigeance du cas, jusqu'à trente pas. Dans toutes les occasions, la distance prescrite doit, autant que possible, être maintenue.

2e Article.

Se rallier à droite ou à gauche.

Lorsque la compagnie aura formé la chaîne sur un rang, si le commandant veut la rallier à droite, il fera donner le signal de ralliement à droite.

Aussitôt que la première partie de ce signal sera donnée, chaque file formera séparément ses trois rangs.

Lorsqu'il sera donné, toutes les files, à l'exception de la première file de droite, qui ne bougera pas, feront par le flanc droit et courront se mettre successivement à leurs places de bataille dans la formation du peloton.

En arrivant, elles prendront l'*arme au pied*. Le ralliement à gauche se fait par les moyens inverses.

Observation. Il faut faire remarquer à la troupe que la première partie des signaux pour se rallier est toujours semblable, et qu'ils ne diffèrent entre eux que par la finale.

3e Article.

Se rallier sur le centre et sur les deux ailes.

Le commandant ayant fait donner par son clairon le signal du *ralliement sur le centre*, la file de gauche de la première section et celle de droite de la seconde s'étant formées sur trois rangs, se rapprocheront l'une de l'autre en faisant par le flanc droit et par le flanc gauche, et feront front lorsqu'elles seront arrivées à un pas l'une de l'autre. Les files de la première section font par le flanc gauche, et celles de la seconde par le flanc droit, et courent se ranger successivement à leurs places de bataille.

Dans le cas où, pressé trop vivement par un ennemi supérieur en forces, le commandant voudrait démasquer le plus promptement possible le front du bataillon, il fera rallier sur les deux ailes.

Le signal de ce mouvement étant donné, chaque file de la première section fait par le flanc droit et court se mettre à sa place de bataille, les files de la seconde section font le même mouvement à gauche. La file de droite de la première section et la dernière de gauche de la seconde section restent immobiles après s'être formées sur trois rangs.

4e Article.

Former la chaine en marchant.

Si, le bataillon marchant en bataille, le commandant des

voltigeurs reçoit l'ordre de couvrir le front, il commandera :

1. Voltigeurs !
2. Descendez vos armes.
3. En avant.
4. Marche.

Lorsque la compagnie sera arrivée à vingt-cinq pas du bataillon, le chef de peloton commandera :

1. Sur la droite, à dix pas de distance, formez la chaîne.
2. Marche.

Au second commandement chaque file fera un demi à droite, et se dirigera dans cette direction en obliquant assez pour obtenir la distance ordonnée entre les files. Il est donc nécessaire pour y parvenir que la file de droite fasse de temps en temps attention à la distance qui la sépare de celle qui est à sa gauche ; elle pourra se remettre alors dans la ligne perpendiculaire au bataillon aussitôt que la distance des dix pas sera obtenue, et se mettra aussitôt en ligne sans cesser de marcher.

La dernière file de gauche de la seconde section continue sa marche directe, en observant la cadence du pas accéléré ; et aussitôt que la chaîne sera entièrement formée, elle prendra, ainsi que le reste de la ligne, la cadence du pas du bataillon, quant à sa vitesse. L'alignement est toujours à gauche.

Les officiers et sous-officiers doivent surveiller l'exactitude des distances à observer entre les files. Le sous-officier de remplacement dirigera la marche de la droite en la précédant.

5ᵉ Article.

Former la chaîne le bataillon étant en marche par le troisième rang.

Le bataillon marchant en bataille par le troisième rang, si le chef de bataillon donne l'ordre au commandant des

voltigeurs de couvrir sa retraite, ce dernier commandera :

1. Voltigeurs !
2. Halte !
3. Demi tour à droite.
4. Descendez vos armes.
*5. Sur la droite, à dix pas de distance, formez la chaîne.
6. Marche !

La chaîne alors se formera ainsi qu'il a été expliqué au premier article.

6e Article.

Formation de la chaîne par le centre.

Il peut se présenter une foule de circonstances où le commandant d'une compagnie de voltigeurs détachée est forcé de faire exécuter ce mouvement pour couvrir également les côtés du point qu'il occupe. Cette manière de former la chaîne est celle dont l'usage est le plus fréquent dans le service des avant-postes.

Lorsque le commandant de la compagnie voudra faire ainsi former la chaîne, il commandera :

1. Voltigeurs !
2. Descendez vos armes.
3. Par le centre (à tant de pas de distance), formez la chaîne.
4. Marche !

A ce commandement, la section de droite fait par le flanc droit, la section de gauche par le flanc gauche, et se dirigent chacune en courant dans la ligne la plus directe. La dernière file de gauche de la première section compte cinq pas (supposé que l'intervalle entre les files soit fixé à dix pas), s'arrête, fait front après avoir arrêté la file qui la précède, puis se met en ligne ainsi que chaque file de cette section. La file de droite de la deuxième section compte aussi le même nombre de pas, et arrête de même la file qui est devant elle ; puis fait, ainsi que les autres files de cette section, un à gauche en bataille, afin de se mettre en ligne. L'alignement est alors sur le centre.

DEUXIÈME LEÇON.

Elle est divisée en six articles, ainsi qu'il suit :

1°. Tirailler sur place.
2°. Tirailler en avançant.
3°. Tirailler en retraite.
4°. Former les cercles contre la cavalerie.
5°. Le bataillon marchant par le flanc, tirailler en suivant cette direction.
6°. Rentrer à sa place de bataille.

1er Article.

Tirailler sur place.

La chaîne étant formée, lorsque le signal de commencer le feu sera donné par le clairon du chef du bataillon ou du commandant de la compagnie, l'homme du premier rang, ou le n° 1, se portera, l'arme en balance, huit pas en avant, mettra un genou en terre, ajustera bien, fera feu, ensuite reviendra charger son arme à la place d'où il est parti. Dès qu'il y sera arrivé, le voltigeur du second rang, ou le n° 2, s'avancera de même à huit pas, tirera après avoir bien ajusté, et retournera à sa place, où il chargera. Le n° 3 partira au même instant, s'avancera à la même distance, tirera lorsqu'il se croira sûr de son coup, et reviendra à sa place comme les précédens. Pour faire cesser le feu, le capitaine fera donner le signal indiqué.

Observations. Lorsque l'ennemi est à portée et qu'il a commencé son feu, il est important que les files, au fur et à mesure qu'elles viennent en ligne, commencent aussitôt le leur. Il est donc indifférent que les numéros de la chaîne qui se portent en avant soient précisément les mêmes sur toute la ligne. Le principe qui doit régler le feu de chaque file subsiste toujours. S'il se trouvait à la distance de douze pas de la file un emplacement favorable au tirailleur, il doit alors en profiter et négliger la distance. Dans une plaine absolument rase, qui n'offre aucun abri, le tirailleur doit toujours tirer un genou en terre. Il doit, lorsqu'il arrive au

point où il doit s'arrêter, mettre un léger intervalle entre ce moment et celui de mettre en joue, afin de pouvoir mieux ajuster.

Les officiers et sous-officiers placés sur le développement de la ligne, doivent surveiller, en se portant sur les différens points, le tir des voltigeurs, de temps en temps diriger de la voix leurs coups, empêcher qu'ils ne tirent à une trop grande distance et qu'ils ne s'avancent trop au-delà de l'alignement de la chaîne.

On doit leur rappeler qu'ils doivent viser à la tête lorsque l'ennemi est à cent cinquante toises; un peu moins haut, à la distance de cent toises, et à la ceinture à quarante et cinquante toises.

2ᵉ Article.

Tirailler en avançant.

La compagnie ayant formé la chaîne devant le bataillon, si son chef donne au commandant des voltigeurs l'ordre de tirailler en avançant, ce dernier en fait donner le signal par son clairon.

Au même instant, l'homme du premier rang, ou le nº 1, se portera en courant dix pas en avant de la file dont il fait parti, laquelle continuera à marcher au même degré de vitesse que le bataillon; il ajustera bien, tirera et chargera sur place; aussitôt que les deux autres voltigeurs l'auront rejoint, le nº 2 se portera dix pas en avant, visera bien, fera feu et chargera son arme sur place. Le nº 3 dépassera ensuite le nº 2 de dix pas, et après avoir tiré chargera. Le feu continuera d'après ce principe (*Voy.* fig. 2.)

Si le feu en avançant était ordonné pendant qu'on *tiraille sur place*, les voltigeurs qui se trouvent en avant y resteraient après avoir tiré, et les voltigeurs restés en arrière se conformeraient à ce qui vient d'être expliqué.

Observations. L'alignement doit être observé autant que possible. Ce qui a été dit à l'occasion des mouvemens de terrains favorables au tir des voltigeurs est applicable ici. Toutefois, si la compagnie est détachée, l'on doit modérer l'ardeur des tirailleurs dans la poursuite, et les empêcher de se porter en avant avec plus de célérité qu'il n'est indiqué

par la sonnerie qui a fait exécuter le mouvement. Si le commandant de la compagnie jugeait à propos d'y imprimer un plus grand degré de vitesse, il ferait répéter par son clairon le même signal avec une mesure plus vive. Lorsqu'après avoir traversé une plaine en tiraillant, l'on suit l'ennemi, qui se retire dans la même direction, sur une hauteur en pente douce, le mouvement se ralentira au fur et à mesure que l'on avancera vers la crête de la hauteur. Deux motifs importans commandent cette précaution : 1° de ne pas essouffler le soldat, qui cesserait de tirer avec justesse ; 2° de ne pas se trouver chargé à l'improviste par un détachement de cavalerie, qui, caché derrière ce rideau, profiterait du désordre qui existerait dans la chaîne, et sabrerait les plus avancés. Cette sage précaution doit toujours être prise lorsque la chaîne approche d'un terrain boisé ou coupé, favorable aux embuscades.

Dans les bois, les officiers et sous-officiers doivent parcourir la chaîne, faire attention qu'elle ne se désunisse pas, et donner de temps à autre quelques coups de sifflets.

3° Article.

Tirailler en retraite.

Les feux en retraite s'exécutent d'après les mêmes principes que les feux en avançant.

Lorsque le mouvement commence quand on est de pied ferme, le n° 1 fait feu sur l'ennemi, les deux autres voltigeurs de la file font demi-tour et marchent au pas ordinaire. Aussitôt que le n° 1, après avoir fait feu, rejoint la file, le n° 2 fait halte et front vers l'ennemi ; ensuite il fait feu, et rejoint la file au pas accéléré et en chargeant son arme. Le n° 3 agit de même.

Lorsque la compagnie est isolée, les feux en retraite se font ainsi : Le n° 1 fait feu et se porte à six pas en arrière ; le n° 2, aussitôt que le n° 1 sera parti, apprêtera ses armes, tirera et se portera six pas en arrière du n° 1. Le n° 3, après avoir fait feu, se retirera de même en chargeant, et s'arrêtera aussi six pas en arrière du n° 2.

Lorsque l'ordre de tirailler en retraite est donné pendant

que l'on tiraille en avançant, le voltigeur de chaque file qui se trouve le plus en avant se retire, après avoir fait feu, six pas en arrière de celui de sa file qui est le plus éloigné de lui. Si la compagnie est isolée, les deux autres voltigeurs de la file feront halte aussitôt que la sonnerie indiquant les feux en retraite se sera fait entendre, et se conformeront à ce qui a été dit sur le mouvement de retraite lorsque la compagnie est isolée. Si le mouvement rétrograde de la chaîne, succédant aux feux en avançant, est subordonné à celui du bataillon, aussitôt que le signal sera donné les deux voltigeurs de la file, qui dans les feux en avançant marchent à égale hauteur, feront demi-tour, et continueront à marcher au pas ordinaire. Les feux continueront comme il a été expliqué pour les feux de retraite commençant lorsqu'on est de pied ferme.

4e Article.

Former les cercles contre la cavalerie.

Lorsque la chaine sera formée et que l'on apercevra un détachement de cavalerie s'approchant dans quelque direction que ce soit, le commandant des voltigeurs fera donner le signal de *former les cercles contre la cavalerie.*

Aussitôt que le signal sera donné et répété par les clairons attachés aux officiers des sections, chaque file formera sur-le-champ un triangle en se mettant dos à dos. L'homme du second rang restant en place croisera la baïonnette. Les tirailleurs qui n'auraient pas leurs armes chargées chargeront avec vitesse. Les serre-files se placeront au milieu du cercle le plus près d'eux; alors ces files formeront un cercle de quatre hommes. Pour reformer les files sur un rang, l'on fera donner le signal convenu pour ce mouvement.

Observations. Les voltigeurs doivent obéir avec la plus grande promptitude à ce signal, et ne tirer sur les cavaliers ennemis que lorsqu'ils se croiront sûrs de leurs coups. Sans cela, un cercle dégarni de son feu serait bientôt sabré. Si la chaîne était formée devant le front du bataillon, et que la cavalerie ennemie, très-supérieure en force, en s'avançant rapidement ne laissât pas le temps à la chaine de se rallier

pour rentrer à sa place de bataille, ou de se retirer par les intervalles des bataillons, les voltigeurs devront alors se jeter à terre, afin de démasquer le feu du bataillon. Ils ne doivent le faire qu'à la dernière extrémité. Aussitôt que l'attaque a cessé, ils se relèvent et se reforment d'après les signaux de leur commandant.

5e Article.

Le bataillon marchant par le flanc, tirailler en suivant cette direction.

Si, lorsque le bataillon marche en bataille et la chaîne des tirailleurs couvrant son front et faisant feu, le chef de bataillon commande par le flanc droit ou par le flanc gauche, le commandant des voltigeurs fera donner aussitôt la sonnerie de la marche *par le flanc droit* ou *par le flanc gauche.*

Aussitôt chaque file se mettra sur trois rangs, suivra la direction commandée et continuera à faire feu de cette manière.

Si c'est par le flanc droit, le n° 1 se portera en dehors de la file à six pas, dans une direction oblique, vers la direction de la marche. Lorsqu'il aura fait feu, il reviendra à sa file. Le n° 2 se portera, en passant devant le n° 1, à six pas en dehors de la ligne, et fera feu. Le n° 3 fera de même que les premiers. Si la marche a lieu par le flanc gauche, le n° 1 commence également. Ils chargent tous en marchant, et en revenant passent derrière les deux hommes de la file. (Voy. *fig.* 3.)

6e Article.

Rentrer à sa place de bataille.

Lorsque le chef de bataillon, voulant faire rentrer les voltigeurs formant la chaîne devant son front de bataille, en aura fait donner le signal, le commandant des voltigeurs fera succéder celui de ralliement à gauche.

Aussitôt chaque file se conformera à ce qui a été dit au deuxième article de la première leçon.

Lorsque la compagnie sera ralliée, le commandant commandera :

1. Voltigeurs !
2. Demi-tour — à droite.
3. Pas de course.
4. Marche !

La compagnie ayant dépassé la hauteur du troisième rang du bataillon, le capitaine commandera :

1. Voltigeurs !
2. Halte.
3. Portez — armes.
4. Demi-tour — à droite.
5. A droite — alignement.
6. Fixe.

TROISIÈME LEÇON.

Elle comprend :

1°. Relever une section formant la chaîne devant un bataillon.

2°. Couvrir la tête ou les flancs d'un bataillon marchant en colonne.

3°. Rentrer dans la colonne.

4°. Eclairer la marche d'un bataillon formé en carré.

5°. Disposition d'une compagnie contre la cavalerie.

1er Article.

Relever une section formant la chaîne devant un bataillon.

Lorsque le chef de bataillon jugera à propos de faire relever une section de voltigeurs formant la chaîne devant son bataillon, soit qu'elle ait éprouvé des pertes, soit qu'elle ait besoin de nettoyer ses armes, il en fera donner le signal par son clairon.

La chaîne formée en avant ne bougera pas et continuera son feu (l'on suppose la ligne tiraillant de pied ferme).

Aussitôt que le signal sera donné, le chef de la première section, faisant partie de la ligne de bataille, se portera devant le front de sa section, et commandera :

1. Voltigeurs !
2. Descendez — vos armes.
3. En avant, guide à gauche.
4. Marche !

Arrivé à quinze pas en arrière de la chaîne formée par la seconde section, il arrêtera sa section et commandera aussitôt :

1. Sur la droite (à tant de pas de distance), formez la chaîne.
2. Marche !

Le chef de la première section disposera la chaîne de manière que les files de sa section soient formées vis-à-vis l'intervalle des files de la première section ; il faut donc que dans sa marche, en sortant de la ligne de bataille, il se dirige en sorte que la file de gauche de sa section soit vis-à-vis l'intervalle qui sépare la dernière et l'avant-dernière file de gauche de la seconde section.

Chaque file de la première section étant sur un rang, se portera en avant au signal que fera donner le chef de cette section. Lorsque la chaîne sera arrivée à six pas en avant de la première, il fera donner le signal de halte ! et aussitôt celui de *commencez le feu !*

Le chef de la seconde section, lorsque les files de la première section passeront à la hauteur des siennes, fera donner le signal de *cesser le feu ;* ensuite celui de *ralliement sur la gauche ;* puis il fera les commandemens nécessaires pour rentrer à sa place de bataille.

Observations. Lorsqu'une compagnie sera détachée, et qu'elle aura formé une chaîne de tirailleurs avec l'une de ses sections, l'autre restera en soutien en arrière et au centre de la ligne. Lorsque le commandant de la compagnie voudra faire relever la section qui est au feu, il fera déployer par le centre celle qui est en réserve, et la fera relever d'après ce qui a été dit plus haut.

2ᵉ Article.

Couvrir la tête ou les flancs d'un bataillon marchant en colonne.

Le bataillon marchant en colonne, si le chef juge à propos de faire couvrir la tête de sa colonne par une ligne de tirailleurs, il en fera donner le signal par son clairon.

Lorsque ce signal sera donné, la deuxième section du peloton des voltigeurs fera par le flanc gauche, et lorsque la dernière file de droite sera six pas en dehors de la colonne, l'officier commandera :

1. Par le flanc droit.
2. Marche !

Il recommandera aux hommes de garder l'alignement à gauche, et lorsqu'il sera arrivé avec la section à vingt pas dans la même direction en avant de la colonne, il commandera :

1. Sur la droite, à six pas de distance, formez la chaine.
2. Marche !

La chaine se forme ainsi qu'il a été expliqué au troisième article de la première leçon.

Lorsque le chef de bataillon fera donner le signal pour couvrir les flancs de la colonne, le chef de chaque section se portera devant elle ; celui de la première section commandera :

1. **Descendez — armes.**
2. **Par le flanc droit.**
3. **Marche !**

Arrivé à douze pas en dehors de la colonne, il commandera :

1. **Par files à gauche.**
2. **Marche !**
3. **En avant, à dix pas de distance, formez la chaine.**
4. **Marche !**

Chaque file aussitôt se dirigera dans une ligne parallèle à

la marche du bataillon, et prendra la cadence du pas du bataillon lorsqu'elles seront à la distance ordonnée.

Si le peloton est de dix-huit files, chaque file en se déployant s'arrête au peloton dont le numéro correspond à celui qu'elle occupe dans la section. La dernière file de gauche de la première section s'arrête à la place qu'occupait le peloton de voltigeurs dans la colonne. La septième file s'arrête à la hauteur du septième peloton, ainsi de suite. La première file de cette section se placera en avant du premier peloton. Cela doit être bien expliqué aux hommes; ils doivent être numérotés dans ce cas, en exceptant la première file et la dernière de chaque section.

Quel que soit le nombre des files, la première de la première section se porte en avant de la colonne, et la dernière en arrière; la première de la deuxième en arrière de la colonne, et la dernière file en tête.

Si la colonne est par divisions, l'intervalle qui est entre elles est occupé par une file.

Le feu s'exécute ainsi qu'il a été expliqué dans la marche de flanc (5e article, 2e leçon).

Le commandant de la seconde section forme la chaîne sur le flanc gauche, en faisant exécuter les mouvemens inverses. La colonne est supposée marchant la droite en tête.

3e Article.

Rentrer dans la colonne.

Lorsque le chef de bataillon, jugeant à propos de faire rentrer les tirailleurs dans la colonne en marche, en aura fait donner le signal, le capitaine de voltigeurs fera donner celui de *cesser le feu.*

Aussitôt le feu cessera dans les deux sections formées sur les flancs, et les files se formeront sur un rang. Le commandant fera donner ensuite le signal du ralliement sur les deux ailes.

Les files de chaque section feront alors *demi-tour*, et courront se former successivement à côté, devant la dernière file de gauche pour la première section, et de droite pour la seconde, lesquelles ne bougeront pas. Lorsque les

sections seront formées, la première fera par file à gauche, la deuxième par file à droite; et lorsqu'elles se réuniront le capitaine commandera :

1. Par le flanc droit et par le flanc gauche.
2. Marche !
3. Guide à gauche.
4. Au pas !

4e Article.

Éclairer ou couvrir la marche d'un bataillon formé en colonne serrée, ou en carré de la colonne d'attaque.

Le bataillon étant formé en carré, les voltigeurs formant avec les grenadiers la seconde face, si le chef de bataillon, mettant le carré (ou la colonne) en marche, fait donner le signal pour le couvrir, les deux premiers rangs du peloton de voltigeurs continuent à marcher. Les voltigeurs du troisième rang de la première section feront par le flanc droit, ceux de la seconde section par le flanc gauche. (Le carré est supposé marchant par la première face.) Les voltigeurs de la première subdivision se porteront en courant sur le flanc de la troisième face à dix pas; ceux de la seconde subdivision resteront en arrière de la seconde face à la même distance; les voltigeurs de la quatrième subdivision courront, en longeant la quatrième face, se placer à dix pas en avant de la première face, et ceux de la troisième subdivision se porteront sur le flanc de la quatrième face; ces voltigeurs se mettront à distance convenable entre eux, afin de couvrir également le flanc de chaque face.

Le même mouvement a lieu lorsque le bataillon marche en colonne serrée.

Quelle que soit la direction du carré pendant sa marche, les subdivisions couvriront les mêmes faces que celles indiquées plus haut. Première subdivision, *troisième face ;* deuxième subdivision, *deuxième face ;* troisième subdivision, *quatrième face ;* quatrième subdivision, *première face.*

Le sous-lieutenant se portera sur la première face, sur la direction de laquelle le carré marche, et surveillera les tirailleurs jetés sur les flancs.

Lorsque le rappel sonnera, ils reviendront en courant se placer à leurs files respectives.

5e Article.

Dispositions contre la cavalerie.

La compagnie de voltigeurs envoyée soit en reconnaissance, soit dans quelque autre but, et se trouvant éloignée de son soutien, si elle vient à être menacée par un détachement de cavalerie, le commandant de voltigeurs prendra ainsi ses dispositions.

Il fera donner le signal indiqué par la sonnerie. Aussitôt les patrouilles de flancs et celles qui seraient détachées en avant, ainsi que les petits postes d'avertissement placés selon que les circonstances l'exigent, se replieront sur la section s'ils ne sont pas trop éloignés. Si une section se trouvait en avant déployée en tirailleurs, elle se ralliera et viendra serrer sur celle qui est en soutien. Lorsque l'officier de la première section l'aura arrêtée, il lui fera faire demi-tour, et l'alignera de manière à ce qu'il n'y ait qu'un pas d'intervalle entre les deux sections.

Le commandant de la compagnie commandera alors :

1. Trois files de droite et de gauche.
2. Par le flanc droit et par le flanc gauche.

Ce mouvement exécuté, si l'ennemi s'approche pour tirailler autour du carré, il fera faire les feux de deux rangs ; s'il s'avance pour charger, il fera croiser la baïonnette après avoir fait faire une décharge à vingt pas.

Si le commandant de la compagnie peut appuyer une de ses faces à un obstacle naturel, il en profitera ; quant aux dispositions à prendre dans de telles occasions, je renvoie au Traité qui précède ces manœuvres.

Les serre-files forment de chaque côté un rang, qui remplit l'intervalle existant entre les deux sections.

FIN.



TABLE

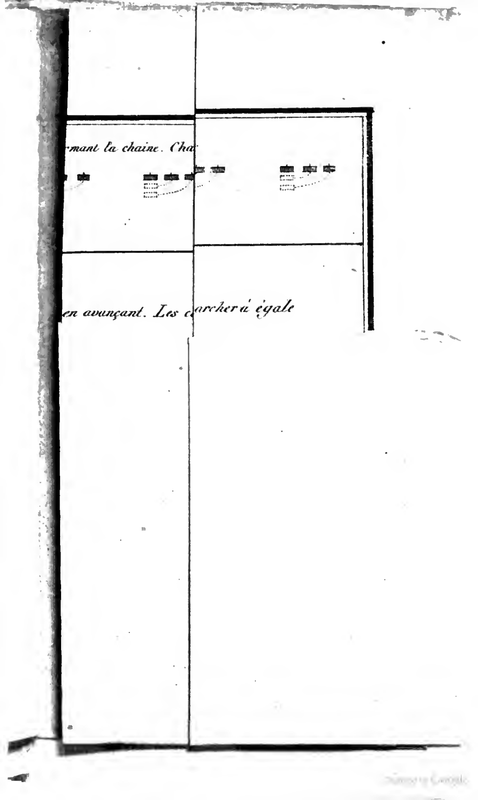
DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

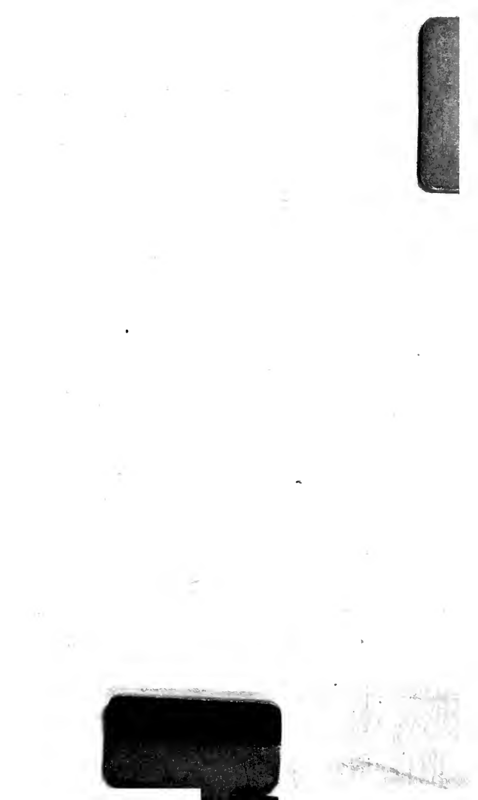
ag. 133
. 142
. 146
'un
. 149
bre. 15:
E VOL-
. . 15
. . ib.
r la
. . 15
. . 15
les. 15
. ib.
en
. 158
. 159
. 160
. ibid
. 161
. 161
. 163
e
. 16
. ib.
. 16
ic
. ibid.
n
. 16
. 16
a-
la
. 16
17

R LE CL




rmant la chaine. Cha
en avançant. Les c archer à égale






BIBLIOTECA